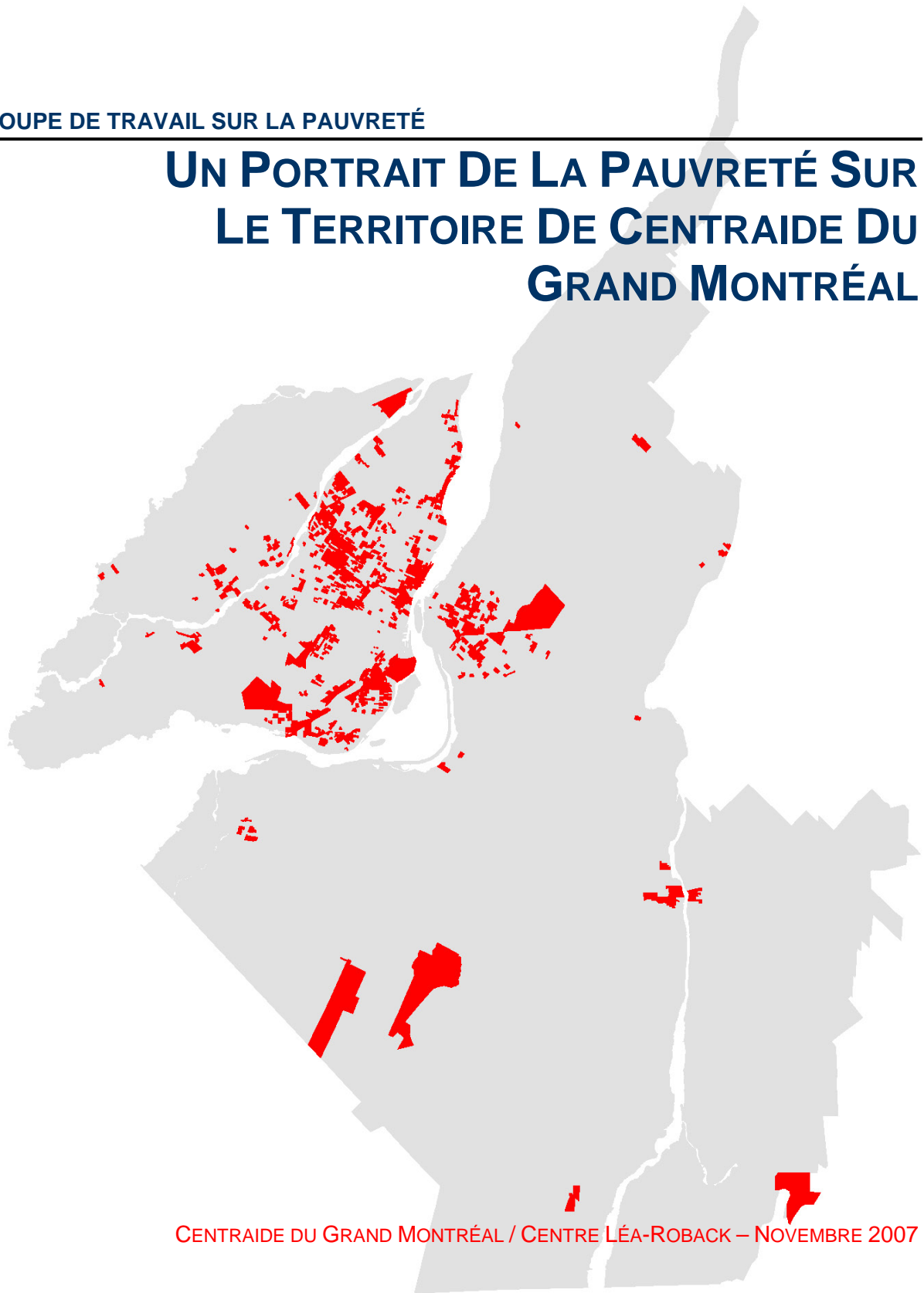


**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PAUVRETÉ**

---

# **UN PORTRAIT DE LA PAUVRETÉ SUR LE TERRITOIRE DE CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL**



**CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL / CENTRE LÉA-ROBACK – NOVEMBRE 2007**

## **Ont collaboré à la production de ce document :**

### **Centraide du Grand Montréal**

493, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H3A 1B6  
Téléphone : 514-288-1261  
www.centraide-mtl.org

### **Centre Léa-Roback**

1301, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2L 1M3  
Téléphone : 514-528-2400 (3570)  
www.centrelearoback.ca

- **Encadrement de la démarche / Groupe de travail**

Paul Bernard, Professeur titulaire, Faculté des arts et des sciences, Sociologie,  
Université de Montréal

Annick Germain, Professeure-chercheure titulaire, INRS-Urbanisation, Culture et Société

Alain Noël, Professeur titulaire, Faculté des arts et des sciences, Sciences politiques,  
Université de Montréal

Marie-France Raynault, Directrice, département de médecine sociale et préventive,  
Université de Montréal, Directrice générale, Centre Léa-Roback

De Centraide :

Lyse Brunet, Vice-présidente, Développement social, Centraide du Grand Montréal

Monique Berthiaume, Professionnelle de recherche, Centraide du Grand Montréal

- **Recherche documentaire**

Monique Berthiaume, Centraide

Christiane Montpetit, Centre Léa-Roback

- **Rédaction**

Christiane Montpetit, Professionnelle de recherche, Centre Léa-Roback

- **Cartographie**

Éric Robitaille, Centre Léa-Roback

La carte de la page couverture illustre les secteurs à forte concentration de pauvreté sociale et matérielle. Voir explications pp. 54 et 55.

© Centraide / Centre Léa-Roback  
Décembre 2007

## TABLES DES MATIÈRES

<b>QUELQUES DÉFINITIONS</b>	5
<b>INTRODUCTION</b>	8
<b>UN REGARD DIFFÉRENT SUR LA PAUVRETÉ</b>	9
DE NOUVELLES RÉALITÉS	9
<i>Transformations et segmentation du marché du travail</i>	10
<i>Transformations des dynamiques familiales, vulnérabilités des femmes et des personnes seules</i>	12
<i>Pauvreté et ethnicité</i>	14
DE NOUVELLES CONNAISSANCES	16
DE NOUVELLES POLITIQUES	17
<b>LA PAUVRETÉ ÉCONOMIQUE EN PERSPECTIVE</b>	19
LE FAIBLE REVENU	19
<i>L'inégalité de revenu et l'écart de faible revenu</i>	19
<i>La durée de la pauvreté</i>	20
<i>Les faits récents sur l'évolution du faible revenu et les populations vulnérables à Montréal</i>	23
LA RICHESSE	28
L'EMPLOI	30
<i>Les travailleurs à faible rémunération</i>	30
<i>Assurance-emploi et assistance-emploi</i>	31
<i>La situation de l'emploi à Montréal</i>	33
<i>Les travailleurs à faible rémunération à Montréal</i>	33
<b>LES MULTIPLES FACETTES DE LA PAUVRETÉ</b>	35
LE LOGEMENT	35
<i>Les difficultés de logement de populations à faible revenu à Montréal</i>	35
<i>Les difficultés d'accès au logement des femmes montréalaises</i>	36
<i>L'insertion résidentielle des immigrants à Montréal</i>	37
<i>Des groupes vulnérables à la discrimination dans le logement</i>	38
L'ÉDUCATION	39
<i>Des faits récents à propos de l'éducation à Montréal</i>	41
LA SANTÉ	42
<i>Les inégalités sociales de santé à Montréal</i>	43
COMMENT LA PAUVRETÉ DES UNS AFFECTE LA VIE DES AUTRES	46
<i>La pauvreté des familles et des enfants à Montréal</i>	47
<b>LA DIMENSION TERRITORIALE DE LA PAUVRETÉ</b>	50
<i>La spécificité des espaces de pauvreté à Montréal par rapport au portrait américain</i>	50
<i>Comment se répartissent les zones de pauvreté à Montréal?</i>	52
<i>Les secteurs à forte concentration de pauvreté sur le territoire de la RMR de Montréal et de Centraide du Grand Montréal selon l'indice de défavorisation</i>	54
<b>CONCLUSION</b>	61
<b>RÉFÉRENCES</b>	64

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1	Part du travail atypique dans l'emploi total selon l'âge et le sexe en 1997 et en 2001 au Québec	12
Tableau 2	Statistiques portant sur la dynamique du faible revenu sur une période de six ans dans les années 1990	21
Tableau 3	Taux de faible revenu parmi les 5 groupes : toutes les personnes et les faibles revenus persistants	22
Tableau 4	Taux de faible revenu dans les régions administratives du Québec	24
Tableau 5	Taux de faible revenu, selon le type de famille, Montréal et ensemble du Québec, 2000-2004	49
Tableau 6	Indicateurs de défavorisation matérielle et sociale	54

## LISTE DES FIGURES

---

Figure 1	Croissance des formes d'emploi au Québec entre 1976 et 1995	11
Figure 2	Évolution des taux de pauvreté dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal	26
Figure 3	Taux de pauvreté en 2000 à Montréal, dans l'ensemble du Québec et au Canada	27

## LISTE DES CARTES

---

Carte 1	Espérance de vie à la naissance, sexes réunis (1999-2003) sur les territoires de CLSC de l'île de Montréal	45
Carte 2	Portrait du territoire à l'étude	56
Carte 3	La défavorisation matérielle et sociale sur le territoire de la RMR de Montréal et de Centraide du Grand Montréal, recensement de 2001	57
Carte 4	Secteurs à forte concentration de pauvreté matérielle sur le territoire de la RMR de Montréal et de Centraide du Grand Montréal, recensement de 2001	58
Carte 5	Secteurs à forte concentration de pauvreté sociale sur le territoire de la RMR de Montréal et de Centraide du Grand Montréal, recensement de 2001	59
Carte 6	Secteurs à forte concentration de pauvreté matérielle et sociale sur le territoire de la RMR de Montréal et de Centraide du Grand Montréal, recensement de 2001	60

## QUELQUES DÉFINITIONS<sup>1</sup>

### COEFFICIENT DE GINI

Le coefficient de Gini sert à mesurer le niveau d'égalité de la répartition du revenu au sein de diverses populations ou au sein de la même population au fil du temps. Les valeurs du coefficient de Gini varient entre 0 et 1. Une valeur de 0 indique que le revenu est également divisé entre tous les membres de la population, ceux-ci recevant exactement la même somme de revenu. Une valeur de 1 montre au contraire une distribution parfaitement inégale. À titre d'exemple, selon Picot et Myles (2004) le Canada avait en 2000 un coefficient de 0,29, témoignant d'une plus grande égalité qu'aux États-Unis (coefficient de 0,37) ou au Royaume-Uni (coefficient de 0,35), mais d'une moindre égalité comparé aux pays comme la Finlande ou la Suède qui avaient un coefficient de 0,25.

### FAIBLE REVENU

#### *Seuils de faible revenu (SFR)*

Les SFR sont établis en fonction de la part du revenu dépensée par la moyenne des familles canadiennes pour les biens dits essentiels (logement, vêtement et nourriture), part qui est révisée périodiquement à laquelle on ajoute 20 points de pourcentage (écart arbitraire établi par Statistique Canada). Les seuils de faible revenu sont calculés en tenant compte de la taille de la famille et de la taille de la communauté où elle réside. Ils sont ajustés annuellement, d'après l'indice des prix à la consommation. Une personne à faible revenu est une personne dont le revenu familial est inférieur au seuil de faible revenu, y compris les personnes vivant seules dont le revenu tombe sous les seuils de faible revenu. Statistique Canada produit deux séries de SFR et les taux correspondant : l'une fondée sur le revenu avant impôt et l'autre, sur le revenu après impôt.

Selon les SFR après impôt, en 2006, une famille montréalaise composée de deux adultes et de deux enfants est dite à faible revenu si son revenu familial est inférieur à 33 221\$; pour une famille monoparentale avec deux enfants, si son revenu est inférieur à 26 628\$. (source : Statistique Canada, Cat. 75 F0002MIF, mai 2007, p. 18.)

#### **Seuils de faible revenu (base de 1992) après impôt, 2006, Canada**

Taille de l'unité familiale	Régions rurales	Régions	Régions	Régions	Régions de
		urbaines, moins de 30 000 habitants	urbaines, de 30 000 à 99 999 habitants	urbaines, de 100 000 à 499 999 habitants	500 000 habitants et plus
\$					
1 personne	11 494	13 154	14 674	14 859	17 570
2 personnes	13 989	16 010	17 860	18 085	21 384
3 personnes	17 420	19 934	22 239	22 519	26 628
4 personnes	21 731	24 871	27 745	28 095	33 221
5 personnes	24 746	28 321	31 594	31 992	37 828
6 personnes	27 444	31 409	35 039	35 480	41 953
7 pers. et plus	30 142	34 496	38 483	38 967	46 077

Source : Statistique Canada

#### **Mesure du faible revenu (MFR) avant et après impôt**

La MFR est une mesure correspondant à un pourcentage fixe (50%) du revenu familial médian « ajusté » en fonction de la taille et de la composition de la famille. Pour chaque famille, la taille ajustée est

<sup>1</sup> Sources: Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

déterminée selon l'échelle d'équivalence suivante : le membre le plus âgé de la famille est représenté par 1,0, la personne suivante en âge et tous les autres membres de 16 ans et plus ont un poids de 0,4 et tous les autres membres âgés de moins de 16 ans ont un poids de 0,3.

Une famille a un faible revenu lorsque son revenu, divisé par la taille ajustée de la famille, est inférieur à la moitié du revenu médian ajusté pour l'ensemble des familles. D'autres pourcentages du revenu médian peuvent être utilisés (40% ou 60%). D'autres échelles d'équivalence peuvent également être utilisées.

Selon la MFR, en 2005, une famille montréalaise composée de deux adultes et de deux enfants est dite à faible revenu si son revenu familial après impôt est inférieur à 29 208\$; pour une famille monoparentale avec deux enfants, si son revenu est inférieur à 24 827\$. (source Statistique Canada, Cat. 75 F0002MIF, mai 2007, p. 26.)

### ***Taux de faible revenu***

Selon le cas, proportion de personnes ou de familles à faible revenu (défini à partir des SFR ou de la MFR, selon l'étude) par rapport à l'ensemble des personnes ou des familles.

### ***Écart de faible revenu***

Le taux de faible revenu mesure la proportion de personnes se trouvant sous un seuil de faible revenu tandis que l'écart de faible revenu est une mesure de l'intensité de faible revenu parmi les personnes tombant sous les seuils, c'est-à-dire la différence de revenu entre les seuils de faible revenu et le revenu moyen parmi les familles à faible revenu.

## **FAMILLE DE RECENSEMENT**

Statistique Canada définit la famille de recensement comme suit : un couple marié ou vivant en union libre avec ou sans enfants ; elle peut aussi correspondre à un parent seul vivant avec au moins un enfant. Tous les membres d'une famille de recensement habitent le même logement. Le couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Les enfants peuvent être les enfants naturels du couple ou du parent seul ou être apparentés par mariage ou par adoption, sans égard à leur âge ni à leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents sans leurs parents constituent également une famille de recensement.

## **FAMILLE ÉCONOMIQUE**

Le concept de famille économique est utilisé pour établir les seuils de faible revenu et non celui de famille de recensement. Une famille économique est constituée de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union de fait ou par adoption. La famille économique peut comprendre un plus grand nombre de personnes que la famille de recensement.

## **PERSONNE SEULE OU HORS FAMILLE**

Une personne seule est une personne qui vit seule dans un logement.

Une personne hors famille correspond soit à une personne qui vit seule soit à une personne qui cohabite avec d'autres sans qu'il y ait de liens de parenté entre les personnes

## **PARENTS SEULS**

Parent vivant avec au moins un enfant dans une résidence où aucun autre parent n'habite.

## **PAUVRETÉ PERSISTANTE**

Ce terme est employé lorsqu'on examine la dynamique du faible revenu sur une période de temps particulière. Les personnes considérées en situation de pauvreté chronique ou persistante sont celles qui

sont affectées par un faible revenu pendant toute la période d'étude (qui varie selon les analyses), en comparaison des personnes pour qui il s'agit d'une situation transitoire pendant cette même période.

Par exemple pour Hatfield (2004) dont l'étude permet d'identifier les groupes les plus à risques de faible revenu persistant (personnes seules âgées de 45 à 59 ans, personnes souffrant d'un problème physique ou mental limitant le type de travail et le nombre d'heures rémunérées, immigrants récents, parents seuls, autochtones hors réserve), une personne connaît une situation de faible revenu persistant si le revenu cumulatif de sa famille économique entre 1993 et 1998 ou entre 1996 et 2001 est resté inférieur au montant cumulatif des seuils de faible revenu de cette famille après transferts et après impôt au cours de cette période, comme mesurés par Statistique Canada.

### **RÉGION ADMINISTRATIVE**

Le Québec compte 17 régions administratives, dont les territoires résultent du regroupement de municipalités régionales de comté (MRC) ou de territoires équivalents à des MRC. La région administrative de Montréal correspond à **l'île de Montréal** et à la région sociosanitaire 06.

### **RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT (RMR)**

Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand centre urbain. Pour former une région métropolitaine de recensement, le centre urbain doit compter au moins 100 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail. (Statistique Canada, dictionnaire du recensement de 2001).

Le territoire de la RMR de Montréal est beaucoup plus vaste que la région administrative de Montréal. Il s'étend de St-Jérôme, au nord, jusqu'aux limites des MRC de Roussillon et de la Vallée du Richelieu, au sud ; de Vaudreuil-Soulanges à l'ouest, jusqu'à Lavaltrie, à l'est. Il regroupe 65 municipalités. Il couvre en totalité deux régions administratives : l'île de Montréal et Laval mais partiellement trois autres régions : Laurentides, Lanaudière et Montérégie.

Le territoire desservi par Centraide du Grand Montréal n'est pas identique à celui de la RMR de Montréal. Il exclut les régions de Laurentides et Lanaudière. Il comprend : Laval, l'île de Montréal et, au sud, une partie plus vaste que celle de la RMR. et qui s'étend au delà de la Montérégie.

## **INTRODUCTION**

Dans le cadre d'une démarche stratégique visant à mettre à jour les orientations en matière d'interventions sociales, et à la demande de la vice-présidence en développement social, Centraide a confié à un groupe de travail le soin de cerner le contexte de la pauvreté sur le territoire que l'organisation dessert dans le Grand Montréal. Plus particulièrement, il s'agissait d'identifier les faits saillants les plus récents en ce qui concerne l'évolution de la pauvreté, les types de pauvreté observés, les populations les plus vulnérables et les espaces montréalais de pauvreté.

La pauvreté est un phénomène complexe. Le seuil de pauvreté est estimé de façon variable, entre autres selon le contexte historique, les cultures et le niveau de vie moyen du groupe. À partir de la définition en vigueur et des dimensions observées, on retiendra en effet différents indicateurs qui permettent d'en dresser le portrait et d'en suivre l'évolution<sup>2</sup>, bien que le niveau de revenu ne puisse être ignoré. À ceci ajoutons que la pauvreté, pour ceux et celles qui la vivent, revêt plusieurs sens et emprunte diverses trajectoires, malgré le partage d'obstacles communs<sup>3</sup>. Faire le tour de toutes les dimensions et indicateurs choisis pour mesurer l'incidence de la pauvreté est ainsi une tâche fort exigeante qu'on ne pourrait mener dans le cadre de cette réflexion. Nous présentons donc un portrait général qui insiste sur des aspects importants de la pauvreté, soit la nécessité de replacer le phénomène dans le temps et dans son contexte, de tenir compte des parcours de vie des personnes qui sont touchées par la pauvreté à un moment de leur vie ou de façon persistante, de même que des répercussions qu'elle entraîne sur de multiples aspects de leur vie et sur celle de leurs proches.

Nous avons choisi d'illustrer le sujet en commençant par présenter le contexte des dernières décennies qui a fait émerger de nouveaux enjeux et de « nouvelles pauvretés ». Suivra ensuite le profil incontournable de la pauvreté économique et des principales répercussions de celle-ci. Nous présenterons les grandes tendances et illustrerons les multiples facettes de la pauvreté à partir de différentes études, rapports et enquêtes canadiennes ou québécoises et ferons ressortir les informations sur les réalités montréalaises lorsqu'elles sont disponibles. Une dernière section visera à dresser un portrait de la dimension territoriale de la pauvreté, en s'interrogeant sur la spécificité du territoire montréalais en comparaison des espaces de pauvreté américains, et en documentant la question de la répartition des zones de pauvreté à Montréal.

---

<sup>2</sup> L'inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale préparé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2004) fait un tour d'horizon des multiples façons de définir et de mesurer la pauvreté.

<sup>3</sup> En témoigne l'exposition interactive et itinérante intitulée « Objet : pauvreté », mise sur pied par le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Les membres du réseau du Collectif ont été invités à faire parvenir des objets qui représentent pour eux la pauvreté et un court texte expliquant leur choix. On peut obtenir au Collectif le catalogue qui contient plus d'une centaine d'objets. Voir <http://www.pauvrete.qc.ca/>



# LE CONTEXTE UN REGARD DIFFÉRENT SUR LA PAUVRETÉ

## DE NOUVELLES RÉALITÉS

Dans les années soixante au Québec, la pauvreté était, plus souvent qu'autrement, le fait de familles biparentales avec de nombreux enfants dont la situation difficile était due à des revenus de travail insuffisants ou à l'incapacité du chef de famille de se trouver un emploi pour toutes sortes de raisons (faibles qualifications, faible scolarité, incapacités physiques ou autres) dans un marché du travail industriel déjà saturé. À partir des années 1980 toutefois, une nouvelle dynamique du marché du travail de même que les transformations de la structure familiale sont parmi les grands facteurs qui ont fait émerger des « nouvelles pauvretés » (Leseman 1989). La crise des années 1990, la restructuration économique et l'ouverture des marchés ont aussi contribué à fragiliser des classes autrefois à l'abri. Depuis 1997, la conjoncture économique a été plus favorable, néanmoins, ce ne sont pas toutes les catégories de la population qui en ont profité.

Les documents consultés sur l'évolution de la pauvreté dans le contexte canadien, québécois et montréalais, et dont nous présenterons les principaux constats dans ce texte, identifient, parmi les principaux enjeux découlant des transformations sociales des dernières décennies qui ont contribué à l'apparition de nouvelles populations vulnérables :

- **la transformation du marché du travail**, soit un recul de l'emploi salarié à temps plein et la croissance de l'emploi atypique (travail à temps partiel, travail à durée déterminée ou temporaire, travail à domicile ou télétravail, travail autonome). Bien que depuis quelques années, on observe une régression des emplois atypiques dans la création d'emplois, la proportion de ce type d'emploi est demeurée stable depuis le milieu des années 90 (36%). Lorsque ce type de travail, souvent faiblement rémunéré et échappant aux protections sociales, est associé à d'autres facteurs comme une charge familiale et l'absence d'un deuxième gagne-pain dans le ménage, il est désormais un facteur à considérer dans l'augmentation de la pauvreté.
- **la transformation de l'organisation sociale**, soit de la structure familiale (par exemple, plus de ruptures d'union, de personnes hors famille ou seules), dans un contexte démographique de vieillissement de la population, qui a engendré une féminisation de la pauvreté et un accroissement du nombre de personnes seules, vivant en situation de précarité économique;
- et la **dégradation des conditions économiques des immigrants récents** dans un contexte d'évolution de la composition des cohortes d'immigrants et de certaines de leurs caractéristiques (langue d'origine, minorités visibles), de la baisse de la rétribution économique de leur expérience et compétences avant l'immigration et d'une compétition accrue avec une population canadienne de plus en plus scolarisée.

## **Transformations et segmentation du marché du travail**

Au cours des dernières décennies, le marché du travail a connu d'importants changements sous l'influence de facteurs tels la mondialisation du marché, les avancées technologiques et l'apparition de la nouvelle économie du savoir. On a observé, depuis une trentaine d'années plus particulièrement :

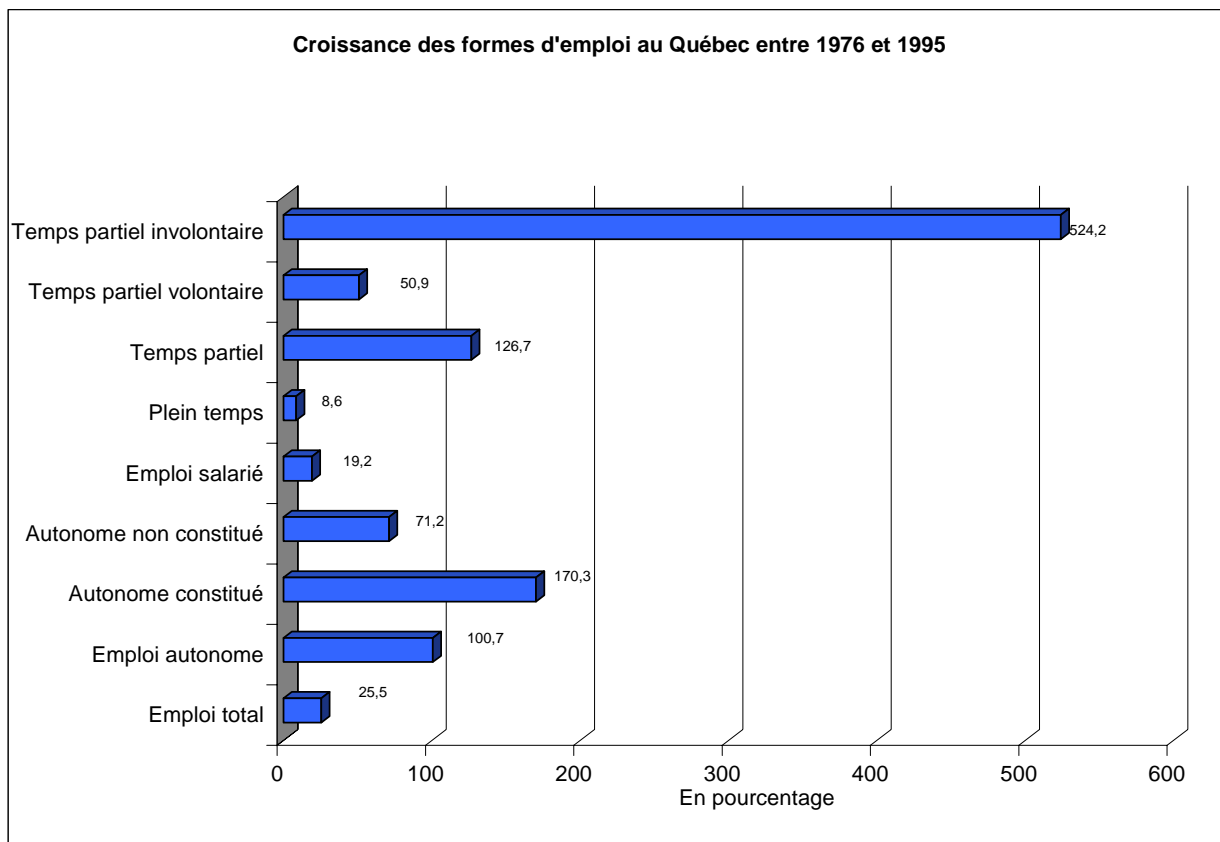
- Une segmentation du marché du travail québécois qui risque de se poursuivre dans les prochaines années. D'un côté, le premier marché est caractérisé par de bons emplois requérant une formation poussée et offrant en général de bonnes conditions de travail tout comme de bonnes protections sociales. Les trois quarts des bons emplois sont maintenant dans certains domaines du secteur des services, une progression liée aux nouvelles technologies et au développement des services à la personne, emplois qui exigent des qualifications importantes (Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLCPES) 2007). Au Québec en 2005, quatre emplois sur dix étaient de niveau hautement qualifié (gestion, professionnels et techniciens de niveau collégial).

D'un autre côté, on observe un marché constitué par des emplois exigeant peu de formation et offrant des conditions de travail précaires. À Montréal, parmi les personnes qui gagnent moins de 20,000\$ par année en travaillant à temps plein, selon les données du recensement de 2001, on trouve plus de 40% des vendeurs et commis-vendeurs, des caissiers, du personnel des services des aliments et boissons et des manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique; lorsque ces personnes exercent ces métiers à temps partiel, la proportion de faible revenu grimpe à 85% (CRÉ de Montréal 2007).

### **Le fait de travailler n'est pas toujours une garantie d'échapper à la pauvreté.**

- Il y a eu un recul de la norme de l'emploi salarié typique, c'est-à-dire de l'emploi salarié permanent et à temps plein, « à durée indéterminée, souvent le même pour toute la vie, ou alors avec une mobilité ascendante, c'est-à-dire une progression de carrière permettant d'améliorer son sort », de même qu'assorti d'un accès à des droits collectifs et à des mesures de protection sociale (D'amours 2002 : 5). L'emploi salarié à temps plein au Québec demeure encore le fait de la majorité des emplois, mais sa place a diminué en l'espace d'une vingtaine d'années, passant de 83,3% à 70,7% de l'ensemble des emplois.
- On observe en effet la progression des formes de travail atypique, c'est-à-dire : emploi à temps partiel, emploi temporaire, saisonnier ou contractuel, travail autonome, ou cumul d'une ou plusieurs de ces formes. Au cours des dernières décennies, la place occupée par ce type d'emploi au Québec a plus que doublé, de 16,7% des emplois en 1976 à 36,5% des emplois en 2002 (CCLCPES, 2007). Selon le rapport Bernier qui a documenté la situation de travail non traditionnelle plus récemment (Bernier *et al.* 2003), de 1997 à 2001, en pleine période de croissance économique, il y a eu toutefois une régression importante des emplois atypiques dans la création d'emplois. Pendant cette période, le travail salarié permanent à temps plein a représenté près de 90% du solde net des emplois créés, alors que dans la période de 1976 à 1996, les trois quarts des emplois créés avaient été des emplois atypiques.

FIGURE 1



Source : Ministère du travail, Québec (1998). L'évolution de l'emploi atypique au Québec.

- Même si la création d'emplois au cours de la période 1997-2001 a suivi une tout autre dynamique, la structure générale de l'emploi n'a pas été modifiée de façon importante et la proportion des emplois atypiques dans l'emploi total est demeurée stable, autour de 36 % (Bernier *et al.* 2003). Parmi l'ensemble des emplois atypiques, le travail salarié temporaire à temps plein (contrat de travail à fin déterminée) a été la forme atypique dominante, alors que la période 1976 à 1995 avait été marquée par la forte croissance du travail autonome et du travail à temps partiel. La part du travail atypique en proportion de l'emploi total est plus importante pour les femmes. Elle varie aussi selon les groupes d'âge, la part de l'atypie tendant à croître avec l'âge. Ce type de travail est souvent faiblement rémunéré, échappe à la protection des lois du travail, génère de l'insécurité, entre autres car ces personnes se trouvent exclues de nombreux avantages ou protections sociales dont bénéficient les salariés.

TABLEAU 1

Part du travail atypique dans l'emploi total selon l'âge et le sexe en 1997 et en 2001 au Québec *				
HOMMES		FEMMES		
20-34 ANS				
1997 27,0%	2001 23,3%	1997 36,5%	2001 34,3%	
Variation : -3,7		Variation : -2,2		
35-49 ans				
1997 28,1%	2001 27,1%	1997 35,6%	2001 33,3%	
Variation : -1,0		Variation : -2,3		
50-64 ans				
1997 35,5%	2001 34,2%	1997 44,1%	2001 42,4%	
Variation : - 1,3		Variation : -1,7%		

\* Excluant les étudiants

Source : Bernier *et al.* 2003

- De plus le marché du travail a été caractérisé par la diminution des salaires, surtout en bas de l'échelle (Chung 2004). Alors que la rémunération hebdomadaire moyenne des employés à temps plein s'est accrue de 11%, étant passée de 785\$ en 1980 à 868\$ en 2000, celle des travailleurs peu rémunérés (moins de 10\$/l'heure) a diminué, passant de 251\$ à 231\$ (-8%). Leurs gains annuels ont toutefois augmenté de 6%, car ils ont travaillé un plus grand nombre de semaines. Cette hausse des semaines travaillées fait que la proportion des travailleurs peu rémunérés vivant dans une famille à faible revenu est demeurée identique entre 1980 et 2000, même si le salaire a diminué. Néanmoins, parmi certains groupes de travailleurs à faible rémunération, comme les personnes hors famille ou vivant seules et les parents seuls, on le verra, on trouve une proportion importante de familles à faible revenu.

### **Transformations des dynamiques familiales, vulnérabilités des femmes et des personnes seules**

Les trente dernières années ont été marquées par des transformations importantes et accélérées des structures familiales et sociales : l'augmentation du taux d'activité des femmes québécoises (de 30% en 1976 à 76% en 2005), le vieillissement de la population, la plus grande diversité des types de familles, la diversification des situations matrimoniales (union de fait, mariage de personnes du même sexe, divorce, séparation, remariage ou nouvelle cohabitation) et la hausse des ménages non familiaux. On a vu aussi un écart grandissant entre le revenu des ménages à revenu unique (personnes seules et familles monoparentales) et les ménages à double revenu.

- De 1997 à 2004, la proportion de personnes à faible revenu est demeurée plus grande chez les femmes que chez les hommes. En 2004, le taux de faible revenu après impôt était de 11,8% chez les femmes comparativement à 10,7% chez les hommes (CCLCPES 2007). Encore aujourd'hui, les revenus des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, elles occupent la majorité des emplois atypiques – en raison entre autres des questions de conciliation du travail et des responsabilités

familiales – elles accomplissent souvent un travail non rémunéré ou invisible et, lorsqu'elles sont âgées, ont accès à des pensions moins généreuses. De plus, les femmes s'appauvrissent en ayant des enfants : les mères seules affichent des taux de pauvreté de beaucoup supérieurs à ceux des couples avec enfants. Celles-ci sont particulièrement touchées par les problèmes d'accès à un logement convenable et abordable, et la situation était assez inquiétante à Montréal, comme nous le verrons (Conseil des Montréalaises, 2006). Avec le vieillissement de la population – en 2005, 15,1% de la population montréalaise est âgée de plus de 65 ans et selon l'Institut de la Statistique du Québec, elle pourrait être de 20,7% en 2026 – se pose de plus la nécessité de mesures de soutien pour tenir compte de la difficulté à concilier le travail et la double responsabilité des soins aux enfants et aux aînés, qui sont toujours principalement assumés par les femmes.

## Les femmes âgées sont particulièrement touchées par la pauvreté

- Les politiques sociales changeantes (entre autres la désinstitutionnalisation des personnes âgées, le virage ambulatoire, la réduction de la durée des hospitalisations) provoquent une modification des soins aux aînés qui sont de plus en plus déplacés des soins officiels en établissement vers les soins familiaux non officiels à l'intérieur de la communauté. Or le réseau social des personnes âgées en perte d'autonomie est en pleine mutation et les personnes âgées ne disposent pas toutes d'un réseau social étendu pour leur venir en aide. Ainsi, les aînés les moins avantagés paraissent être les personnes âgées qui vivent sans conjoint (avec ou sans enfant), et surtout les femmes sans conjoint ni enfant survivant qui vivent souvent seules (Martel et Légaré 2001). En 2001, le taux de pauvreté des femmes de 65 ans et plus, vivant seules, est de 61% dans la région métropolitaine de recensement de Montréal et l'île de Montréal (Division de recensement), et de 65% dans la ville de Montréal (subdivision de recensement) (Conseil canadien de développement social - CCDS, *Projet sur la pauvreté urbaine*, 2007). L'arrivée des générations du baby-boom à 65 ans dès 2011 devrait produire un accroissement du nombre de personnes sans soutien (ni conjoint, ni enfant), dans la mesure où cette génération est en bonne partie associée à une hausse du nombre de ruptures d'union et à la baisse de la fécondité au Québec.

## Le nombre de personnes seules et le nombre de ménages où il n'y a qu'un seul gagne-pain augmentent

- De 1971 à 2006, la proportion de personnes seules a plus que doublé au Québec, passant de 12,1% de la population à 28,8%. Chez les 20 à 29 ans, près de six personnes hors familles sur dix vivent seules (c'est-à-dire ne cohabitent avec personne). Montréal est en deuxième position, après Vancouver, quant aux villes où on trouve la portion la plus importante de ménages composés d'une seule personne (38%). Elle occupe la première place dans les villes canadiennes quant à la proportion de personnes de 65 ans et plus vivant seules (Comité famille CRÉ de Montréal 2007). Le taux de personnes seules, selon les projections démographiques, pourrait augmenter avec le vieillissement de la population qui produira son lot de personnes veuves et avec le taux élevé de divorces et de séparation. Or les personnes seules sont fort touchées par la pauvreté persistante, il en sera question plus loin.

L'augmentation du nombre de personnes seules et la place restreinte qu'occupe la famille dans les réseaux de soutien des personnes posent un défi important aux communautés en ce qui a trait au développement d'autres types d'entraide.

### ***Pauvreté et ethnicité***

Partout au Canada, dans presque toutes les régions urbaines où elles constituent une part importante de la population, les populations récemment immigrées sont surreprésentées dans les populations à faible revenu et leur taux de faible revenu a beaucoup augmenté de 1980 à 2000. Ainsi, la proportion d'immigrants récents (arrivés depuis dix ans et moins) dont le revenu familial était inférieur au seuil de faible revenu a monté de 24,6% en 1980 à 31,3% en 1990 et à 35,8% en 2000 (Picot et Sweetman 2005). La situation s'est améliorée de 1995 à 2000, les taux tombant de 47,0% à 35,8%, mais n'a pas renversé la tendance de détérioration des taux de faible revenu observée depuis 20 ans. Les conditions des immigrants sur le marché du travail à Montréal comme ailleurs au Canada se sont dégradées considérablement. Le fait que les cohortes récentes d'immigrés soient plus instruites n'y change rien. Les immigrants qui sont au Canada depuis plus de 20 ans s'en sortent toutefois mieux (Picot et Sweetman 2005).

Les premières recherches qui se sont attardées à la situation des immigrants, axées sur les gains ou revenus d'emplois, tendaient à démontrer certaines difficultés à l'arrivée – se traduisant par des écarts avec la population souche – qui s'estompaient au fur et à mesure que les immigrants s'intégraient au marché du travail de la société d'accueil. Par la suite, on s'est rendu compte que ces écarts ne se réduisaient pas si vite qu'on le pensait et même qu'ils s'accroissaient, particulièrement dans les décennies 1980 et 1990. Lorsqu'on examine plus particulièrement le faible revenu des immigrants – qui permet de tenir compte des chômeurs et des inactifs – les études arrivent à la conclusion que les taux de faible revenu des immigrants ont poursuivi une tendance constante et à long terme à la hausse de 1980 à 2000 (Picot et Hou 2003). Une analyse récente révèle que 16,5% des immigrants arrivés au pays entre 1992 et 1994 étaient en situation de faible revenu persistant durant leurs premières dix années au Canada. En comparaison, le groupe de référence des 25 à 29 ans qui arrivent sur le marché du travail affichait un taux de faible revenu persistant sur dix ans de 6,8% (Picot, Hou et Coulombe 2007).

Pourtant, au début des années 1990, le processus de sélection des immigrants a été modifié de façon à ce que soient choisis ceux qui avaient le plus de chance de réussir dans une nouvelle économie du savoir. Le profil des immigrants ayant obtenu le droit d'établissement s'est ainsi modifié de façon importante : entre 1992 et 2004, le pourcentage de 15 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire est passé de 16,9% à 44,7%; le nombre des immigrants appartenant à la catégorie économique des travailleurs qualifiés a fortement augmenté, de 28,8% à 51% au cours de la période et un pourcentage plus élevé de demandeurs qualifiés exerçaient une profession dans les domaines de la technologie de l'information ou du génie, soit 44,9% en 2004 comparé à 6,1% en 1992 (Picot, Hou et Coulombe 2007). En dépit des changements du processus de sélection et de l'amélioration de l'économie depuis 1995, les résultats sur le plan du bien-être de la famille chez les nouveaux immigrants ont continué de se détériorer après 2000. Les immigrants qualifiés et les immigrants en provenance d'Afrique et d'Asie de l'est affichent des taux particulièrement élevés de faible revenu chronique.

« La proportion croissante d'immigrants plus instruits et appartenant à la catégorie des travailleurs qualifiés a changé le visage de la population chroniquement pauvre au cours des années 1990 » (Picot, Hou et Coulombe 2007 : 42)

Différents facteurs pourraient expliquer cet élargissement de l'écart de gains entre les récentes cohortes d'immigrants et les travailleurs nés au Canada. Selon Picot et Sweetman (2005), les interprétations suivantes semblent les plus plausibles :

- L'évolution de la composition des pays d'origine – les régions qui ont gagné en importance de 1981 à 2001 sont l'Europe orientale, l'Asie du Sud (Inde et Pakistan), de l'Est (Chine, Corée et Japon) et de l'Ouest (Iraq, Iran et Afghanistan) et l'Afrique –, de la langue maternelle et(ou) de la langue parlée à la maison ainsi que du statut de minorité visible peut faire en sorte qu'au début, le capital humain soit moins transférable en raison des compétences linguistiques, des différences culturelles et de la discrimination. En effet, comme le nombre d'immigrants qui sont membres de minorités visibles a augmenté, la discrimination peut très bien avoir augmenté. Il y a toutefois peu de données permettant de mesurer son évolution et ses effets.

Soulignons que Montréal se démarque des autres métropoles canadiennes par une part plus élevée de réfugiés dans l'immigration récente et par une plus grande diversité des pays et régions de provenance. Par ailleurs, les 10 pays de naissance en tête de liste pour les immigrants arrivés dans les années 1990 diffèrent aussi, entre autres en ce qui concerne l'importance que revêt la place de l'immigration en provenance d'Haïti, d'Algérie, du Liban, et du Maroc. Ces immigrants connaissent davantage le français, mais beaucoup ignorent l'anglais alors que cette langue est souvent requise dans les emplois plus qualifiés de la nouvelle économie (Germain *et al.* 2003). La diversité peut avoir une incidence sur la situation des immigrants récents sur le marché du travail, mais aussi sur le marché locatif montréalais, dans la mesure où les réseaux sociaux et les institutions dites mono-ethniques peuvent être moins développés (Rose *et al.* 2007). La composition moins « traditionnelle » de l'immigration récente peut susciter des difficultés d'intégration économique et d'insertion résidentielle particulières.

- La baisse de la rétribution économique de l'expérience potentielle sur le marché du travail avant l'immigration, pour les immigrants de pays d'origine non traditionnels. Pour ces derniers la rétribution des acquis serait pratiquement nulle, l'expérience professionnelle acquise à l'étranger par les immigrants qui arrivent étant de plus en plus négligée sur le marché du travail canadien.
- Une détérioration généralisée des résultats sur le marché du travail des nouveaux actifs. Tout au long des années 1980 et 1990, les gains des jeunes actifs canadiens, des jeunes hommes plus particulièrement, ont été en baisse. Il est possible que les mêmes facteurs qui agissent sur la baisse des gains des nouveaux actifs en général, encore mal compris, agissent aussi en ce qui concerne les nouveaux immigrants qui entrent sur le marché du travail canadien. Ainsi, quel que

soit leur âge à l'arrivée et leur expérience, le marché du travail semble traiter les immigrants comme de nouveaux actifs.

- D'autres facteurs pourraient contribuer, comme l'incidence à long terme de l'arrivée des immigrants sur le marché du travail en pleine récession économique – la situation des immigrants récents s'est très largement détériorée dans les premières années de la décennie 1990, période où les niveaux d'immigration sont demeurés élevés – et le fait que la situation des immigrants sur le marché du travail est plus sensible au cycle économique que celle des Canadiens de souche.
- De plus, les immigrants feraient face à une compétition accrue avec des sources intérieures de main-d'œuvre plus instruites, ce qui peut faire en sorte qu'ils sont moins capables de monnayer leur instruction et leur expérience acquise à l'extérieur, en plus d'avoir à subir une discrimination plus importante du fait que la composition des pays d'origine a changé.

## **DE NOUVELLES CONNAISSANCES**

Depuis une vingtaine d'années, les enquêtes-ménages longitudinales ont contribué à mieux définir les contours de ces nouvelles pauvretés, et au développement de nouvelles bases conceptuelles pour observer la pauvreté, sa profondeur et ses conséquences. Nous puiserons dans ces connaissances dans le cadre de ce portrait. Quelques mots d'abord sur leur apport dans ce contexte particulier que nous venons de présenter. En premier lieu, en mettant au jour les répercussions considérables des conjonctures économiques et de la transformation du travail (sa nature, son accessibilité) sur la pauvreté, les enquêtes apportent plusieurs arguments pour contrer l'interprétation traditionnelle reliant la pauvreté à des causes individuelles (manque de motivation, paresse, laisser-aller, irresponsabilité, comportements à risque, échec personnel, manque d'ambition, etc.). Ensuite, les connaissances sur l'évolution de la pauvreté dans le temps permettent de révéler que la pauvreté n'est pas que le destin de quelques incapables ou malchanceux. La pauvreté peut toucher n'importe qui, pas nécessairement comme une fatalité qui frappe tout le monde de la même manière, plutôt comme une situation à durée variable dans laquelle on peut entrer mais aussi dont on peut sortir, selon différents facteurs que nous passerons en revue sous peu.

Ensuite, elles ont permis de colliger des informations de diverses natures sur les individus et les ménages et de les mettre en relation, de façon à révéler que la pauvreté est beaucoup plus qu'une seule privation de revenu. On s'est rendu compte que la précarité financière peut dépendre de multiples facteurs à l'œuvre et qu'elle entraîne des répercussions sur plusieurs aspects de la vie des individus et sur celle de leurs proches. De plus, l'examen longitudinal des données indique que lorsque la pauvreté se maintient, elle entraîne un cumul de vulnérabilités économiques, sociales et de santé pouvant même entraîner des effets intergénérationnels. En somme, la pauvreté a été révélée sous ses multiples dimensions comme une situation complexe dont les causes ne sont pas toujours évidentes à déceler ni à contrer.



## DE NOUVELLES POLITIQUES

Tout ceci a pu soutenir les diverses voix qui se sont fait entendre pour dénoncer l'existence de nombreuses insuffisances dans les politiques sociales. Dans un premier temps, l'existence de ces nouvelles données et de ces « nouvelles pauvretés » venait questionner en profondeur un système de prise en charge public qui avait été façonné dans un contexte de plein emploi, de travail et de structures familiales stables (Leseman 1989). Dans un deuxième temps, ces nouvelles réalités réclamaient une perspective intégrée et une intervention sur plusieurs fronts. On devait songer notamment aux répercussions de la pauvreté sur les enfants, et penser aux moyens de leur assurer un développement favorable. Plusieurs pays européens se sont concertés pour se doter de stratégies nationales contre la pauvreté et l'exclusion sociale. À ce titre, le Québec a aussi été un précurseur au Canada et même en Amérique du Nord, réalisant qu'une perspective intégrée aurait davantage sa place.

Le 13 décembre 2002, l'Assemblée nationale du Québec a en effet adopté à l'unanimité une loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Sans contenir nécessairement beaucoup d'engagements précis et de mesures concrètes, cette loi a pour particularité d'inscrire la visée permanente de tendre vers un Québec sans pauvreté et fixe de rejoindre en dix ans le rang des sociétés industrialisées où il y a le moins de pauvreté. Il s'agit d'une innovation politique majeure en Amérique du Nord, puisqu'elle fait de la lutte à la pauvreté une priorité politique explicite et centrale (Noël 2003). La stratégie de lutte à la pauvreté qui sous-tend cette loi aborde la pauvreté et l'exclusion dans une perspective éclairée, qui tient compte des connaissances de pointe que fournissent les sciences sociales sur ces questions (Bernard 2002) :

Au cœur de cette perspective de développement se trouvent trois notions clés /.../:

Une perspective longitudinale, qui voit la pauvreté et l'exclusion comme résultant d'un processus se déroulant au fil du temps, et qui vise à enrayer et à renverser ce processus.

Une perspective intégrée, qui tient compte, dans les processus d'entrée dans la pauvreté et de sortie, de la dynamique entrecroisée de tous les aspects de la vie des individus et des familles: éducation, santé, emploi, situation conjugale et parentale, logement, vie de quartier et communautaire, etc.

Une perspective de participation, qui mise sur une mobilisation des individus, des familles et des communautés en appuyant une démarche par laquelle chacun peut "cheminer vers l'atteinte de son autonomie et participer activement, selon ses capacités, à la vie sociale et au progrès collectif" (Chapitre II, Article 4). (Bernard, 2002 : 2)

De plus, le processus qui a mené à l'adoption de cette loi est en bonne partie le produit d'une mobilisation forte d'une coalition d'acteurs sociaux<sup>4</sup> (Noël 2003; Dufour 2004). Cette mobilisation aurait été un travail symbolique majeur qui a permis la construction de représentations différentes de la pauvreté et des personnes pauvres. Comme le souligne Pascale Dufour (2004), une particularité de la production de la loi 112 est qu'elle est le fait des personnes pauvres elles-mêmes qui vont contribuer à orienter les revendications et les propositions politiques. De plus, cette expérience s'est avérée un travail d'éducation à la réalité de la pauvreté. L'œuvre du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté (aujourd'hui Collectif pour un Québec sans pauvreté) a entre autres permis de remettre en cause les représentations des personnes pauvres comme des victimes, isolées, manquant de ressources pour l'action et dont l'hétérogénéité des situations rend impossible la mobilisation autour d'un projet commun. Elle ouvre la porte à une plus grande participation citoyenne et communautaire en associant la pauvreté au respect et à la réalisation effective des droits et libertés de la personne et en reconnaissant qu'aucune

---

<sup>4</sup> Le Collectif a mené un travail de consultation en vue d'élaborer une proposition de loi auquel ont participé des milliers de personnes, dont plusieurs en situation de pauvreté. Le collectif a aussi obtenu l'appui de centaines d'organismes, à l'échelle nationale et régionale, oeuvrant dans divers champs d'intervention (grandes centrales syndicales, communautés religieuses et églises, éducation, entreprises, corporations de développement économique ou communautaire local, organisations communautaires, groupes de femmes, groupes autochtones, mouvement Desjardins, etc.) Voir : [http://www.pauvrete.qc.ca/article.php3?id\\_article=109](http://www.pauvrete.qc.ca/article.php3?id_article=109)

solution n'est possible sans la participation et l'implication des personnes concernées et même sans un engagement solide de toute la société (Noël 2003). La loi définit la pauvreté comme un problème structurel qui touche l'ensemble de la société, propose un modèle de protection et de développement du capital humain et social et se démarque en cherchant notamment à travailler sur les causes de la pauvreté, et non uniquement sur les conséquences (Bouchard et Raynault 2003). Finalement, la loi 112 aurait déclenché un examen de l'approche traditionnelle canadienne qui consiste à avoir recours à des projets distincts ciblant les composantes de la pauvreté, par exemple le faible revenu temporaire, la pénurie de logements et les aptitudes au travail afin d'augmenter le revenu à un moment donné (Eliadis 2004).

Les comparaisons transnationales viennent confirmer l'importance des politiques sociales publiques et de la fonction redistributrice des politiques fiscales et des politiques de transferts. La pauvreté n'est pas une fatalité sociale, elle n'est pas la même partout, même quand les niveaux de richesse sont similaires. La comparaison des contextes internationaux à long terme donne un aperçu des forces et des faiblesses de chaque pays, qui n'affichent pas tous le même bilan en matière de lutte contre la pauvreté. Une perspective longitudinale permet de considérer l'effet des politiques sociales à moyen et long terme. Par exemple, pendant la période de 1994-1997, le taux de faible revenu au Canada a augmenté, malgré l'amélioration de la conjoncture économique, car cette période a été marquée par une diminution des transferts. Certains pays, comme la Finlande et la Suède, réussissent mieux que d'autres, les États-Unis et le Canada entre autres, à réduire le taux de faible revenu des familles monoparentales. Ainsi, la Finlande a un taux de 41,2 % de familles monoparentales ayant un faible revenu avant transferts et impôts, passant à 7,3% après transferts et impôts. Pour le Canada en 1997, la réduction est beaucoup plus faible, soit un taux de faible revenu chez les familles monoparentales de 53,3% avant impôts et transferts qui passe à un taux de 38,9% après avoir tenu compte des impôts et transferts (Picot et Myles 2005). D'un autre côté, les transferts ont eu un résultat positif lorsqu'on observe aujourd'hui le taux de faible revenu des Canadiens âgés, qui est l'un des plus faibles des démocraties prospères. Jusqu'à la fin des années 1970, il était au contraire plus élevé qu'ailleurs. C'est qu'à partir des années 1980, les réformes apportées au régime canadien des pensions dans les années 1960 ont commencé à se faire sentir. Aussi, si on regarde la pauvreté infantile, les transferts du gouvernement canadien – comme l'assurance-emploi, la Prestation nationale pour enfants et le crédit de TPS – réussissent à réduire le taux de pauvreté infantile, bien qu'il demeure encore trop élevé. Selon le Conseil canadien de développement social (2006), en 2003 ce taux était de 18%, et il aurait atteint 27% sans les transferts gouvernementaux.

Néanmoins, vers la fin du 20<sup>e</sup> siècle, on observe des menaces sérieuses au filet de sécurité sociale : on assisterait à une remontée des valeurs de responsabilité individuelle et d'initiatives personnelles, de même qu'à une crise de confiance à l'égard de la capacité de l'État de soutenir le développement économique et social (CCLCPES 2007). Pourtant, le portrait qui suit montre que la pauvreté demeure importante, en particulier à Montréal où se concentrent plusieurs populations vulnérables. Il convient donc de rappeler certains faits essentiels quant à son évolution et à ses diverses facettes qui mettent en question la résurgence du discours individualiste.

# LA PAUVRETÉ ÉCONOMIQUE EN PERSPECTIVE

## LE FAIBLE REVENU

### *L'inégalité de revenu et l'écart du faible revenu*

La sécurité matérielle correspond à un niveau de vie assuré qui permet aux familles et aux individus d'obtenir les ressources et les conditions nécessaires pour participer pleinement et avec dignité aux activités économiques, politiques, sociales et culturelles de leur communauté (Conseil canadien de développement social 2006). La sécurité matérielle ou économique n'est pas assurée pour tous ni tout le temps.

Le niveau de faible revenu et la tendance de l'inégalité du revenu font partie des indicateurs les plus surveillés afin d'évaluer le bien-être économique des personnes. En général, le taux de faible revenu suit de près le taux de chômage, les taux ayant tendance à augmenter pendant les récessions et à baisser lorsque la conjoncture économique s'améliore. Entre 1994 et 1997, le taux de faible revenu a augmenté au Canada, en dépit de la reprise économique. Les gains n'ont pas beaucoup augmenté pour les familles à faible revenu, et en même temps, les transferts sociaux (aide sociale et prestations d'assurance-emploi) ont chuté (Picot et Myles 2004). En 2001, la relation historique entre le taux de chômage et le taux de faible revenu s'est rétablie, et on observe une baisse du taux de chômage et du taux de faible revenu au Canada.

Dans l'ensemble, la croissance économique de la fin des années 1990 et du début du siècle a permis aux revenus familiaux moyens de connaître un certain essor – de 1993 à 2003, le revenu annuel moyen avant impôt des familles avec enfants de moins de 18 ans a augmenté de 19% (moyenne canadienne de 76, 400\$ en 2003) (Conseil canadien de développement social 2006). Toutefois ces avantages n'ont pas été partagés équitablement.

En outre, l'inégalité du revenu s'est accentuée au Canada, même en période de prospérité. Le coefficient de Gini, qui permet de mesurer l'inégalité du revenu, s'est accru de 6% entre 1990 et 2000, selon le revenu après impôt et transfert. Cette hausse de l'inégalité résulte essentiellement d'une hausse plus rapide du revenu dans la tranche supérieure, celle des familles à revenu plus élevé (Picot et Myles 2004). Selon les calculs du Conseil canadien de développement social (2006) d'après les données de Statistique Canada (Enquête sur la dynamique du travail et du revenu), dans le décile de revenu familial le plus bas (les 10% des familles ayant les revenus inférieurs), l'augmentation du revenu n'a été que de 7,3% de 1993 à 2000, passant de 15,000\$ à 16,100\$. Dans le décile supérieur (les 10% des familles ayant des revenus supérieurs), l'augmentation en pourcentage a été de 35, 2%, passant de 154,100\$ en 1993 à 208, 300\$ en 2000. Exprimé en termes de ratios maintenant, le revenu après impôt des familles dans le décile supérieur était 7,5 fois plus élevé que celui des familles se situant dans le décile inférieur. En 2000, ce ratio est même passé à 8,7 fois plus élevé (Myles et Picot 2005).

Une autre façon aussi de rendre compte du bien-être économique des familles à faible revenu est de tenir compte de l'écart du faible revenu ou de l'intensité du faible revenu, soit la différence entre les seuils de faible revenu et le revenu moyen des familles à faible revenu. Pendant les années 1980, cet écart s'était réduit en raison de la hausse des transferts, même si les familles à faible revenu avaient connu une baisse de leurs gains. À la fin des années 1990 cependant, le revenu réel moyen des familles à faible revenu a connu une baisse, ce qui a entraîné une augmentation de l'écart de faible revenu (Myles et Picot 2004).

## **La durée de la pauvreté**

Puisque la pauvreté profonde et persistante entraîne des répercussions critiques, notamment sur le bien-être des enfants tant à court terme qu'à long terme, quels sont les faits à propos de la durée de la situation de pauvreté?

Les résultats d'enquêtes-ménages longitudinales permettent non seulement de nous interroger sur le nombre de personnes en situation de faible revenu mais aussi sur les tendances de la durée des périodes de faible revenu. Il s'avère en effet que le parcours de vie des personnes pauvres varie énormément.

Pour la plupart des gens, heureusement, la pauvreté est une situation transitoire, tel que le révèlent les diverses enquêtes analysées par Picot et Myles (2005). Pour cette comparaison transnationale, ils ont employé la méthode courante qui considère comme ayant un faible revenu toutes les personnes qui vivent dans une famille dont le revenu est inférieur à 50% de la médiane nationale.

- Les statistiques de la dynamique du faible revenu sur une période de six ans pendant les années 1990 montrent qu'entre le tiers et la moitié des personnes qui entrent en situation de faible revenu au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis en sortent après une année.
- Les données mettent aussi au jour que dans l'ensemble de la population, on trouve un pourcentage assez important de personnes qui connaissent une situation de faible revenu au moins une fois sur une période de cinq ans. Au Canada, on trouve ainsi 24,1% de la population qui sont en situation de faible revenu au moins une année.
- Il y a quand même entre 20% et 30% des personnes entrant en situation de faible revenu dans ces pays pour qui la pauvreté n'est pas un épisode temporaire, qui s'y trouvent toujours après cinq ans. Au Canada, c'est 24,4% des personnes en situation de faible revenu qui le sont toujours après cinq ans.

## **Dans l'ensemble, il appert que la plupart des gens qui sont pauvres à un moment donné de leur vie ne le sont plus à un autre moment**

Si on regarde le pourcentage de la population totale en situation de faible revenu au cours d'une période prolongée, soit durant six ans, qui peut mieux rendre compte du pourcentage d'exclus à long terme, il y a à titre d'exemple 5,4% de la population des États-Unis qui sont dans cette situation, 4,4% au Royaume-Uni, 2,9% au Canada et seulement 1,9% en Allemagne.

**TABLEAU 2**

Statistiques portant sur la dynamique du faible revenu sur une période de six ans dans les années 1990<sup>a</sup>

	Canada %	Allemagne %	Royaume-Uni %	États-Unis %
A. Pourcentage sortant de la catégorie du faible revenu après un an	38,4	46,6	41,1	36,4
B. Pourcentage demeurant dans la catégorie du faible revenu après cinq ans	24,4	17,8	18,1	31,1
C. Pourcentage de la population ayant fait partie au moins une fois de la catégorie du faible revenu	24,1	19,5	29,7	35,1
D. Pourcentage de la population ayant fait partie de la catégorie du faible revenu pendant les six années	2,9	1,9	4,4	5,4

Note :

a. Entre 1993 et 1998 (entre 1990 et 1996 aux États-Unis).

Source : Garnet et Picot (2004) présentant les données de Corak *et al.* 2003, sur la base de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu au Canada, de l'enquête par panel auprès des ménages britanniques, de l'enquête socio-économique de l'Allemagne et de l'enquête par panel de la dynamique du revenu aux États-Unis.

Comme une bonne proportion de la population peut éprouver à un moment ou l'autre une période difficile, on peut se demander ce qui provoque ces entrées et sorties dans la situation de faible revenu. De façon générale, ce sont les variations des gains familiaux redevables à l'obtention ou à la perte d'un emploi, des changements dans les caractéristiques de l'emploi sur le plan du salaire ou des heures travaillées qui constituent les facteurs les plus importants. Toutefois, selon la situation familiale, ces facteurs peuvent être moins importants que d'autres événements qui marquent le cycle de vie, telle une rupture d'union ou une remise en union.

**Une proportion beaucoup plus grande de gens qu'on ne pouvait le soupçonner est affectée par la pauvreté à un moment de leur vie**

Ainsi, des études qui se sont penchées sur les enfants et le faible revenu dans les années 1990 montrent que pour les enfants de famille biparentale, l'entrée ou la sortie d'une situation de faible revenu s'explique presque essentiellement par un changement dans le revenu des parents tiré du marché du travail. Pour un enfant issu d'une famille monoparentale toutefois, 48% des sorties d'une période de faible revenu étaient liées à un mariage ou à une remise en union libre. Cela veut donc dire que pour les parents seuls, les tendances de la constitution d'une famille jouent un rôle aussi important que les changements dans les caractéristiques de l'emploi (mobilité professionnelle, salaire ou nombre d'heures travaillées).

- Les données canadiennes montrent que pour 56% des parents seuls qui sortent d'une période de faible revenu, la situation est attribuable à un changement dans la situation familiale. Ce sont les mêmes types de changement qui expliquent l'entrée en situation de faible revenu : perte d'emploi pour la plupart, mais souvent séparation ou divorce pour les femmes vivant dans une famille biparentale (Picot et Myles 2005).

## Il reste cependant une proportion assez forte de gens qui demeurent pauvres à long terme et qui deviennent en quelque sorte des exclus

Au Canada, on l'a vu, c'est une proportion de 24,4% des personnes en situation de faible revenu (et non en proportion de la population totale) qui le sont toujours après cinq ans. Hatfield (2004) a dressé un portrait des populations les plus vulnérables, c'est-à-dire susceptibles de connaître une situation de faible revenu persistante, à partir des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Les populations affectées par une situation de faible revenu persistante appartiennent principalement aux cinq groupes suivants : les parents seuls (familles monoparentales), les personnes seules hors famille âgées de 45 à 64 ans, les nouveaux immigrants (établis au Canada depuis 10 ans ou moins), les personnes incapables de travailler en raison d'une incapacité physique ou mentale et les Autochtones hors réserve (notez que les Autochtones en réserve ne sont pas inclus, faute de données).

**TABLEAU 3**

Taux de faible revenu parmi les cinq groupes : toutes les personnes et les faibles revenus persistants

	% du groupe dans la catégorie de faible revenu	
	2000	Persistant (1996-2000)
Chefs de famille monoparentale	30,2	25,6
Personnes seules de 45 à 64 ans	37,1	33,7
Immigrants récents (10 ans)	22,8	24,2
Incapacités de travail	22,8	23,3
Autochtone auto-déclaré (hors-réserve)	17,4	17,2
Autres	6,4	4,2

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Picot et Myles 2004.

Les comparaisons transnationales entre pays scandinaves, pays de l'Europe continentale et pays « anglo-saxons » montrent que dans la plupart des pays, la présence dans une famille de deux soutiens économiques potentiels est un avantage certain pour éviter de connaître un faible revenu persistant (Picot et Myles 2005). Les familles monoparentales et les personnes seules ne répondent pas à ce critère.

## **Les faits récents sur l'évolution du faible revenu et les populations vulnérables à Montréal**

Plusieurs études mettent en lumière une amélioration du sort des ménages sur l'île de Montréal. La croissance économique qui a marqué la fin des années 1990 et le début des années 2000 a eu un impact sur les Montréalais : plusieurs indicateurs montrent des signes d'amélioration de la situation économique, comme l'augmentation des taux d'activité (des femmes surtout), l'enrichissement des familles (revenus médians), l'augmentation de la proportion de diplômés universitaires avec au moins un baccalauréat, l'augmentation de la proportion de propriétaires dans certains secteurs de l'île (Germain *et al.* 2003).

Une étude ayant examiné les données jusqu'en 2004 à l'échelle de la RMR de Montréal confirme que dans l'ensemble, le bien-être économique d'une famille montréalaise typique s'est récemment amélioré après des années difficiles (Heisz 2006). Le revenu médian après impôt d'une famille de deux personnes ou plus a chuté de 1980 à 1993, passant de 50 200\$ à 41 600\$, pour remonter la pente et progresser dans les années 2000 de façon à atteindre 49 100\$ en 2004. Ce ne sont toutefois pas toutes les familles qui ont bénéficié des vagues de prospérité. Le groupe dont le revenu a le plus augmenté est celui des familles gagnant plus de 80,000\$, soit environ 20% des familles de la RMR de Montréal de 2001 à 2004.

Comme dans d'autres régions métropolitaines canadiennes, entre 1980 et 2000, le taux de faible revenu, établi d'après la mesure du faible revenu, dans la RMR de Montréal a seulement légèrement diminué car l'amélioration de la situation économique des ménages de 1995 à 2000 n'a pas permis de compenser complètement la hausse du faible revenu du début des années 1990 (Heisz et McLeod 2004). Bien qu'on observe une diminution du taux de faible revenu (basé sur les seuils de faible revenu), entre 1996 et 2001, celui-ci étant passé de 27% à 22% dans la RMR de Montréal (voir figure 2, CCDS 2007), en point de pourcentage néanmoins, la diminution du taux de faible revenu entre 1980 et 2000 n'a été que de 0,9% d'après la mesure de faible revenu, et de 0,2%, selon les seuils de faible revenu (Heisz et McLeod 2004).

De plus, la plupart des études sur la pauvreté des années 1990 et 2000 concluent que non seulement *l'intensité* de la pauvreté a augmenté dans les villes canadiennes (c'est-à-dire l'écart du faible revenu), mais aussi que la concentration de la pauvreté a connu une croissance. Montréal n'y échappe pas, au contraire, elle est même parmi les villes du Canada à présenter les taux de pauvreté les plus élevés.

On peut analyser, à l'échelle de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, l'évolution du faible revenu de 1980 à 2000 et la composition de la population à faible revenu (sur la base de la mesure du faible revenu avant impôt) pendant cette période (Heisz et McLeod 2004). D'abord, la croissance du revenu médian a été relativement faible à Montréal, soit de 7%. Il a augmenté principalement entre 1995 et 2000, après avoir subi un recul durant la première moitié de 1990. Toutefois, ce ne sont pas les familles à faible revenu qui en ont profité, car pendant toute la période, leur part du revenu d'ensemble est restée sensiblement la même. Les 10% des familles ayant les revenus les plus bas dans la RMR de Montréal ont touché 1,7% de tous les revenus en 1980, 1,5% en 1985, 1,6% en 1990, 1,3% en 1995 et 1,6% en 2000. Entre 1980 et 2000, la part du revenu des personnes à faible revenu provenant des paiements de transfert a augmenté. À Montréal, la portion est passée de 51,8% en 1980 à 60,4% en 2000.

## Groupe de travail sur la pauvreté à Montréal / Centraide

Dans la région administrative de Montréal, qui correspond à l'île de Montréal, le taux de faible revenu des familles, basé sur la mesure du faible revenu, a augmenté de 2000 à 2004 pour atteindre un sommet historique de 17,1 %, mais il diminue de 0,3 en 2005, comme le démontre le tableau suivant. La diminution touche toutes les régions et provient essentiellement d'une baisse des taux parmi les couples avec enfants.

**TABLEAU 4**  
**Taux de faible revenu des familles dans les régions administratives du Québec, 2000, 2004, 2005**

Région administrative	2000 %	2004	2005	Écart 2004-2005 point de pourcentage
01 Bas-Saint-Laurent	9,1	8,1	7,4	-0,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8,3	8,1	7,6	-0,5
03 Capitale-Nationale	7,5	6,7	6,2	-0,5
04 Mauricie	10,4	10,4	9,9	-0,5
05 Estrie	8,6	8,7	8,2	-0,5
<b>06 Montréal</b>	<b>15,6</b>	<b>17,1</b>	<b>16,7</b>	<b>-0,3</b>
07 Outaouais	10,6	9,8	9,1	-0,6
08 Abitibi-Témiscamingue	10,3	9,7	8,6	-1,1
09 Côte-Nord	10,9	10,3	9,7	-0,6
10 Nord-du-Québec	15,6	14,9	14,7	-0,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12,5	10,8	10,4	-0,4
12 Chaudière-Appalaches	6,1	5,7	5,3	-0,4
13 Laval	7,5	7,7	7,3	-0,4
14 Lanaudière	8,7	7,9	7,3	-0,6
15 Laurentides	8,7	8,0	7,4	-0,6
16 Montérégie	8,0	7,6	7,1	-0,4
17 Centre-du-Québec	8,0	8,4	7,8	-0,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>10,1</b>	<b>10,0</b>	<b>9,6</b>	<b>-0,5</b>

Source : Institut de la statistique du Québec (2006) (2007)

Les données sur les groupes vulnérables à Montréal confirment les tendances présentées précédemment, les taux de faible revenu étant beaucoup plus élevés chez les nouveaux immigrants, les familles monoparentales et les personnes seules. En 2000, les nouveaux immigrants représentent 6,3% du total de la population de la RMR de Montréal (les autres immigrants représentent 15,7%, ce qui fait donc 22% d'immigrants<sup>5</sup>). Cette proportion, par rapport à la population de la RMR, a augmenté de 1,1% de 1980 à 2000. La proportion de nouveaux immigrants dans la population à faible revenu a aussi fortement augmenté, ce qui reflète un changement important dans la composition démographique de la population à faible revenu : entre 1980 et 2000, cette proportion est passée de 8% à 14% (Heisz et McLeod 2004). Le taux de faible revenu des nouveaux immigrants à Montréal a augmenté de 29% en 1980 à 41% en 2000. Le taux de faible revenu des membres de familles monoparentales a pour sa part diminué pendant cette période, mais est demeuré très élevé, passant de 54% en 1980 à 44% en 2000. Chez les personnes âgées le taux de faible revenu dans la RMR de Montréal a diminué de 17%, pour un taux de 19,1% en 2000. Chez les enfants, il est demeuré inchangé, soit de 21% en 1980 et 2000. Toutefois, les femmes âgées vivant seules ont un taux de pauvreté fort élevé.

<sup>5</sup> À l'échelle de l'île de Montréal la proportion est plus importante. Selon le recensement de 2001, en 2000, la population immigrante de Montréal représente 27,6% de la population totale.

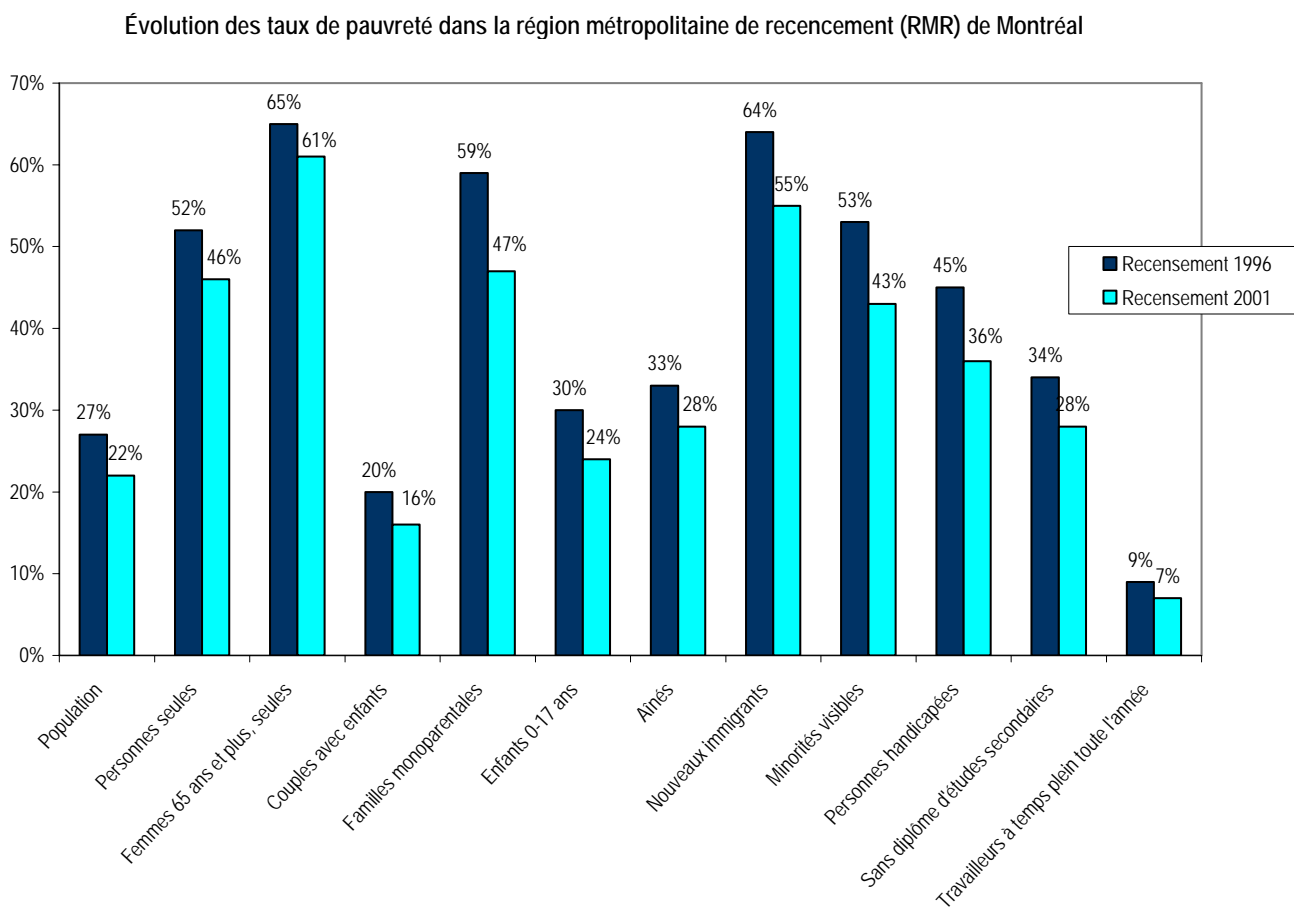


---

### *Groupe de travail sur la pauvreté à Montréal / Centraide*

Selon une compilation spéciale des données du recensement de 2001 (figure 3) basée sur les seuils de faible revenu avant impôt (CCDS 2007), dans la RMR de Montréal, les personnes seules ont un taux de pauvreté de 46% et il atteint 49% pour l'île de Montréal (Division de recensement)., parmi les personnes seules, les femmes âgées présentent un taux de pauvreté fort élevé de 61% pour la RMR de Montréal et l'île de Montréal (DR) et de 65% pour la ville de Montréal (SDR, territoire non illustré dans la figure 3). Les familles monoparentales avec des enfants de moins de 18 ans ont un taux de pauvreté de 47%, comparé à 16% chez les couples avec des enfants de ce même groupe d'âge (CCDS 2007). Lorsqu'on compare les données de 2000 concernant les groupes vulnérables de l'île de Montréal et de la RMR de Montréal avec l'ensemble du Québec et du Canada, on remarque que les taux de pauvreté sont plus élevés à Montréal pour tous les groupes, en particulier les enfants et les familles monoparentales.

Figure 2 Évolution des taux de pauvreté dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal



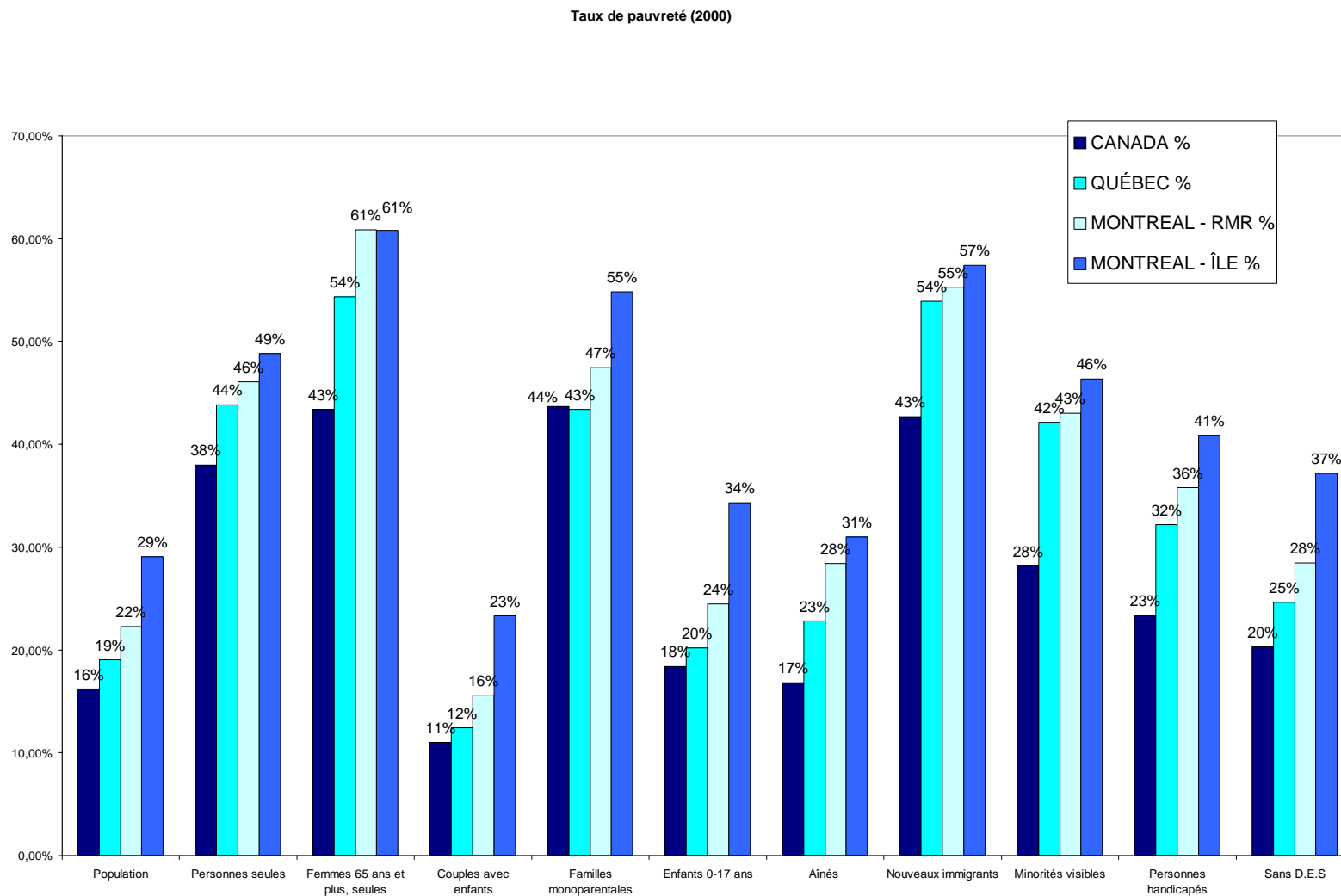
Source : Conseil canadien de développement social, Projet sur la pauvreté urbaine, 2007, 2000.

Notes :

Le taux de pauvreté correspond au taux de faible revenu basé sur les seuils de faible revenu (SFR) avant impôt

Les nouveaux immigrants sont définis comme toute personne ayant obtenu le statut d'immigrant reçu entre 1996 et 2001.

**FIGURE 3** Taux de pauvreté en 2000 à Montréal, dans l'ensemble du Québec et au Canada



Source : Conseil canadien de développement social, *Projet sur la pauvreté urbaine*, 2007, 2000.

N. B. Le taux de pauvreté correspond au taux de faible revenu basé sur les seuils de faible revenu (SFR) avant impôt

## LA RICHESSE

Les données sur le faible revenu sont des bons indicateurs pour examiner si une famille vit dans des conditions difficiles. La richesse l'est également car les avoirs financiers peuvent être convertis en argent comptant et agir comme coussin de sécurité en cas de difficultés économiques. Les familles à faible revenu dont la richesse financière est nulle ou minime sont plus vulnérables que les autres à cet effet. Une étude canadienne se fondant sur les données de l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1984 et de l'Enquête sur la sécurité financière de 1999 et de 2005 permet d'examiner la répartition de la richesse de 1984 à 2005 (Morissette et Zhang 2006). La richesse y est définie comme la valeur nette des avoirs, soit le montant qu'une personne ou une famille encaisserait après avoir vendu tous ses avoirs, comme sa résidence, ses actions et régimes enregistrés d'épargne-retraite, et après avoir réglé toutes ses dettes comme les hypothèques, les prêts automobiles et les prêts étudiants.

Cette étude nous apprend que l'inégalité de la richesse, soit les écarts entre les familles ayant la valeur nette la plus élevée et celles ayant la valeur nette la plus faible, a augmenté en quinze ans. En 1984, les familles et les personnes seules se situant dans la tranche supérieure de 10% de la répartition de la richesse détenaient 52% de la richesse des ménages (comme l'enquête de 1984 ne contenait pas d'information sur les régimes de retraite d'employeurs, dans cette étude la richesse exclut la valeur des régimes de retraite liés au travail). En 1999, soit quinze ans plus tard, elles en possédaient 56% et en 2005, 58%. En 1984, la tranche inférieure de 50% n'en possédait que 5%. De 1984 à 2005, seules les familles de la tranche supérieure de 10% ont augmenté leur part de richesse totale; la valeur nette des familles de la tranche inférieure de 40% de la répartition a stagné ou diminué. De 1984 à 2005, la valeur nette médiane a chuté d'environ 7 500\$ pour les familles de la tranche inférieure de 10%, tandis que pour cette même période elle a progressé de 237 000\$ à 659 000\$<sup>6</sup> chez les familles de la tranche supérieure.

Si on répartit les familles (incluant les personnes seules) en 5 groupes, ou quintiles, les familles du quintile supérieur détenaient 69% de la richesse en 1984, 73% en 1999 et 75% en 2005.

**Il y a une tendance lourde vers la concentration de la richesse entre les mains des Canadiens les plus nantis, 20% des familles se situant dans le quintile supérieur détenant 75% de la richesse en 2005.**

En ce qui concerne divers sous-groupes de la population, les jeunes familles dont le principal soutien économique est âgé de 25 à 34 ans ont vu leur richesse médiane chuter de 50% ou plus entre 1984 et 2005. Cette baisse est surtout liée à la diminution des gains cumulés des jeunes hommes, c'est-à-dire les gains qu'ils ont touchés sur plusieurs années. On invoque trois facteurs explicatifs : ils étudieraient plus longtemps que leurs homologues des années 1970 ce qui réduit le nombre d'années à toucher un salaire important; après l'école, ils sont moins susceptibles d'avoir un emploi à plein temps et relativement bien payé; et ceux qui ont travaillé à plein temps ont gagné moins pendant les années 90 que les jeunes hommes des années auparavant. Par contre, les gains cumulés des jeunes femmes ont

---

<sup>6</sup> Selon l'échantillon considéré : ensemble des familles, toutes les familles sauf celles se situant dans la tranche supérieure de 1% de la répartition de la richesse, et toutes les familles sauf celles se situant dans la tranche supérieure de 5%.

augmenté. Cependant quand on cumule les gains des jeunes femmes et ceux des jeunes hommes, ils ont chuté. La richesse médiane des jeunes familles s'est accrue seulement dans le cas de celles dont le principal soutien économique était un diplômé universitaire de 35 à 54 ans.

La richesse médiane des familles monoparentales et des personnes seules non âgées est demeurée très faible, et traduit bien l'absence d'un deuxième soutien économique. Pour ces deux groupes, la richesse médiane n'a pas dépassé 7,000\$ en 1999. La richesse médiane d'une personne seule non âgée était de 6 600\$ en 1984, de 6 900\$ en 1999 et de 5000\$ en 2005. Celle des familles monoparentales de 2 200\$ en 1984 et de 4 200\$ en 1999 (données non disponibles pour les familles monoparentales en 2005). Difficile de faire face aux dépenses imprévues ou à une interruption des gains avec de tels avoirs. À titre comparatif la richesse médiane des personnes seules âgées a doublé, passant de 48,000\$ en 1984 à 100,000\$ en 2005; celle des couples avec enfants de moins de 18 ans est passée de 89 000\$ à 120 000\$, et celles des couples sans enfants de 83 000\$ à 129 000\$.

Une partie de l'explication de la croissance de la valeur nette des familles se situant dans le quintile supérieur vient de l'augmentation de la valeur des propriétés immobilières de 1999 à 2005, la grande majorité de ces familles (95%), possédant une maison. À l'inverse, la proportion de familles dans le quintile inférieur possédant une maison pendant la période de six ans se situait à 6% tout au plus. Un autre facteur tient aux avoirs détenus dans les REER et dans les comptes de retraite immobilisés (excluant toujours les régimes de retraite d'employeurs). Bien que les familles du quintile supérieur héritent plus souvent et des sommes plus importantes, lorsqu'on prend en considération une série de facteurs (type de famille, province de résidence, âge et niveau de scolarité du principal soutien économique, et indicateur de limite au travail), l'héritage ne rendait compte que d'une très faible partie de l'écart de richesse entre le quintile inférieur et supérieur.

Un aperçu de l'endettement des ménages entre 1982 et 2001 (Statistique Canada 2005a) complète ce portrait qui témoigne de l'inégalité croissante des richesses.

Pendant cette période, le climat a été plus propice à l'emprunt – le taux d'escompte passant de 13,96% à 4,31% - alors qu'en parallèle une part plus importante du revenu a été consacrée à l'impôt sur le revenu, aux primes des régimes de pension du Canada et du Québec et de l'assurance-emploi, réduisant le revenu disponible pour l'épargne.

Dans l'ensemble, les dépenses des ménages canadiens ont augmenté, mais leur épargne s'est réduite au cours des deux dernières décennies. Bien que le cycle de vie puisse rendre compte de l'emprunt des jeunes en début d'établissement dans la vie, l'endettement des jeunes s'est accru, la moitié des ménages avec une personne repère de moins de 45 ans ayant dépensé plus que leur revenu en 2001 contre 44% en 1982. De plus, le faible revenu est un facteur clé de l'endettement des ménages, puisque près de 66% des ménages dont le revenu était de moins de 20,000\$ ont dépensé plus que leur revenu avant impôt, comparé à 57% deux décennies plus tôt. Plus de ménages à faible revenu s'endettent, et en plus ils s'endettent davantage, puisqu'en 1982, ils dépensaient en moyenne 34% de plus que leur revenu, alors qu'en 2001, ils dépensent 54% de plus que leur revenu. Les ménages qui ont dépensé plus que leur revenu avant impôt avaient aussi plus tendance à être locataires ou propriétaires-occupants avec hypothèques.

En ce qui concerne les dépenses, les personnes à faible revenu, particulièrement celles qui ne disposent que d'un seul revenu, sont particulièrement affectées par la hausse du prix des logements. Bien que certaines études soulignent que le coût de la vie est moins cher à Montréal que dans d'autres villes canadiennes, au cours des deux dernières années, des hausses tarifaires importantes de certains biens et services essentiels, par exemple des loyers comme on le verra dans la section suivante, des coûts d'électricité de 11% en moyenne, des hausses de frais de garde de 40% et des hausses de frais de transport de 18% en région urbaine (transport en commun) et de 35,5% en région rurale (essence) sont venus de plus éroder le pouvoir d'achat des personnes à faible revenu. Parmi les groupes particulièrement affectés, on trouve ceux qui n'ont pas bénéficié des mesures mises en place par le

gouvernement québécois, comme les personnes seules à faible revenu sans enfants, de même que les travailleurs pauvres qui doivent se déplacer et faire garder leurs enfants pour aller travailler (CCLCPES 2007).

Les ménages à faible revenu disposent de peu de richesse et ils s'endettent davantage. L'augmentation du prix des loyers et d'importantes hausses tarifaires les fragilisent.

## L'EMPLOI

La meilleure façon de créer de la richesse et d'échapper au faible revenu n'est-ce pas d'abord de travailler? Est-ce toujours le cas? Peut-on s'appauvrir en travaillant?

Certaines nouvelles semblent bonnes. Le taux de chômage en 2006 au Canada s'avère le plus bas en trente ans (6,3%). La situation s'est améliorée aussi pour Montréal : le taux d'emploi a augmenté, le taux de chômage a diminué et on assiste à une diminution constante de la proportion des prestataires de l'aide sociale. Pourtant, même en ces temps de croissance économique, les gains des familles, on l'a vu, n'ont pas progressé significativement depuis les vingt dernières années. Il y aurait même eu des reculs : diminution des salaires pour les travailleurs à faible rémunération (-10\$ l'heure), diminution des revenus d'emploi des familles à faible revenu, diminution du revenu d'emploi des jeunes, surtout les moins instruits (CRÉ de Montréal 2007).

### ***Les travailleurs à faible rémunération***

Le Canada a une économie où les salaires sont relativement bas, comparativement aux pays européens. Il fait partie, avec les États-Unis et le Royaume-Uni, des pays qui comptent en proportion le plus de travailleurs peu rémunérés (Morissette et Picot 2005; SCFP 2007). Selon Fleury et Fortin (2004), il est toutefois important de faire la distinction entre travailleurs à bas salaire et travailleurs pauvres ou à faible revenu<sup>7</sup>. Le fait d'avoir un faible salaire constitue un facteur de risque important, mais ce n'est pas le principal, selon leur analyse longitudinale. Les caractéristiques familiales, ou le fait de ne pas pouvoir compter sur un deuxième salaire, sont plus importantes. De plus, l'étude montre que les travailleurs autonomes sont plus susceptibles d'avoir un faible revenu que les travailleurs salariés dont le salaire est bas.

En 2001 on compte plus de 653 000 travailleurs canadiens à faible revenu et 1,5 million de personnes touchées directement par ce phénomène, dont plus du tiers étaient des enfants de moins de 18 ans. Les travailleurs à faible revenu et leurs dépendants représentent plus de 50% de l'ensemble des personnes à faible revenu au Canada. (Fleury et Fortin 2004). La probabilité qu'un travailleur connaisse un épisode de faible revenu s'accroît avec le faible salaire conjugué aux caractéristiques familiales, comme le fait

---

<sup>7</sup> Un travailleur à faible revenu dans cette étude se définit comme un travailleur démontrant un effort de travail considérable durant l'année, mais dont le revenu familial se situe sous un seuil de faible revenu.

d'être une personne seule, un parent seul, ou de faire partie d'un couple dont le conjoint ne travaille pas, avec ou sans enfants, bien qu'elle s'accroît plus le nombre d'enfants augmente.

Une autre étude a examiné le lien entre le travail peu rémunéré et le faible revenu de 1980 à 2000 (Chung 2004). Cette étude montre d'abord que bien que la proportion de travailleurs à temps plein peu rémunérés se soit maintenue de 1980 à 2000, les travailleurs peu rémunérés gagnaient moins en 2000 qu'en 1980. Les gains hebdomadaires moyens ont chuté de 8% pendant la période. Elle montre aussi qu'en 2000, parmi l'ensemble de tous les employés à temps plein, on ne trouve que 5% des employés qui sont faiblement rémunérés et qui vivent dans des familles à faible revenu. Cette moyenne masque cependant des écarts substantiels entre les groupes.

D'abord, en 2000, les plus susceptibles de toucher de faibles gains hebdomadaires, c'est-à-dire moins de 10\$ de l'heure, étaient les femmes, les personnes sans diplômes d'études secondaires, les jeunes de 15 à 24 ans, les immigrants, les minorités visibles, les personnes ayant des limitations au travail et les personnes hors famille. Près d'une mère seule sur quatre qui étaient salariées touchaient une faible rémunération (23%). Quant à la proportion des travailleurs peu rémunérés dans les familles à faible revenu, en 2000, 30% des 1,7 million de travailleurs à temps plein recevant une faible rémunération hebdomadaire faisaient partie d'une famille à faible revenu. Cette proportion est restée stable entre 1980 et 2000.

Les plus vulnérables des travailleurs à faible rémunération sont les personnes hors famille et les personnes vivant seules. Les trois quarts des personnes hors famille à faible rémunération et les deux tiers des personnes vivant seules vivaient dans un ménage à faible revenu. Les parents seuls qui ont de faibles gains hebdomadaires sont aussi à risque d'être à faible revenu. Pour tous ces groupes, l'insécurité économique s'explique par la combinaison du faible salaire au fait de ne pas habiter avec des partenaires économiques. À titre comparatif, 56% des mères seules à faibles gains hebdomadaires avaient aussi un faible revenu familial contre seulement 14% des femmes mariées peu rémunérées.

Selon Fleury et Fortin (2004), entre 1996 et 2001, les travailleurs pauvres ont vécu en moyenne trois ans sous les seuils de faible revenu, et 40% d'entre eux ont connu la pauvreté persistante. Et suivant les tendances de sortie d'un épisode de pauvreté présentées plus haut, les travailleurs pauvres qui sortent de la pauvreté le font surtout en raison d'un changement de leur situation familiale plutôt qu'en raison d'une progression sur le marché du travail.

Comme il en a été question dans la présentation du contexte, la place du travail atypique a doublé en 25 ans au Québec. Les faibles salaires et les emplois temporaires ont contribué à une augmentation significative des inégalités, qui menace l'inclusion sociale :

On perçoit souvent l'exclusion sociale comme un problème lié avant tout au faible revenu, et il ne fait aucun doute que les emplois précaires – emplois peu rémunérés qui comportent un risque important de cessation – sont largement responsables des faibles revenus familiaux et de la pauvreté. Cependant, les bons emplois jouent également un rôle important dans l'inclusion sociale, dans la mesure où ils aident les personnes à développer pleinement leurs talents et capacités, à participer activement à la société et à jouir des mêmes chances que leurs concitoyens. (Jackson 2004 : 40)

### ***Assurance-emploi et assistance-emploi***

Plus le travail est précaire, plus il y a de chances que le travailleur quitte son emploi ou le perde. Ainsi, les travailleurs à faible revenu ont davantage tendance à avoir recours à l'assistance sociale que les autres travailleurs, bien que la plupart n'y ont pas recours. Ils ne sont pas non plus de plus grands utilisateurs de l'assurance-emploi que les autres travailleurs (Fleury et Fortin 2004). Ceci s'explique aisément. La plus forte prévalence de travailleurs autonomes et d'emplois atypiques (ex. temps partiel,

contrat, saisonnier) chez les travailleurs à faible revenu implique qu'ils ont moins accès à l'assurance-emploi que les autres types de travailleurs.

Durant la décennie des années 1990, la plupart des pays industrialisés ont connu des périodes et des taux de chômage élevé. La proportion de personnes en situation de pauvreté a aussi augmenté. Au même moment, l'accès à l'assurance-emploi a été restreint. Les hauts taux de chômage des décennies 1980 et 1990 ont poussé de plus en plus de personnes aptes au travail à recourir à l'aide financière de dernier recours (assistance-emploi). Les années difficiles ont fait en sorte que les caractéristiques des personnes prestataires de l'aide financière de dernier recours se sont rapprochées de celles des personnes en chômage.

Depuis quelques années par contre, la croissance économique favorable des dernières années, la participation aux mesures d'employabilité et aux services d'aide à l'emploi (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Emploi-Québec) de même que la mise en œuvre de mesures d'aide aux travailleurs à faible revenu et aux familles qui permettent de maintenir l'incitation au travail (ex. assurance médicament, politique familiale, perception automatique des pensions alimentaires) sont parmi les principaux facteurs qui ont fait baisser le nombre de bénéficiaires de l'assistance-emploi (Gagné et Crépeau 2005). Le nombre de prestataires, depuis 1996, a diminué de 38,3%. En plus de cette diminution, on observe une modification du profil de la clientèle de l'assistance-emploi depuis 1996 : il y a davantage d'hommes, de personnes seules, d'adultes nés hors du Canada. De plus, la clientèle est plus âgée, présente plus fréquemment des contraintes sévères à l'emploi de même que des durées élevées de recours à l'assistance-emploi.

La diminution de la clientèle depuis 1996 ne s'est en effet répercutée que chez la clientèle apte au travail. Selon Gagné et Crépeau (2006), les adultes qui ont quitté l'assistance-emploi depuis le milieu des années 1990 étaient généralement les prestataires les plus scolarisés, avec une expérience plus récente du marché du travail, donc considérés comme plus près du marché du travail. Ceci a eu pour effet d'alourdir le profil de la clientèle qui est demeurée sur l'aide sociale. Ainsi, de 1996 à 2004, les adultes présentant des contraintes sévères à l'emploi<sup>8</sup> s'avèrent plus nombreux (de 110 807 à 126 552) et leur part a augmenté parmi l'ensemble des adultes prestataires (de 19,8% à 31,8%). Cette clientèle est la plus éloignée du marché du travail, présentant des limitations sévères et permanentes (santé physique ou mentale, handicap, etc.), étant plus âgée, et présente depuis plus longtemps à l'assistance-emploi.

Parmi les prestataires de 2003-2004 qui étaient considérés « sans contraintes<sup>9</sup> », cette étude a pu observer que plusieurs cumulent plusieurs caractéristiques reconnues comme obstacles pour intégrer ou réintégrer le marché du travail : présence prolongée à l'assistance-emploi, faible scolarité (moins d'une quatrième secondaire), vieillissement (45 ans ou plus) et monoparentalité (Gagné et Crépeau 2006). De plus, le taux de sortie de l'assistance-emploi et le taux de participation à une mesure ou une activité diminuent plus ils cumulent d'obstacles. Les constats de cette étude, selon les auteurs, confirment le besoin d'interventions destinées à soutenir plus efficacement les prestataires les plus démunis face à l'emploi.

Or les budgets d'aide à l'emploi sont à la baisse au Québec et il y a peu d'argent investi dans les mesures considérées plus efficaces sur les prestataires de l'assistance-emploi, comme des subventions à l'embauche et la formation, mesures parmi les plus coûteuses (CCLCPES 2007). Ainsi, la diminution du nombre de prestataires est moins redevable à l'augmentation des sorties qu'auraient pu faciliter de telles mesures par exemple, qu'à la diminution des entrées. Au Canada en effet, toutes les provinces affichent des baisses du taux d'entrée pour tous les types de familles, et la province de Québec affiche notamment la plus importante baisse des entrées pour les mères seules (Finnie *et al.* 2005). Mais si rien

---

<sup>8</sup> Les personnes avec contraintes sévères à l'emploi ont démontré, par un rapport médical, que leur état physique ou mental est affecté de façon significative, pour une durée permanente ou indéfinie.

<sup>9</sup> Les adultes sans contraintes sont les adultes qui ne présentent aucune contrainte à l'emploi, temporaire ou sévère.



n'est fait en matière d'aide à l'emploi selon le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2007) l'employabilité des personnes nées à l'extérieur du pays et des 45 ans et plus aptes au travail sur l'assistance-emploi risque de se dégrader faisant en sorte que toute une cohorte de personnes risque d'être exclue.

### ***La situation de l'emploi à Montréal***

Selon les données de l'Enquête sur la population active compilée par l'ISQ, sur l'île de Montréal (région administrative) entre 1996 et 2006, le taux d'activité est passé de 59,5% à 66%, et le taux d'emploi de 51,3% à 59,4%. Le taux de chômage a quant à lui diminué de 13,8% en 1996 à 10,1% en 2006. Il demeure toutefois supérieur à l'ensemble du Québec. À titre de comparaison, en 2006 le taux de chômage était de 8% pour l'ensemble du Québec, de 8,4% pour la RMR de Montréal et de 5,2% pour les RMR de Québec et d'Ottawa-Gatineau.

Selon le recensement de 2001, au cours de la deuxième moitié de la décennie 1990, l'emploi a augmenté de 176 340 personnes ou de 11,7%. La hausse du nombre d'emplois à Montréal n'a toutefois pas bénéficié à tous et des pertes d'emplois importantes ont été observées dans le secteur manufacturier. À Montréal, les professions qualifiées représentent presque toute la croissance de la population active. Plus de 80% des emplois créés de 1996 à 2001 étaient des professions de niveau universitaire et un tiers des nouvelles personnes employées avaient une profession en technologie de l'information (Statistique Canada 2003). Un marché du travail qui n'est pas ouvert aux personnes pauvres souvent moins scolarisées. Le secteur des services a connu une importante croissance, mais c'est dans ce secteur que l'on observe une présence plus importante de travailleurs à faible rémunération, souvent à temps partiel. Certaines professions en effet, comme celles de caissiers et de vendeurs, sont plus touchées par les bas salaires et le travail à temps partiel. À Montréal, 75% des travailleurs à faible revenu d'emploi et oeuvrant à temps partiel se trouvent dans le secteur des services (CRÉ de Montréal 2007).

### ***Les travailleurs à faible rémunération à Montréal***

Un rapport récent, au titre évocateur (Le travail n'empêche plus d'être pauvre), a cerné le contexte de la hausse du nombre de personnes éprouvant une situation de précarité économique tout en étant à l'emploi (Ulysse 2006). À Montréal, plus de 341 000 travailleurs ont des gains annuels inférieurs à 20,000\$, soit 40% de la main-d'œuvre de la région. Les personnes les plus affectées par cette situation sont les personnes sous-scolarisées, les personnes, plus souvent des femmes, à la tête d'une famille monoparentale, les jeunes, les immigrants récents et les membres des minorités visibles.

**Ceux qui travaillent, avec leur bas salaire et la hausse du coût de la vie, n'arrivent pas toujours à gagner suffisamment, à se doter de coussins de sécurité et à se préparer une retraite décente.**

Le Forum régional de développement social de Montréal (CRÉ de Montréal 2007) a récemment tenté de dresser un profil statistique des individus à faible revenu d'emploi (qui a un revenu d'emploi inférieur à 20,000\$ par année) et de voir parmi eux lesquels vivent dans des familles à faible revenu à partir de compilations spéciales du recensement de 2001. Cette étude considère comme travailleuse ou travailleur pauvre une personne qui travaille à temps plein ou à temps partiel, qui gagne moins de 20,000\$ par année et qui appartient à un ménage ou une famille vivant sous les seuils de faible revenu. Selon cette définition, la pauvreté d'un travailleur dépend à la fois de son revenu d'emploi et de sa situation familiale. Cette étude souligne, entre autres :

- Le marché du travail montréalais est caractérisé par des bas salaires, et que deux travailleurs sur cinq avaient un revenu d'emploi inférieur à 20,000\$.
- Au cours des 25 dernières années, la place du travail atypique a aussi augmenté de 20%, entraînant une précarisation du travail porteuse de faible revenu.
- Les travailleurs à faible rémunération sont surtout des femmes et ce dans tous les groupes d'âge.
- Le taux de faible rémunération des jeunes de 15 à 24 ans est le double de leur poids relatif dans la population active.
- Trois personnes sur cinq avec un niveau de scolarité inférieur à un certificat ou diplôme collégial touchaient moins de 20,000\$, mais les personnes détenant un diplôme ou un certificat d'une école de métiers s'en sortent mieux.
- La majorité des travailleurs à faible rémunération vivent en couple, et 70,7% vivent dans des ménages avec enfants. Il y a 14,8% des travailleurs à faible revenu d'emploi qui vivent dans des ménages comptant une seule personne, et 14,3% qui étaient des chefs de familles monoparentales, dont 62% sont dirigées par des femmes.
- Une personne immigrante sur deux (46%) touchait un revenu d'emploi inférieur à 20,000\$, comparé à 39% pour la population non immigrante. Parmi les personnes appartenant à une minorité visible, 56,3% touchaient un bas salaire.
- Dans cinq quartiers de Montréal, plus de la moitié des travailleurs sont au bas de l'échelle de la rémunération : Parc-Extension (65,2%), Pointe-Saint-Charles (58,8%), Saint-Michel (54,9%), Centre-Sud (50,2%) et Montréal-Nord (50,1%).
- À Montréal, c'est 17,4 % de la main-d'œuvre faiblement rémunérée (travailleurs à temps plein ou à temps partiel) qui vit dans un ménage pauvre. Les personnes seules, les immigrants récents, les familles avec de jeunes enfants et les familles monoparentales sont plus à risque d'être pauvres.
- Certaines professions (personnel de soutien des services de santé, conducteurs de matériel de transport et personnel assimilé, les services d'utilité publique, le personnel des services des aliments et boissons) et le travail à temps partiel sont des facteurs associés à une proportion plus élevée de travailleurs pauvres.
- Les secteurs économiques ayant une forte proportion de main-d'œuvre pauvre sont semblables à ceux où on retrouve la main-d'œuvre à faible revenu d'emploi : des services d'hébergement et de restauration, du commerce de détail, des industries primaires et de la fabrication.

Un des défis qui se pose devant les transformations du monde du travail est de rendre le travail plus payant et ses conditions plus favorables, notamment par la hausse du salaire minimum, le renforcement du système de protection sociale de même que la révision du droit du travail (Ulysse 2006). Ces transformations du marché du travail soulèvent entre autres le défi de favoriser l'accès aux compétences afin que le travail puisse vraiment permettre de se sortir de la pauvreté (CCLCPES 2007).

## LES MULTIPLES FACETTES DE LA PAUVRETÉ

La pauvreté économique est reliée à d'autres phénomènes qui sont à la fois causes et conséquences. Le manque d'argent a des répercussions sur plusieurs aspects de la vie des individus et des familles. Les personnes et les familles à faible revenu sont souvent en moins bonne santé, ont fréquemment un accès plus restreint à de nombreux biens (comme l'habitation) et services, à l'éducation, et à des possibilités d'emplois intéressantes. Les ménages ou les personnes qui disposent d'un faible revenu ou ont tendance à dépendre des transferts comme source principale de revenu sont aussi plus susceptibles de se trouver dans la catégorie dont le fardeau des coûts d'habitation est élevé, c'est-à-dire représente plus de 30% du revenu du ménage avant impôt (Luffman 2006). Il importe donc d'accorder une attention particulière aux faces multiples de la pauvreté.

### LE LOGEMENT

On l'a vu, une des constituantes importantes de la richesse des ménages consiste en actifs immobiliers. Les personnes à faible revenu sont plus souvent qu'autrement locataires. Les locataires sont plus susceptibles d'éprouver des problèmes d'abordabilité du logement et de résider dans les grandes régions métropolitaines de recensement. Au Canada, 31% des locataires ont consacré 30% de leur budget ou plus à l'habitation, par rapport à seulement 6% des propriétaires. Les données du recensement canadien de 2001 montrent que les niveaux de besoins impérieux en logement étaient élevés chez les familles monoparentales, les personnes âgées vivant seules, les nouveaux immigrants et les membres de la population autochtone urbaine du Canada (ICIS 2006), groupes plus susceptibles d'éprouver une situation de faible revenu persistant. Ces groupes peuvent être plus susceptibles d'éprouver des difficultés à se loger pour des raisons financières en raison de la rareté des logements abordables, mais aussi parce que les propriétaires peuvent être plus réfractaires à leur louer en raison de leur statut socioéconomique, familial ou de leur ethnicité.

### ***Les difficultés de logement de populations à faible revenu à Montréal***

Montréal (RMR) compte toujours parmi les métropoles qui ont la plus grande proportion de locataires, soit 45,5 %, selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2004, alors que la moyenne pour les grandes régions métropolitaines de recensement canadiennes est de 28,1%. Sur l'île de Montréal (région administrative) la proportion de locataires est encore plus importante : 64,2% de locataires alors qu'elle est de 48% pour l'ensemble du Québec.

La RMR de Montréal se démarque par des coûts d'habitation de base – composés du loyer ou des versements hypothécaires réguliers, des charges de copropriété, des coûts des services publics (eau, combustible et électricité) et des impôts fonciers – parmi les plus faibles des RMR du Canada. Ainsi les coûts moyens sont de 9 390\$ en moyenne pour le Canada et de 8 310\$ pour Montréal. C'est la ville de Québec qui a les coûts d'habitation les plus faibles (7 530\$), et la ville de Toronto les plus élevés (12 730\$) (Luffman 2006).

À l'échelle de la région administrative de Montréal (île de Montréal) toutefois, selon le portrait statistique de l'habitation à Montréal préparé par la Société d'habitation du Québec (2005), les coûts médians du logement, tant pour les locataires que les propriétaires, sont plus élevés que dans l'ensemble du Québec, la proportion du revenu consacrée au logement est légèrement plus élevée que celle de l'ensemble du Québec et on assiste à un resserrement du marché locatif. Alors qu'en 1998 les taux d'inoccupation atteignaient 5%, en 2003 ils ne dépassaient pas 1%. On observe toutefois une légère croissance depuis 2002.

De plus, entre 2000 et 2003, dans la région métropolitaine de Montréal, le loyer moyen a augmenté de 15,3% pour les logements d'une chambre à coucher, de 13% pour ceux de deux chambres, et de 12,7% pour ceux de trois chambres. La rareté des logements locatifs abordables aurait provoqué une aggravation de la situation des ménages défavorisés qui sont plus susceptibles d'être en besoin impérieux de logement.

Or c'est à Montréal que se concentrent les ménages à faible revenu et les populations qui éprouvent le plus de difficulté à se loger, notamment les familles monoparentales, les personnes seules et les immigrants récents. Ces trois groupes consacrent une part plus grande de leur revenu à se loger que les couples avec ou sans enfants.

La région administrative de Montréal se distingue toutefois par une aide à l'habitation sociale et à l'amélioration de l'habitat qui est sensiblement plus élevée que dans l'ensemble du Québec (SHQ 2005). Pourtant, de 2000 à 2005, le nombre de ménages en attente d'un logement social dans une habitation à loyer modique (HLM) ou soutenu par le programme de supplément au loyer a plus que doublé en cinq ans passant de 9 500 ménages en 2000 à 20 000 en 2005. Selon un rapport de la Communauté métropolitaine de Montréal (2005), les facteurs qui expliqueraient cette augmentation sont la rareté des logements locatifs à loyers abordables, les fusions municipales et la diminution du nombre de logements sociaux qui se libèrent chaque année. En ce qui concerne les fusions, elles ont eu plus d'effets sur les listes d'attente des secteurs correspondants aux territoires des Offices municipales d'habitation (OMH) des anciennes villes de banlieue de l'île de Montréal qui ont augmenté de 300%, que sur les listes d'attentes du territoire de l'ancienne ville de Montréal qui ont augmenté de 85%. En plus de la crise du logement, un facteur qui pourrait jouer en ce qui concerne Montréal est le rythme de libération des logements plus lent : en 2003, 2 000 unités se libéraient par an; en 2006, on parlait d'environ 1 500 unités qui se libèrent. Il semble enfin que la majorité des personnes en attente proviennent de la municipalité où est implantée l'OMH et que l'unification du territoire de demande de location des OMH à l'échelle de la Communauté métropolitaine de Montréal n'a eu qu'un effet marginal sur l'allongement des listes d'attentes.

## ***Les difficultés d'accès au logement des femmes montréalaises***

Une étude réalisée par le Conseil de Montréalaises (2006) souligne que les femmes sont davantage touchées que les hommes par des difficultés d'accès au marché locatif. Cette situation peut d'abord s'expliquer par les écarts de revenus qui subsistent entre hommes et femmes et par le fait que près de la moitié (46,7%) des ménages locataires dont le principal soutien est une femme vit sous les seuils de faible revenu. En comparaison, c'est le cas de 36,7% des locataires dont le principal soutien est un homme. Ensuite, la monoparentalité et la présence d'enfants jouent sur les possibilités que les femmes locataires soient victimes de discrimination.

## À Montréal, les femmes, surtout celles qui sont à la tête d'une famille monoparentale, sont plus susceptibles de se trouver en besoin impérieux de logement.

Les ménages locataires dont le principal soutien est une femme ont un taux d'effort (part du revenu du ménage servant à défrayer le coût du logement) plus important que les hommes. Pour la région administrative de Montréal, 42,3% des femmes ont un taux d'effort de 30% et plus comparé à 32,5% d'hommes. Les familles monoparentales (plus souvent dirigées par une femme) et les femmes seules sont aussi classées parmi les ménages les plus susceptibles d'avoir un besoin impérieux de logement, c'est-à-dire incapable de « payer le loyer médian d'un autre logement, situé dans la même localité, qui serait acceptable (qualité convenable, taille convenable, prix abordable) et qui ne coûterait pas plus de 30% de son revenu avant impôt » (Conseil des Montréalaises 2006 :5). Les femmes qui vivent avec une incapacité au niveau moteur ou mental sont aussi plus susceptibles de se retrouver en situation de besoin impérieux de logement. Enfin, les femmes immigrantes arrivées récemment sont vulnérables, parce qu'elles font parties des segments les plus pauvres de la population, que les difficultés d'accès au logement peuvent être amplifiées par la discrimination, par la connaissance inadéquate de la langue française et leur ignorance des règles du marché du logement québécois, de la qualité à laquelle elles devraient s'attendre en fonction des prix du logement et de leurs droits comme locataires.

### ***L'insertion résidentielle des immigrants à Montréal***

Rose *et al.* (2006), se sont intéressées à la situation résidentielle et aux besoins en logement des immigrants montréalais (RMR) à partir de l'analyse des recensements de 1996 et 2001 et d'informations tirées de la première vague de l'Enquête longitudinale sur les immigrants au Canada (ELIC). Cette étude révèle entre autres que parmi les ménages locataires, les immigrants sont plus susceptibles que les non-immigrants d'avoir à consacrer plus de 30% de leur revenu au loyer. Ainsi, c'est 40% des immigrants locataires contre 35% dont le principal soutien est né au Canada qui sont dans cette situation.

Parmi ces ménages qui consacrent un taux d'effort important au logement, les revenus totaux moyens sont beaucoup plus faibles (13 441\$) et les loyers moyens bruts mensuels sensiblement plus élevés (612\$) chez les immigrants que dans l'ensemble des ménages locataires montréalais (32,994\$ et 572\$ respectivement). Les immigrants récemment arrivés ont des revenus particulièrement bas, mais paient des loyers un peu moins élevés, soit qu'ils sont de plus petite taille, soit qu'ils s'installent dans des quartiers où les loyers sont plus abordables. Globalement, il y a pas plus de probabilité de connaître un taux d'effort supérieur à 30 % entre les immigrants appartenant à la catégorie « minorités visibles » et aux groupes ethniques d'origine européenne, puisque cette probabilité est de 40%, la même que chez les immigrants locataires en général. Toutefois, au sein de la catégorie « minorités visibles », les Arabes/Asiatiques de l'Ouest et les Chinois ont un pourcentage plus élevé par rapport à la moyenne, soit de 47% et de 46%, alors que les Philippins sont moins nombreux, soit 22%.

De 1996 à 2001, il y a eu une diminution du nombre total de ménages montréalais consacrant plus de 30% de leur revenu au logement, et la même tendance s'observe qu'il s'agisse de ménages immigrants ou non immigrants. En 1996, il y avait une proportion de 55% de locataires immigrants arrivés depuis moins de 10 ans éprouvant un problème d'accessibilité financière au logement (c'est-à-dire un taux d'effort de plus de 30%), tandis que la proportion était de 42% en 2001. Bien que cette proportion ait

diminué, la fréquence de problèmes d'accessibilité reste toutefois élevée pour les immigrants récents. De plus, les revenus de ces ménages ont peu augmenté, entre autres parce que les récentes vagues à Montréal comptent plus de ménages non familiaux (un seul revenu) qu'à Toronto ou Vancouver, par exemple.

Quant aux ménages fort vulnérables qui ont un taux d'effort égal ou supérieur à 50%, les ménages immigrants y sont surreprésentés. On trouve 18% des locataires montréalais qui sont dans cette situation. Or 25% des locataires au taux d'effort très élevé sont des ménages immigrants, alors qu'ils ne comptent que pour 22% de l'ensemble des locataires de Montréal.

**Les nouveaux arrivants éprouvent de nombreuses difficultés d'insertion résidentielle. Heureusement, plusieurs peuvent compter sur le soutien d'un réseau de parents et d'amis. Ce ne semble pas être le cas des réfugiés.**

Cette étude révèle aussi, à partir cette fois des données de la première vague de l'ÉLIC, qui donnent de l'information sur différents aspects de l'établissement, qu'heureusement, la plupart des nouveaux arrivants peuvent compter sur leurs réseaux sociaux quand ils rencontrent des difficultés sur le marché locatif. Toutefois, la catégorie d'admission joue sur le type de réseau social utilisé. Ainsi, les immigrants de la catégorie familiale rencontrent moins de difficultés, puisqu'en général ils viennent rejoindre des membres de la famille déjà logés. La parenté joue un rôle moins important pour les travailleurs qualifiés et autres immigrants économiques, bien que les trois-quarts utilisent leur réseau, parents ou amis. Cependant, les réfugiés en besoin d'assistance n'ont utilisé ni la parenté ni les amis, et ont dû recevoir de l'aide à travers des canaux formels (gouvernementaux) ou peut-être de l'organisation communautaire (non spécifié).

### ***Des groupes vulnérables à la discrimination dans le logement***

Une autre façon d'illustrer la réalité difficile des demandeurs de logement à faible revenu est d'examiner les plaintes relatives à la discrimination dans le logement adressées à la Commission des droits de la personne. Certes, ces plaintes ne traduisent pas toute la réalité puisque les victimes n'iront pas toujours jusqu'à la plainte formelle, mais leur analyse montre que les demandeurs de logement à faible revenu, personnes assistées sociales, femmes chef de famille monoparentales, personnes immigrantes ou appartenant à une minorité visible sont fréquemment victimes de discrimination socioéconomique ou raciale, pour certains les deux en même temps (par exemple si on est femme monoparentale de minorité visible, personne avec handicap physique et sans emploi), ce qui fait qu'il est difficile de départager les motifs.

Un des effets de ces difficultés est de favoriser une grande mobilité résidentielle ou encore la concentration des personnes défavorisées dans des secteurs où les logements sont réputés bon marché ou encore où les proportions d'immigrants sont importantes, rendant plus facile l'accès au logement. Toutefois, les locataires deviennent ainsi captifs dans des zones où les logements sont en général mal entretenus, souvent insalubres et surpeuplés (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse 2002).

L'exclusion des familles avec enfants du marché du logement locatif n'est pas un phénomène nouveau, mais il semble prendre plus d'ampleur, selon la Commission. De 1989 à 2002, le nombre de plaintes aurait doublé. Parmi ces plaintes près de la moitié touchait des familles avec parent unique, plus souvent une femme touchant des prestations d'aide sociale.

Par ailleurs, la Commission des droits de la personne (2002) souligne que si les personnes et les familles à faible revenu vulnérables à la discrimination font face à des difficultés d'accès au logement décent et abordable, les personnes âgées à faible revenu risquent quant à elles de devoir quitter leur logement car il est souvent mal adapté à leurs besoins et peut parfois compromettre leur santé et leur sécurité.

Les personnes âgées sont en effet plus susceptibles que d'autres de contracter des maladies chroniques ou de développer des incapacités, ce qui, avec le vieillissement, les rend progressivement, à des âges divers, de plus en plus dépendantes de leur environnement. C'est pourquoi les instruments juridiques nationaux et internationaux cherchent à les protéger de façon spécifique, entre autres en exigeant des États qu'ils mettent en place des moyens qui préservent le plus longtemps possible leur autonomie et leur maintien dans la communauté (Commission des droits de la personne 2002 : 18).

**Le logement est un aspect essentiel du bien-être et de l'autonomie des personnes âgées. Si leur capacité financière est limitée, les personnes âgées risquent de ne pas pouvoir faire face adéquatement à la perte d'autonomie et devoir quitter leur logement.**

**Elles ont besoin d'une aide qui peut, fort souvent, venir de leurs réseaux.**

**Parfois, les liens sociaux ne sont pas présents.**

## **L'ÉDUCATION**

Le revenu familial a une incidence sur le niveau d'éducation, qui exerce lui-même en retour un effet sur le niveau de revenu. Le niveau de scolarité des Canadiens a augmenté de façon constante, de 1951 à 1991, la proportion de personnes possédant un niveau de scolarité inférieur à la neuvième année étant passé de 52% à 14%. Il y a davantage de Canadiens qui obtiennent un diplôme d'études secondaires et le Canada était, en 1998, parmi les pays membres de l'OCDE, celui qui avait le pourcentage le plus élevé de citoyens ayant fait des études postsecondaires. Un rapport tout récent de l'Unicef (2007) sur le bien-être des enfants montre que le Canada se classe au deuxième rang sur le plan du bien-être éducatif des enfants, alors que son classement global qui tient compte d'autres dimensions (bien-être matériel, santé et sécurité, relations des jeunes avec la famille et les pairs, comportements et risques, et bien-être subjectif) le classe en 12<sup>e</sup> position sur 21 pays de l'OCDE.

**La pauvreté exerce une influence importante sur la réussite scolaire : retard scolaire, résultats aux épreuves plus faibles, décrochage plus élevé.**

Néanmoins, malgré ces acquis notables, les enfants et les adolescents défavorisés ne réussissent pas aussi bien à l'école que les jeunes de milieux favorisés. À l'instar des résultats obtenus dans plusieurs pays, les résultats d'une étude récente sur la réussite scolaire des garçons et des filles québécois du réseau d'enseignement public de la formation générale qui fréquentent l'école secondaire (MELS 2005) confirment l'existence d'une relation étroite entre la réussite scolaire de l'élève et son environnement socioéconomique<sup>10</sup>. Parmi les principaux constats, on observe que la défavorisation exerce une influence importante sur le retard scolaire, tant chez les garçons que chez les filles, et que la proportion d'élèves qui sortent du système scolaire sans diplômes est plus élevée chez ceux qui proviennent de milieu défavorisé, surtout chez les garçons. Chez ces derniers, les résultats scolaires sont aussi plus faibles quand ils viennent de milieu défavorisé. Toutefois, cette étude révèle que les filles issues de milieu socioéconomique faible affichent de meilleurs résultats à l'épreuve de français que les garçons, quels que soient leur milieu socioéconomique. Au résultat global de l'épreuve, elles affichent un taux de réussite plus élevé que les garçons venant d'un milieu socioéconomique favorisé. Les garçons, principalement ceux de milieux défavorisés, représentent le groupe d'élèves qui éprouvent le plus de difficultés dans l'apprentissage de la langue d'enseignement, pourtant un des fondements de la réussite scolaire (MELS 2005).

Selon le Conseil canadien de développement social (2006) et Ungerleider (2002), le statut socioéconomique affecte de façon directe et indirecte les niveaux de rendement scolaire. Les enfants qui vivent dans la pauvreté sont moins susceptibles d'être préparés intellectuellement à commencer l'école, ont moins de chance d'habiter dans un domicile sécuritaire et de bénéficier des autres conditions nécessaires à un bon développement. Quand ils vont à l'école, leur expérience scolaire est moins positive et moins réussie, car ils ont de plus mauvais résultats en maths, en sciences et en écriture. Ils ont plus tendance à avoir des troubles affectifs, à faire preuve d'anxiété, de comportements agressifs et d'hyperactivité. Ils s'impliquent plus que les autres enfants de familles favorisées dans des activités illégales. Le faible revenu étant associé à des niveaux supérieurs de dépression parentale, ceci peut compromettre le rôle parental en éducation. De plus, les enfants de familles défavorisées sont plus susceptibles d'habiter des quartiers connaissant des niveaux plus élevés de criminalité et un accès plus facile à la drogue et l'alcool.

Lorsqu'ils abandonnent l'école, les jeunes de milieux défavorisés n'ont souvent aucun emploi satisfaisant dans leur quartier. Les incidences des faibles niveaux de scolarité sont nombreuses : les individus les moins scolarisés ont des emplois plus précaires et moins rémunérés, une moins bonne santé, sont plus susceptibles d'être prestataires de l'aide au revenu et d'être incarcérés (Ungerleider 2002).

Les personnes scolarisées ont plus de chances de trouver et de conserver un emploi rémunérateur. Les enquêtes révèlent une certaine mobilité intergénérationnelle, de faible portée cependant (Picot et Myles 2005), qui ne serait pas sans lien avec le degré de participation aux études post-secondaires des enfants issus d'une famille à faible revenu ou encore aux activités mises en œuvre par la famille et par la société pour donner aux enfants une base de développement solide. Le système d'aide financière existant pour faciliter l'accès aux études post secondaires pourrait expliquer que dans des pays comme la Norvège et à un moindre degré le Canada, de nombreux jeunes sont classés aux niveaux supérieurs de littératie malgré le faible niveau de scolarité de leur parent (Statistique Canada 2005b). Selon les données de l'Enquête auprès des jeunes en transitions (EJET) qui a permis de suivre des jeunes Canadiens de l'âge de 15 ans en 1999 jusqu'à l'âge de 19 ans en 2003, le principal facteur qui expliquerait l'accès des

---

<sup>10</sup> Évalué à partir de l'indice de milieu socioéconomique qui tient compte, en ce qui a trait aux unités de peuplement qui composent la carte scolaire du Québec, de la proportion de mères sans diplôme secondaire, de parents n'ayant pas travaillé les 12 mois précédant le recensement et de familles vivant sous le seuil du faible revenu, selon les données de recensement. L'indice attribué à chaque élève correspond à la moyenne obtenue par un échantillon de ménages (familles) vivant à l'intérieur de son unité de peuplement, plutôt qu'à la situation de sa famille en tant que tel.



jeunes de faible revenu à l'Université semble toutefois être moins le revenu que le capital culturel dont ils disposent – mesuré par leurs résultats scolaires, l'école secondaire fréquentée, le niveau d'études des parents, les attentes parentales, l'estime et le contrôle de soi. Il ne faudrait toutefois pas conclure que seul le capital culturel est important. Si le facteur financier a moins d'importance, c'est peut-être en raison de l'aide financière assez avantageuse dont peuvent bénéficier les étudiants canadiens (Statistique Canada 2007), et du coût moins élevé des études post secondaires pour les étudiants québécois en particulier, comparé aux autres provinces canadiennes et aux États-Unis.

## ***Des faits récents à propos de l'éducation à Montréal***

Suivant la tendance canadienne, la population montréalaise est plus scolarisée qu'il y a dix ans. Selon les données du recensement de 2001, la ville connaît depuis les dix dernières années une augmentation de sa population de 20 ans et plus détenant un diplôme universitaire. Entre 1991 et 2001, la proportion de diplômés universitaires est passée de 17% à 23 %, tandis que celle des personnes ayant moins d'une 9<sup>ème</sup> année a chuté de 20% à 15% (Direction de santé publique de Montréal 2003).

Néanmoins, l'île de Montréal affiche un portrait moins reluisant en matière d'éducation que l'ensemble du Québec. Ainsi, en 2001, 77,5% de la population de 15 ans et plus a un diplôme d'études secondaires alors que la proportion pour l'ensemble du Québec est de 82,5%. Selon les données de l'Institut de la Statistique du Québec (2007), le taux de décrochage<sup>11</sup> au secondaire est plus élevé à Montréal que dans l'ensemble du Québec, soit de 32,4% en 2003-2004 dans le premier cas comparé à 24,9% dans le second. Il est aussi beaucoup plus élevé chez les garçons (37,7%), que chez les filles (27,1%).

**Montréal connaît un taux de décrochage du secondaire de 32,4% comparé à 24,9% pour l'ensemble du Québec.**

La table des partenaires pour la persévérance scolaire à Montréal s'est penchée sur la question de la réussite différentielle des jeunes selon le milieu socioéconomique (Sévigny 2006) et elle présente, sur son site Internet, une série de données sur le décrochage scolaire<sup>12</sup>. L'analyse révèle qu'à l'échelle des quartiers et des arrondissements de l'île de Montréal, toutes les variables socioéconomiques retenues (celles dont on connaît le lien avec la réussite ou l'échec scolaire<sup>13</sup>) sont significativement liées au taux de décrochage<sup>14</sup> chez les 15-24 ans. Toutefois, seulement trois d'entre elles peuvent être qualifiées de variables explicatives : soit le pourcentage de familles dont aucun des parents n'a de diplôme, le pourcentage des familles à faible revenu et le pourcentage de familles monoparentales. Plus les

---

<sup>11</sup> Il s'agit de la proportion de sortants sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes.

<sup>12</sup> <http://www.decrochage-scolaire.info/>

<sup>13</sup> Pourcentage de familles à faible revenu, parmi celles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 18 ans; pourcentage de familles dont aucun des parents n'a de diplôme, parmi celles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 18 ans; pourcentage de jeunes qui ne sont pas nés au Canada, parmi ceux âgés de moins de 15 ans; pourcentage de familles monoparentales, parmi celles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans; pourcentage de familles dont aucun des parents ne travaille à plein temps, parmi celles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 18 ans.

<sup>14</sup> Il s'agit du pourcentage d'individus, au sein d'une population donnée, qui ne sont pas aux études (ni à temps partiel ni à plein temps) et qui n'ont pas obtenu de diplôme du secondaire.

pourcentages obtenus par ces trois variables socioéconomiques sont élevés, plus le taux de décrochage tend à l'être lui aussi. À l'échelle des quartiers et des arrondissements, la variation du taux de décrochage chez les 15-24 ans serait principalement expliquée par le pourcentage de familles dont aucun des parents n'a de diplôme, ensuite par le pourcentage de familles à faible revenu et le pourcentage de familles monoparentales. Ce taux de décrochage est particulièrement élevé dans certains quartiers ou arrondissement de Montréal, tels Montréal-Est, Saint-Pierre, Pointe-Saint-Charles, Sainte-Geneviève, Parc-Extension, Saint-Henri et Hochelaga-Maisonneuve, la moyenne montréalaise étant de 9,7%, tandis que dans ces quartiers les taux varient de 17% à 25,8%.

Le pourcentage de familles à faible revenu a aussi une valeur explicative concernant le pourcentage d'élèves de la 1<sup>re</sup> secondaire ayant un retard scolaire d'un an ou plus. Par ailleurs le pourcentage de familles à faible revenu et le pourcentage de familles dont aucun des parents n'a de diplôme ont une valeur explicative en ce qui a trait au pourcentage d'élèves de la 1<sup>re</sup> secondaire qui ont deux ans ou plus de retard.

## LA SANTÉ

Quand on compare le Canada aux États-Unis, les études concluent de façon constante que les Canadiens sont en meilleure santé. Ceci est en grande partie attribuable aux effets de l'accès universel aux soins de santé et à une distribution plus équitable d'autres ressources sociales qui permettent à la population canadienne d'afficher un meilleur état de santé (Armstrong *et al.* 2006). Il n'en demeure pas moins que certains groupes de la population canadienne sont en moins bonne santé que d'autres. On constate des disparités importantes sur le plan de la santé partout au pays. Ces disparités ne sont pas réparties au hasard, l'état de santé variant selon le sexe, la scolarité, le revenu et d'autres indicateurs d'une situation désavantagée ou de l'inégalité des chances.

Les améliorations notables de la santé des populations, au Canada comme dans d'autres pays industrialisés, sont davantage redevables à l'amélioration des conditions de vie générales qu'aux avancées de la médecine ou dans le domaine des soins de santé (Raphael 2002). La santé repose en fait sur plusieurs déterminants sociaux comme le niveau de revenu et le statut social, les réseaux de soutien social, l'éducation et l'analphabétisme, l'emploi et les conditions de travail, les environnements physique et social, les habitudes de santé, la capacité d'adaptation personnelle, le développement de la petite enfance, le patrimoine biologique et génétique, les services de santé, le sexe et la culture. D'autres chercheurs identifient le gradient social, le stress, les premières années de vie, l'exclusion sociale, le travail, le non emploi, le soutien social, les dépendances, l'alimentation et le transport comme des déterminants fondamentaux de la santé (Raphael 2002).

À ce jour, la recherche sur les inégalités en matière de santé permet de dire que les personnes à faible revenu sont en moins bonne santé et d'arriver entre autres à ces principaux constats, selon Phipps (2003 : iii) :

- Plus le revenu est élevé, meilleur est l'état de santé
- Les mesures à long terme du revenu permettent de déceler une association plus marquée avec la santé
- La pauvreté de longue durée est davantage associée à un état de santé précaire que les épisodes de pauvreté plus brefs
- Bien que le niveau de revenu et le changement de niveau de revenu soient importants, le premier l'est davantage
- Les « revers de fortune » soudains ont davantage de conséquences que des réussites soudaines
- Pour les enfants, ce sont les épisodes de pauvreté en bas âge qui comptent le plus

Les caractéristiques socio-économiques des individus et de leur milieu de vie, tant durant l'enfance qu'à l'âge adulte, exercent une influence sur leur santé en général et sur leurs probabilités de présenter plusieurs facteurs de risques associés aux plus grandes causes de décès (par exemple des taux plus élevés de tabagisme, une consommation plus faible d'aliments sains comme les légumes, les fruits, les aliments faibles en gras, les fibres, une pratique plus faible d'activité physique régulière, davantage d'obésité). Au Québec, cette défavorisation sociale et économique des milieux de vie explique notamment l'incidence plus élevée d'accidents vasculaire cérébral et les taux de mortalité plus élevés pour ces mêmes maladies (Martinez *et al.* 2003).

## ***Les inégalités sociales de santé à Montréal***

Dans l'ensemble, le bien-être et l'état de santé des Montréalais ont tendance à s'améliorer. Toutefois, selon le rapport annuel de la Direction de la santé publique de Montréal de 2002, l'examen de plusieurs indicateurs de santé (espérance de vie, mortalité selon les quatre principales causes de décès, limitations d'activités, et santé perçue) révèle des disparités des niveaux de santé selon le revenu et selon le quartier de résidence. Ces inégalités de santé expliquent que la population montréalaise présente un bilan moins positif que d'autres grandes villes canadiennes.

À titre d'exemple, selon l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2006), la population de Montréal compte la proportion la plus élevée de fumeurs parmi les régions urbaines canadiennes et le plus haut pourcentage de personnes physiquement inactives. Au sein de la population montréalaise, le tabagisme et l'inactivité physique sont beaucoup plus répandus chez les personnes à faible revenu. Celles-ci sont plus nombreuses à se percevoir dans un état de mauvaise santé mentale et se disent plus affectées par la détresse psychologique.

Un portrait de la santé mentale des adultes montréalais (Direction de santé publique de Montréal 2001) révèle que les personnes se percevant pauvres souffrent davantage de troubles mentaux, peu importe le type, et de souffrance psychique, que les personnes percevant disposer d'un revenu suffisant ou étant à l'aise financièrement. Une scolarité plus faible est associée à une prévalence élevée de troubles liés à l'alcool et aux drogues, de comorbidité (c'est-à-dire un cumul de plus d'un des types de troubles : dépression majeure, troubles anxieux et troubles liés à l'usage d'alcool ou de drogues) et de besoins de soins. La pauvreté et la faible éducation sont considérées comme des facteurs qui peuvent aussi bien être la cause que la conséquence de problèmes de santé mentale. Les personnes itinérantes sont particulièrement affectées par les troubles de santé mentale et on observe une hausse des problèmes mentaux de cette catégorie de personnes depuis le début des années 1980. La réforme dans le domaine des soins psychiatriques, principalement la désinstitutionnalisation, de même que l'économie défavorable (non-emploi, réduction des programmes d'assistance-sociale et diminution des logements à prix modiques) auraient contribué à la fréquence plus élevée de troubles mentaux associée à l'itinérance. L'accès aux soins des personnes pauvres souffrant de troubles mentaux peut être restreint pour des raisons économiques, puisque certains traitements adéquats, comme la psychothérapie, nécessitent plus souvent qu'autrement des déboursés. Les personnes itinérantes sont, en outre, beaucoup plus difficiles à traiter en raison d'une enfance plus difficile, du cumul des troubles et de leur désaffiliation sociale.

Les indices de mortalité affichent des écarts importants selon le revenu et le quartier. Tel que l'illustre la carte 1, l'écart d'espérance de vie peut atteindre plus de dix années selon que les populations résident sur le territoire sociosanitaire (territoires de CLSC) le plus favorisé ou le plus défavorisé.

Quant à la dimension territoriale des inégalités de santé, une constante émerge en effet des observations du rapport de la Direction de santé publique de Montréal de 2002 : il existe un clivage entre

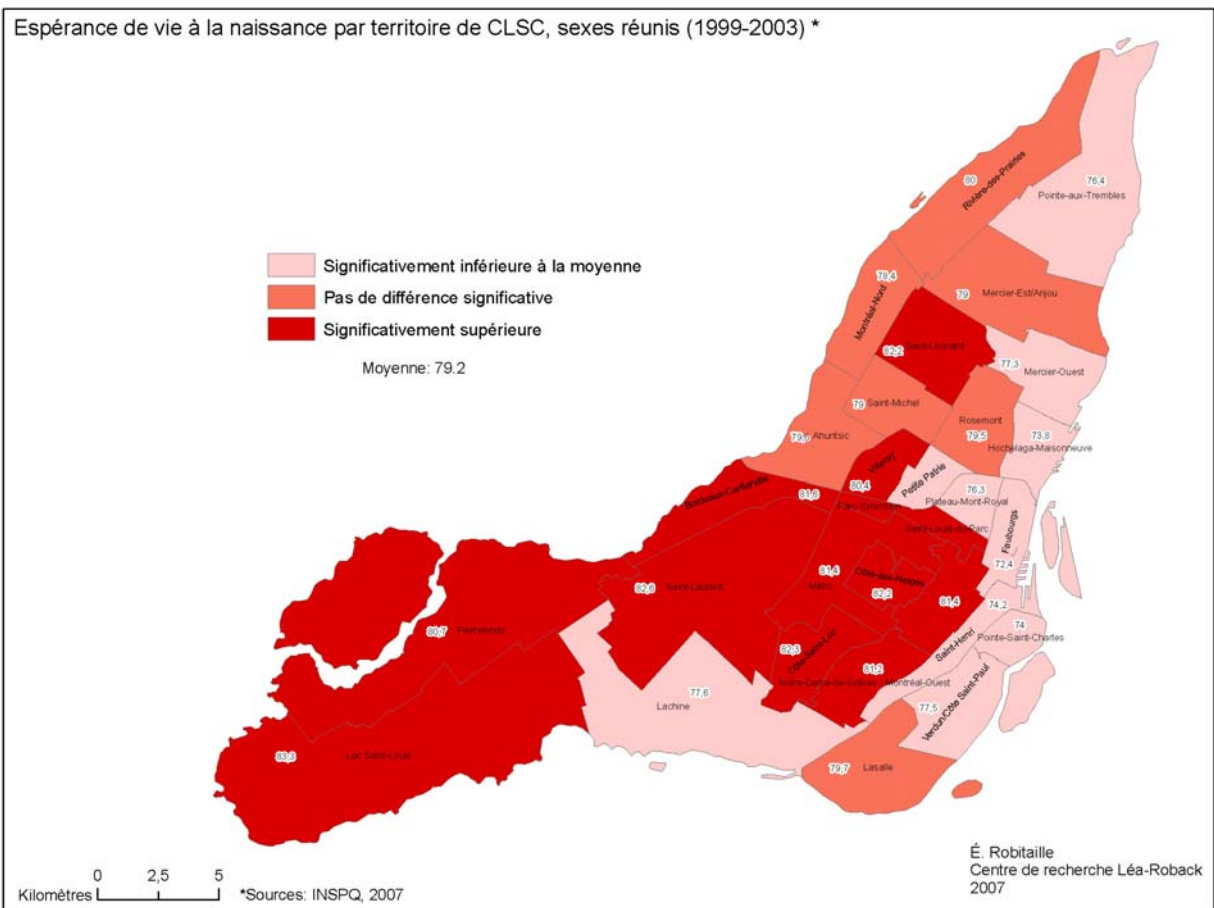
les sous-régions du Nord-Ouest (Ouest, Nord et Centre-Ouest) et celles du Sud-Est (Sud-Ouest, Centre-Est et Est)<sup>15</sup> pour une majorité des situations étudiées.

À Montréal, l'écart d'espérance de vie est de 10 années (13 ans chez les hommes et 8 ans chez les femmes) entre le territoire sociosanitaire le plus riche et le plus pauvre de la métropole.

---

<sup>15</sup> La région **ouest** contient les CLSC Pierrefonds, Lac Saint-Louis, Du Vieux Lachine; la région **nord** ceux de Saint-Laurent, Bordeaux-Cartierville, Ahunatic et Montréal-Nord; la région **Centre-Ouest** ceux de Côte-des-Neiges, Saint-Louis du Parc, René-Cassin, NDG-Ouest et Métro; la région **Sud-Ouest**, ceux de Lasalle, Verdun/Côte-Saint-Paul, Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles; la région **Centre-Est**, ceux de Parc-Extension, Villeray, Petite-Patrie, Plateau Mont-Royal et Des Faubourgs; enfin la région **Est** ceux de Hochelaga-Maisonneuve, De Rosemont, Saint-Michel, Saint-Léonard, Olivier-Guimond, Mercier-Est/Anjou, PAT/Montréal-Est et Rivières-des-Prairies.

**CARTE 1** Espérance de vie à la naissance, sexes réunis (1999-2003) sur les territoires de CLSC, île de Montréal



L'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2003 (Direction de santé publique de Montréal 2006) révèle aussi des disparités importantes dans la prévalence des problèmes de santé selon le revenu à Montréal. Ainsi, les populations à faible revenu présentent une proportion plus importante de personnes ayant des restrictions dans leurs activités quotidiennes, de même qu'une proportion plus élevée de personnes atteintes d'arthrite/rhumatisme.

Le revenu inadéquat est par ailleurs étroitement lié à l'insécurité alimentaire qui affectait 7% des ménages canadiens d'après l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2004 (Statistique Canada, s.d.). En 2000-2001, environ une personne sur six de la région de Montréal était confrontée à l'insécurité alimentaire et les banques alimentaires étaient surtout fréquentées par une clientèle pauvre, jeune et en âge d'être parent (Comité famille CRÉ de Montréal 2007).

Une mauvaise alimentation, surtout lorsqu'elle se maintient pendant une période prolongée, peut entraîner des problèmes de santé et nuire au développement des enfants. Des recherches américaines révèlent aussi une association significative entre l'insécurité alimentaire et l'obésité chez les femmes américaines. Au Québec, un lien entre l'insécurité alimentaire et l'excès de poids a aussi été observé chez les enfants d'âge préscolaire. L'Enquête de nutrition auprès des enfants québécois de 4 ans réalisée par l'Institut de la statistique du Québec en 2002 montre qu'un enfant de 4 ans sur cinq vivait dans une famille à faible revenu (inférieur à 30,000\$) et qu'environ un enfant sur dix était touché par l'insécurité alimentaire, c'est-à-dire le manque de nourriture, la monotonie du régime alimentaire ou le fait de ne pouvoir prendre des repas équilibrés en raison des problèmes financiers des parents (Desrosiers, Bédard et Dubois 2006). L'insécurité alimentaire peut pousser à consommer les aliments à teneur élevée en calories, meilleur marché. Des périodes de privation, suivies de périodes de surconsommation (après réception de chèques d'aide gouvernementale ou de coupons alimentaires), pourraient entraîner des mécanismes s'apparentant aux rages alimentaires, néfastes pour le maintien d'un poids santé.

**La pauvreté est une réalité aux faces multiples. Pour que les individus et les familles sortent de la pauvreté, ils ont besoin d'un soutien multiforme.**

## **COMMENT LA PAUVRETÉ DES UNS AFFECTE LA VIE DES AUTRES**

Les trajectoires individuelles s'entremêlent et dépendent les unes des autres, par l'entremise des relations familiales et intergénérationnelles principalement. Le fait que les trajectoires soient interreliées signifie que la vie d'une personne est affectée par les événements qui se produisent dans la vie des membres de sa famille et de ses proches, et vice versa, comme la perte d'un emploi, la maladie ou le décès de l'un des conjoints.

La pauvreté a des répercussions sérieuses sur de multiples aspects des proches, surtout des enfants, entre autres sur leur bien-être, leur développement, leur réussite scolaire, leurs habitudes de vies, leurs comportements sociaux et leur santé. La recherche a montré que des différences dans les possibilités initiales, même limitées, tendent à être amplifiées au fil du temps : par exemple, un enfant avantagé sur le plan du capital culturel – parce que ses parents sont eux-mêmes plus scolarisés – a plus de chances de poursuivre de longues études (Statistique Canada 2007), et donc d'obtenir un meilleur emploi, avec les implications qui s'ensuivent, ce qui contribuera à augmenter son capital au fil de sa vie, et même pour les générations suivantes. Au contraire, les enfants dont les parents ont peu de revenu et d'éducation sont plus

---

### *Groupe de travail sur la pauvreté à Montréal / Centraide*

souvent affectés par le décrochage scolaire, particulièrement les garçons. Les enfants dont les parents sont en situation de faible revenu persistante voient leurs perspectives de vie restreintes (Hatfield 2004).

Les données fournies par l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, de même que celles de l'Enquête nationale sur la santé de la population viennent confirmer la relation étroite entre le revenu familial et ses répercussions sur le développement des enfants. Selon Ross *et al.* (2000), par rapport aux enfants de familles à revenu élevé, les enfants de familles à faible revenu :

- Courent deux fois plus de risques de vivre dans un environnement familial dysfonctionnel;
- Vivent plus souvent (un sur quatre) dans un environnement à risque en ce qui concerne l'usage de drogues, la consommation abusive d'alcool, le malaise des jeunes;
- Courent deux fois plus de risques de se situer dans la tranche des 10 pour cent d'enfants présentant le plus de comportements délinquants;
- Sont susceptibles de connaître un taux de délinquance près de trois fois supérieur;
- Courent deux fois et demi plus de risques d'éprouver des problèmes de vision, d'audition, de langage et de motricité;
- Éprouvent davantage de retard en matière de développement du vocabulaire;
- Participent plus rarement à des activités sportives;
- Et sont plus susceptibles à l'adolescence (de 16 à 19 ans) de ne pas fréquenter l'école et d'être sans travail.

La pauvreté des familles affecte également la santé des enfants et tous les aspects de leur santé sont touchés dès la période fœtale (Séguin *et al.* 2006). La pauvreté dans l'enfance a été associée à différents problèmes ou conditions de santé et à la mortalité différentielle (prématurité et retard de croissance intra-utérine, mortalité infantile et des jeunes enfants, maladies infectieuses, maladies chroniques, asthme, blessures, hospitalisations, problèmes de développement et d'apprentissage). La pauvreté ou le faible statut socio économique durant l'enfance sont aussi liés à de futurs problèmes de santé à l'âge adulte; entre autres un plus haut taux d'obésité, de tabagisme, de mortalité adulte, plus de maladies cardio-vasculaires, plus de diabète (type 2), et plus de problèmes cognitifs chez les personnes âgées.

« Et si l'objectif principal de la lutte contre la pauvreté était de produire des enfants sains et de leur donner la possibilité de se développer harmonieusement? /.../ ». (Ross, Roberts et Scott 2000)

### ***La pauvreté des familles et des enfants à Montréal***

Le fait que les vies soient liées signifie qu'il faut tenir compte des charges familiales dans toute analyse de revenu, car elles peuvent faire en sorte qu'un travailleur qui dispose d'un revenu suffisant pour lui-même, tombe en dessous du seuil de faible revenu lorsqu'on considère le nombre d'enfants dont il a la charge. D'un autre côté, on peut aussi trouver du soutien et des ressources de diverses façons, aide familiale et réseaux de solidarités informels notamment, pour faire face à l'adversité. La plupart des familles où on trouve deux gagne-pain s'en sortent mieux, même s'ils sont des bas salariés. Les immigrants dans la catégorie des travailleurs qualifiés sont plus susceptibles que les immigrants appartenant à la catégorie du regroupement familial de se trouver dans une situation de faible revenu chronique au cours des premières

---

### *Groupe de travail sur la pauvreté à Montréal / Centraide*

années de leur arrivée au pays. Les immigrants de la seconde catégorie se trouvent dans une famille qui est déjà établie dans une certaine mesure, et ceci réduit les effets négatifs des difficultés de l'intégration économique à l'arrivée (Picot, Hou et Coulombe 2007).

Selon l'Institut de la Statistique du Québec (2006), à Montréal (région administrative), de plus en plus d'enfants de moins de 18 ans vivent dans des familles à faible revenu (selon la mesure du faible revenu après impôt). Depuis 2000, le taux d'enfants en situation de faible revenu a augmenté dans l'ensemble du Québec (+ 2,9%), mais Montréal fait partie des régions, avec le Centre-du-Québec (+13,4%) et l'Estrie (+8,4%), où les hausses ont été les plus importantes, affichant une hausse de 7,8% depuis l'an 2000. Le nombre d'enfants en situation de faible revenu est passé de 92 570 à 99 750, une augmentation de 7180 enfants. En proportion, c'est 28,5 % des enfants de la région de Montréal qui sont en situation de faible revenu. De plus, le tiers des familles monoparentales de la région montréalaise, soit 33%, sont à faible revenu.

Une particularité de Montréal est la proportion plus élevée que l'ensemble du Québec de femmes qui sont soit le seul soutien d'une famille biparentale avec ou sans enfants ou le soutien principal (Comité famille CRÉ de Montréal 2007). Déjà on sait que les familles monoparentales en particulier sont affectées par la pauvreté persistante. De plus, les données de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ 2007) montrent que plus le nombre d'enfants augmente chez les familles monoparentales, plus la proportion à faible revenu est élevée. Ainsi, dans la région administrative de Montréal, les familles monoparentales avec enfants ont un taux de faible revenu (mesure de faible revenu après impôt) de 28,4% pour une famille monoparentale avec un enfant, 36,1 % avec deux enfants et 51, 3% lorsqu'il y a trois enfants et plus.

Compte tenu de toutes les répercussions de la pauvreté des enfants que nous avons rapidement passé en revue, la pauvreté des enfants est fort troublante, d'autant plus que plus de la moitié des enfants défavorisés appartiennent à une famille qui gagne un revenu d'emploi.



TABLEAU 5

**Taux de faible revenu<sup>1</sup>, selon le type de famille<sup>2</sup>, Montréal et ensemble du Québec, 2000-2004**

	2000	2001	2002	2003	2004	Écart 2000-2004
	%					Point de pourcentage
<b>Montréal (région administrative)</b>						
<b>Famille à faible revenu</b>	<b>15,6</b>	<b>15,5</b>	<b>16,5</b>	<b>17,0</b>	<b>17,1</b>	<b>1,5</b>
<b>Famille comptant un couple</b>	<b>11,6</b>	<b>11,8</b>	<b>12,9</b>	<b>13,1</b>	<b>13,3</b>	<b>1,7</b>
Sans enfants	9,7	10,3	10,7	10,8	10,7	1,0
Avec 1 enfant	12,2	11,9	13,8	14,3	14,9	2,7
Avec 2 enfants	12,1	11,4	12,8	13,4	13,8	1,7
Avec 3 enfants et plus	20,2	20,2	22,0	22,5	22,8	2,6
<b>Famille monoparentale</b>	<b>33,1</b>	<b>31,0</b>	<b>32,0</b>	<b>32,8</b>	<b>33,0</b>	<b>-0,1</b>
Avec 1 enfant	27,9	26,5	27,5	28,4	28,6	0,7
Avec 2 enfants	36,9	34,8	35,3	36,1	36,4	-0,5
Avec 3 enfants et plus	56,8	48,7	50,8	51,3	50,9	-5,9
Personne hors famille <sup>3</sup> à faible revenu	25,2	25,2	25,8	26,1	26,2	1,0
<b>Ensemble du Québec</b>						
<b>Famille à faible revenu</b>	<b>10,1</b>	<b>9,7</b>	<b>10,2</b>	<b>10,1</b>	<b>10,0</b>	<b>-0,1</b>
<b>Famille comptant un couple</b>	<b>6,7</b>	<b>6,3</b>	<b>6,8</b>	<b>6,8</b>	<b>6,8</b>	<b>0,1</b>
Sans enfants	6,3	6,2	6,6	6,4	6,2	-0,1
Avec 1 enfant	6,5	5,9	6,4	6,5	6,6	0,1
Avec 2 enfants	6,0	5,4	5,8	6,0	6,1	0,1
Avec 3 enfants et plus	11,1	10,4	11,2	11,4	11,5	0,4
<b>Famille monoparentale</b>	<b>28,6</b>	<b>26,9</b>	<b>27,0</b>	<b>27,1</b>	<b>27,2</b>	<b>-1,4</b>
Avec 1 enfant	24,6	23,2	23,1	23,1	23,3	-1,3
Avec 2 enfants	30,6	29,1	29,2	29,3	29,1	-1,5
Avec 3 enfants et plus	48,9	44,5	45,3	45,6	45,7	-3,2
Personne hors famille <sup>3</sup> à faible revenu	24,1	23,2	23,4	23,2	23,4	-0,7

1. Selon la mesure du faible revenu (MFR) basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt.

2. Selon le concept de la famille de recensement.

3. Personne n'appartenant pas à une famille comptant un couple ou à une famille monoparentale.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, *Données sur les familles*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales, 2006.

## LA DIMENSION TERRITORIALE DE LA PAUVRETÉ

Les trajectoires de vie se déroulent dans des milieux sociaux dont on peut observer l'influence à différents échelons et sous différents angles : contextes locaux et régionaux, contextes sociétaux, et contextes historique. À un niveau supérieur, les institutions provinciales et nationales jouent un rôle important dans la vie des personnes. Différents pays ont imaginé différentes solutions et compromis en fait de politiques publiques que la recherche comparative a contribué à mettre au jour. D'autres instances peuvent aussi faire une différence, avec leurs politiques en matière d'urbanisme, de transport, d'environnement.

Les individus appartiennent aussi à des familles et à des communautés qui offrent différentes possibilités (possibilités d'emploi, qualité des écoles et des services de garde, sécurité physique, qualité de l'environnement, accessibilité des commerces) et différents niveaux de soutien social (relations sociales, organismes communautaires). Les communautés et les quartiers peuvent avoir un effet sur les trajectoires de vie des personnes qui y résident, particulièrement dans le cas des personnes dont les possibilités de déplacement sont limitées, enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes pauvres.

Avec le temps, certains quartiers urbains peuvent devenir des lieux de concentration de pauvreté, où les services privés et publics sont de moins bonne qualité, où les occasions de se trouver un emploi sont plus rares, et où peut même s'installer une spirale de la pauvreté, dans laquelle la baisse de la qualité de vie entraîne une fuite des résidents aux revenus plus élevés, ce qui entraîne une dégradation supplémentaire de la qualité de vie, et ainsi de suite. C'est une situation que connaissent plusieurs grandes villes américaines.

Les villes canadiennes, et en particulier Montréal, ont jusqu'ici résisté à créer des milieux du type « urban underclass » américain. Des signes d'une certaine polarisation des niveaux de vie des quartiers se sont toutefois récemment manifestés, l'inégalité du revenu entre quartier à revenu élevé et quartier à faible revenu ayant augmenté (Myles et Picot 2000; Heisz et McLeod 2004). La situation doit être suivie de près pour éviter que ne se créent de nouveaux obstacles, géographiques, à la sortie de pauvreté.

### ***La spécificité des espaces de pauvreté à Montréal par rapport au portrait américain***

Comparé au portrait américain des zones de concentration de pauvreté, Montréal semble en effet se démarquer sous certains points, comme le souligne Germain (2004) et Séguin et Divay (2004) :

- À Montréal, les ressources communautaires sont souvent plus nombreuses dans les quartiers défavorisés que dans les quartiers plus aisés. Les populations défavorisées sont rarement isolées dans leur accès aux ressources communautaires.

Il y a des études montréalaises qui ont étudié la distribution et l'accès à différentes ressources de l'environnement économique. Jusqu'ici, les résultats ne permettent pas de conclure à une situation similaire aux quartiers pauvres américains, comme par exemple l'existence des déserts alimentaires (*food deserts*), terme inventé au Royaume-Uni en référence à l'abandon des secteurs pauvres des centres-villes par les chaînes d'alimentation. À Montréal, certains quartiers défavorisés ont un bon accès aux supermarchés tandis que d'autres quartiers y ont un faible accès (Apparicio *et al.* 2004); le niveau socioéconomique des quartiers n'apparaît pas comme un facteur influençant la qualité de l'offre alimentaire bien qu'il y ait de grandes variations dans la disponibilité d'aliments santé sur l'île de Montréal (Bertrand 2006), ni n'apparaît prédictif du coût du panier de provision nutritif (Duquette *et al.* 2006). Toutefois, Wilson *et al.* (2006) ont montré que la prévalence des appareils de loterie vidéo est plus élevée près des écoles secondaires situées dans des quartiers défavorisés.

---

### *Groupe de travail sur la pauvreté à Montréal / Centraide*

- Le tissu social des quartiers est plus mixte que dans les quartiers défavorisés américains. En 2001 à Montréal, la défavorisation, on le verra, prend l'allure d'une peau de léopard, c'est-à-dire de poches de pauvreté qui n'épousent à peu près jamais l'espace d'un quartier complet. Enfin, il en sera question sous peu, à Montréal, les espaces de défavorisation ne semblent pas stables dans le temps. Plusieurs secteurs pauvres en 1971 ne le sont plus en 2001.
- Si on prend par exemple les indicateurs les plus couramment utilisés pour mesurer la défavorisation, soit la faible scolarité, le chômage élevé, la forte dépendance aux transferts gouvernementaux et la monoparentalité élevée, les secteurs pauvres à Montréal cumulent rarement toutes ces caractéristiques.
- De plus, il semble que pour de nombreux ménages, les espaces de pauvreté montréalais (quartiers où au moins 40% des résidents appartiennent à une famille à faible revenu), sont des espaces où ils ne résident pas longtemps. À partir de l'analyse de données fiscales longitudinales de 1992 à 1999, Frenette *et al.* (2004) ont établi que la durée médiane de la période de résidence d'adultes âgées de 25 ans et plus (afin d'exclure les étudiants, plus mobiles) dans un quartier à faible revenu de Montréal est de 2,3 années, et est nettement plus courte qu'à Toronto (5,7 années) ou Vancouver (4,5 années). La durée de résidence dans les quartiers à faible revenu était néanmoins plus longue pour les personnes appartenant à une famille à faible revenu et, parmi celles-ci, pour les familles monoparentales et les couples avec enfants.

Les personnes inscrites à l'assistance-emploi (aide sociale) à Montréal semblent aussi assez mobiles, du moins c'est ce qui ressort du suivi de la mobilité résidentielle de 84 864 prestataires ayant résidé au moins un mois, de 1996 à 2000, dans un des quatre quartiers à faible revenu étudiés : Montréal-Nord, Hochelaga-Maisonneuve, Parc-Extension et Pointe-Saint-Charles (Robitaille, Raynault et Choinière 2006). Sur cet ensemble de bénéficiaires, 27 412 (32,6%) se sont déplacés vers d'autres quartiers que les quatre étudiés, 1 319 (1,5 %) sont arrivés de l'extérieur vers la zone d'étude pendant ces cinq années, et 3 263 (3,84%) se sont déplacés aussi, mais vers un autre des quatre quartiers à l'étude. On trouve toutefois 62% des bénéficiaires qui n'ont pas de déplacements, soit vers l'extérieur ou vers un autre quartier à faible revenu de la zone d'étude. Ils peuvent avoir déménagé pendant cette période dans le même quartier, les données ne permettent pas de le dire, mais on sait quand même qu'ils sont restés dans le même quartier à faible revenu. Ce qui est aussi significatif, c'est que sur les 27 412 qui se sont déplacés en dehors des quatre quartiers à l'étude, 78,7% des personnes l'ont fait vers un autre quartier tout aussi désavantagé (pas toujours sur l'île de Montréal), c'est-à-dire un quartier avec plus de 37,9% de ménages à faible revenu. Cette analyse nous apprend aussi que les probabilités de se déplacer s'accroissent chez les personnes qui vivent un changement dans leur vie, comme un changement dans le niveau de scolarité ou de la situation familiale (on ne sait pas encore s'il s'agit de rupture, de remise en union ou de la venue d'un enfant, les analyses subséquentes le diront). Par ailleurs, la probabilité de se déplacer diminue avec l'âge (45 ans et plus).

Cette faible durée de résidence doit être mise en relation avec les données longitudinales que nous avons présentées plus haut. Rappelons-nous, la pauvreté peut affecter plus de gens qu'on le pense et il s'agit d'une situation transitoire pour plusieurs, qui s'en sortent lorsqu'ils améliorent leur situation par l'obtention d'un emploi, d'autres, comme les personnes seules et les femmes monoparentales, par un changement dans leur situation familiale. Pour d'autres, il s'agit d'une situation persistante, et ces personnes seront peut-être moins amenées à se déplacer, surtout si, en dépit de conditions économiques difficiles, elles ont su développer des réseaux sociaux significatifs dans le quartier, et bénéficient de la sociabilité locale et du soutien des organismes communautaires. Quoiqu'il en soit, ce que ces quelques données sur la mobilité nous disent, c'est que les personnes en situation de faible revenu persistant et les personnes à faible revenu plus âgées, semblent moins mobiles et pourraient être plus à risque de subir les résultats négatifs identifiés dans la littérature américaine ou européenne sur les effets de la vie dans un quartier de grande pauvreté (pour une présentation sommaire de cette littérature sur les effets de milieux voir Séguin et Divay 2002). Il faudrait du moins mieux documenter la mobilité des personnes pauvres dans le temps afin de mesurer l'effet de la qualité du quartier sur leurs trajectoires de vie.

## **Comment se répartissent les zones de pauvreté à Montréal**

L'étude de Heisz et McLeod (2004) repose sur les données de secteurs de recensements qui permettent d'analyser l'évolution de l'inégalité du revenu dans les divers quartiers de certaines régions métropolitaines. Elle cherche entre autres à déterminer si l'écart de revenu entre les quartiers riches et les quartiers pauvres s'est élargi, et si la proportion de quartiers à faible revenu – c'est-à-dire un quartier où le taux de faible revenu (avant impôts, basé sur la mesure de faible revenu) de la population dépasse 40% - est en hausse. Ils ont observé d'abord qu'à Montréal, comme dans la plupart des Régions métropolitaines de recensement, la différence de revenu entre les quartiers riches et les quartiers pauvres a augmenté de 1980 à 2000. Ensuite, en ce qui concerne la répartition spatiale des personnes à faible revenu sur le territoire, ils constatent que le pourcentage de secteurs de recensement dont le taux de faible revenu est supérieur à 40% a diminué pour certaines RMR et a augmenté pour d'autres. À Montréal, le pourcentage a fluctué : il est passé de 9,6% en 1980, à 15,9% en 1985 pour diminuer à 9,7 en 1990, a atteint la proportion la plus élevée en 1995, soit 20,1%, pour chuter à une proportion plus basse qu'en 1980, soit 8,1%. Pendant l'année 1995, la moyenne pour les 27 RMR était la plus élevée, soit 11,8%, ce qui reflèterait, selon les auteurs, la lenteur de la reprise économique au cours des années 1990. Par la suite, différents facteurs comme une meilleure conjoncture économique, la dynamique du marché immobilier, la construction de projets résidentiels majeurs et le ciblage de quelques quartiers pour revitalisation, ont pu contribuer à l'amélioration de certains secteurs montréalais, à une plus grande mixité sociale, et à discontinuer les zones de pauvreté (Germain *et al.* 2003).

En proportion, Heisz et McLeod observent qu'en 2000, il y a moins de secteurs de recensement dont le taux de faible revenu est supérieur à 40%. Cependant, de 1980 à 2000, les personnes à faible revenu ont plus tendance à vivre dans les quartiers à faible revenu. À Montréal, la proportion de personnes à faible revenu vivant dans des quartiers à faible revenu a augmenté, passant de 10,3 en 1980 à 14,4% en 2000. La proportion a toutefois diminuée après 1995, car elle était à ce moment beaucoup plus élevée, soit 27,3%. En ce qui concerne maintenant la proportion de la population totale de la RMR de Montréal vivant dans un quartier à faible revenu, on observe aussi une fluctuation, des points culminants en 1995, et une diminution entre 1995 et 2000, 13,2% de la population de la RMR montréalaise vivant dans un quartier à faible revenu en 1995, et 5,8% à Montréal (la moyenne pour les principales RMR est de 4,4 en 2000).

Cette étude révèle aussi que la RMR de Montréal est caractérisée, en terme de répartition spatiale, par trois grappes décentralisées de quartiers à faible revenu :

- 1) une première comprenant la majorité des secteurs de recensement situés au sud de la rue Sainte-Catherine vers le fleuve Saint-Laurent;
- 2) une seconde où les immigrants sont plus nombreux, dans le quartier Côtes-des-Neiges;
- 3) une troisième située à l'est du quartier du Plateau Mont-Royal, qui compte une forte proportion d'étudiants.

Il existe aussi des noyaux de pauvreté ailleurs dans l'agglomération, répartis à la manière des taches sur une peau de léopard. Germain *et al.* (2003) ont examiné, à l'échelle de l'île de Montréal, la répartition territoriale de la pauvreté en regardant l'évolution et la localisation des familles à faible revenu (sur la base des seuils de faible revenu de Statistique Canada) et un certain nombre de variables importantes comme la répartition des taux de chômage, des immigrants et des familles monoparentales.

En terme d'espaces, il apparaît en effet qu'il y a eu un recul de la pauvreté à Montréal. Le tissu de nombreux arrondissements de l'île est maintenant plus mixte quant au statut socioéconomique des familles qui y vivent. Certains quartiers se sont beaucoup transformés. Les secteurs de pauvreté sont beaucoup moins présents dans des zones comme Rosemont-Petite-Patrie, Villeray, Côte-des-Neiges, Hochelaga-Maisonneuve et Centre-Sud, et surtout le Plateau-Mont-Royal. Dans plusieurs zones, les populations à faible revenu sont dispersées sur le territoire. Ce type de distribution spatiale rend d'ailleurs plus difficile aux intervenants la tâche d'exprimer les besoins en ressources et les programmes nécessaires que lorsque la pauvreté est concentrée.

---

## Groupe de travail sur la pauvreté à Montréal / Centraide

Les zones de concentration de pauvreté ont rétréci en 2001. Elles correspondent parfois à des zones où les effectifs de familles à faible revenu sont élevés (par exemple, Parc-Extension et certaines parties de Côte-des-Neiges), parfois le nombre de familles à faible revenu y est élevé mais celles-ci côtoient d'autres familles au revenu élevé et ne forment pas de concentration (par exemple, certains secteurs de Notre-Dame-de-Grâce, de Pointe-aux-trembles, Rosemont-Petite-Patrie ou de Pierrefonds). Il y a enfin de plus rares secteurs où il y a une forte concentration de pauvreté mais touchant un nombre plus faible de familles, comme dans le cas de HLM situés dans des milieux sociaux plus favorisés (dans l'arrondissement Ville-Marie par exemple).

En 2001, certains arrondissements ont des proportions élevées de familles à faible revenu : Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (34,3%), Montréal-Nord (33,2%), Sud-Ouest (32,8%), Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (30,6%), Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (25,4%) et Verdun (25,2%).

Selon leur analyse, il reste, sur le territoire montréalais, quelques zones fort importantes de concentration de la pauvreté :

- 1) Une première zone occupe le sud-est de Lachine;
- 2) Une deuxième longe le bas (sud-ouest) de Notre-Dame-de-Grâce;
- 3) Une troisième est constituée de Pointe-Saint-Charles, de Petite-Bourgogne et de l'est de Verdun;
- 4) Une quatrième couvre une bonne partie d'Hochelaga-Maisonneuve avec une petite extension dans Centre-Sud;
- 5) Une cinquième comprend une partie de Côte-des-Neiges
- 6) Une sixième couvre Parc-Extension, un bout de Villeray, pratiquement tout Saint-Michel et une bonne partie de Montréal-Nord;
- 7) Une septième, plus mince, s'étire dans une partie d'Ahunatic-Cartierville, avec une petite extension dans Saint-Laurent du côté du quartier Norgate.

Certaines de ces zones (5, 6, 7) sont celles où on retrouve une concentration immigrante importante, bien qu'il y ait des secteurs où une bonne partie de la population n'est pas immigrante. Les immigrants récents, dont nous avons présentés les difficultés particulières, sont plutôt concentrés dans Cartierville, une partie de Saint-Laurent, Parc-Extension, Côte-des-Neiges et une partie de Notre-Dame-de-Grâce.

D'autres zones présentent plutôt des situations où on retrouve davantage de populations défavorisées « locales » dont la pauvreté peut être qualifiée de longue durée et se transmet en quelque sorte de génération en génération, comme Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, certains secteurs de Verdun et une bonne partie d'Hochelaga.

Certaines zones de localisation des faibles revenus et des familles monoparentales correspondent, comme Lachine, Sud-Ouest, Verdun, Centre-Sud, Côte-des-Neiges et Saint-Michel. Toutefois des secteurs très pauvres comme Parc-Extension ne contiennent pas de fortes proportions de familles monoparentales, en raison de leur caractère immigrant, puisque les familles monoparentales sont en général moins nombreuses chez les immigrants, sauf pour les populations haïtiennes dans Saint-Michel et Montréal-Nord.

En somme, chacune des zones abrite des populations caractérisées par des problématiques différentes de pauvreté. Selon Germain *et al.* (2003), malgré les tendances récentes qui témoignent d'une certaine amélioration de l'espace socioéconomique montréalais, qui se traduisent par davantage de mixité socioéconomique et ethnoculturelle, il existe des zones de concentration des populations défavorisées qui, même dispersées sur le territoire, sont assez volumineuses pour qu'on s'attarde aux effets de milieu à Montréal.

## **Les secteurs à forte concentration de pauvreté sur le territoire de Centraide du Grand Montréal selon l'indice de défavorisation sociale et matérielle**

Une autre façon de repérer et d'illustrer les secteurs défavorisés sur le territoire de Centraide du Grand Montréal est de recourir à l'indice de défavorisation matérielle et sociale développé par Pampalon et collègues (2004) pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec. L'indice intègre des indicateurs socioéconomiques issus des recensements pour caractériser des aires de diffusion, un petit territoire composé d'un ou plusieurs pâtés de maisons avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants<sup>16</sup>. L'indice comporte une dimension matérielle qui tient compte de facteurs importants qui conditionnent la vie (chômage, revenu, diplomation), et une dimension sociale, incluant des caractéristiques importantes qui façonnent le bien-être et la santé (situation conjugale, familiale et résidentielle). Cet indice permet ainsi d'identifier les secteurs où les personnes sont fragilisées par la pauvreté économique (dimension matérielle), et d'autres où elles sont plutôt affectées par une certaine fragilité du réseau social en vertu d'une séparation, d'un divorce, d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule. Dans certains cas, elles sont défavorisées relativement aux deux dimensions.

Tableau 6  
Indicateurs de défavorisation matérielle et sociale

<b>COMPOSANTE MATÉRIELLE</b>	<b>COMPOSANTE SOCIALE</b>
Proportion de gens sans diplôme d'études secondaires	Proportion de gens séparés, divorcés ou veufs
Revenu personnel moyen	Proportion de familles monoparentales
Rapport emploi/population	Proportion de personnes vivant seules

Source : Pampalon *et al.*, 2004

Les seuils de défavorisation sont fixés en fonction de la population du Québec. Celle-ci est répartie en groupes de 20% – en quintiles, soit cinq niveaux de défavorisation – sur la base de chaque dimension de la défavorisation. Le quintile 1 regroupe les plus favorisés de la population tandis que le quintile 5 représente les plus défavorisés. Ces deux groupes de quintiles peuvent être combinés, ce qui permet de repérer la population qui est privilégiée sur l'une et l'autre dimensions, celle qui est défavorisée sur une dimension mais non sur l'autre, et la population défavorisée à la fois sur le plan matériel et social. Il y a 25 combinaisons possibles. Cet indice peut être cartographié en associant à chacune de ces combinaisons une couleur (Carte 3)<sup>17</sup>. Ainsi, on remarque que les formes de défavorisation sociale et les diverses combinaisons possibles entre les diverses formes de défavorisation s'accroissent à l'approche des milieux urbains, soit la ville de Montréal, une partie de la ville de Longueuil et, dans une moindre mesure, de Laval. C'est surtout au centre des villes qu'on observe la présence de populations simultanément défavorisées sur les plans matériel et social qui cohabitent côte-à-côte avec des populations plus favorisées. En périphérie, c'est davantage les formes de défavorisation matérielle qui prédominent que les formes de défavorisation sociale.

La carte 4 représente les secteurs de concentration des personnes se situant dans le quintile 5 de la défavorisation matérielle, tandis que la carte 5 celle des secteurs où on observe une concentration de

<sup>16</sup> Il s'agit de la plus petite unité géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Elle remplace le secteur de dénombrement (SD) comme unité de base pour la diffusion.

<sup>17</sup> Sur le site Internet du Ministère de la Santé et des Services Sociaux, il y a une cartographie complète et interactive des variations de l'indice de défavorisation au Québec ([www.mssss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/](http://www.mssss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/))

---

### *Groupe de travail sur la pauvreté à Montréal / Centraide*

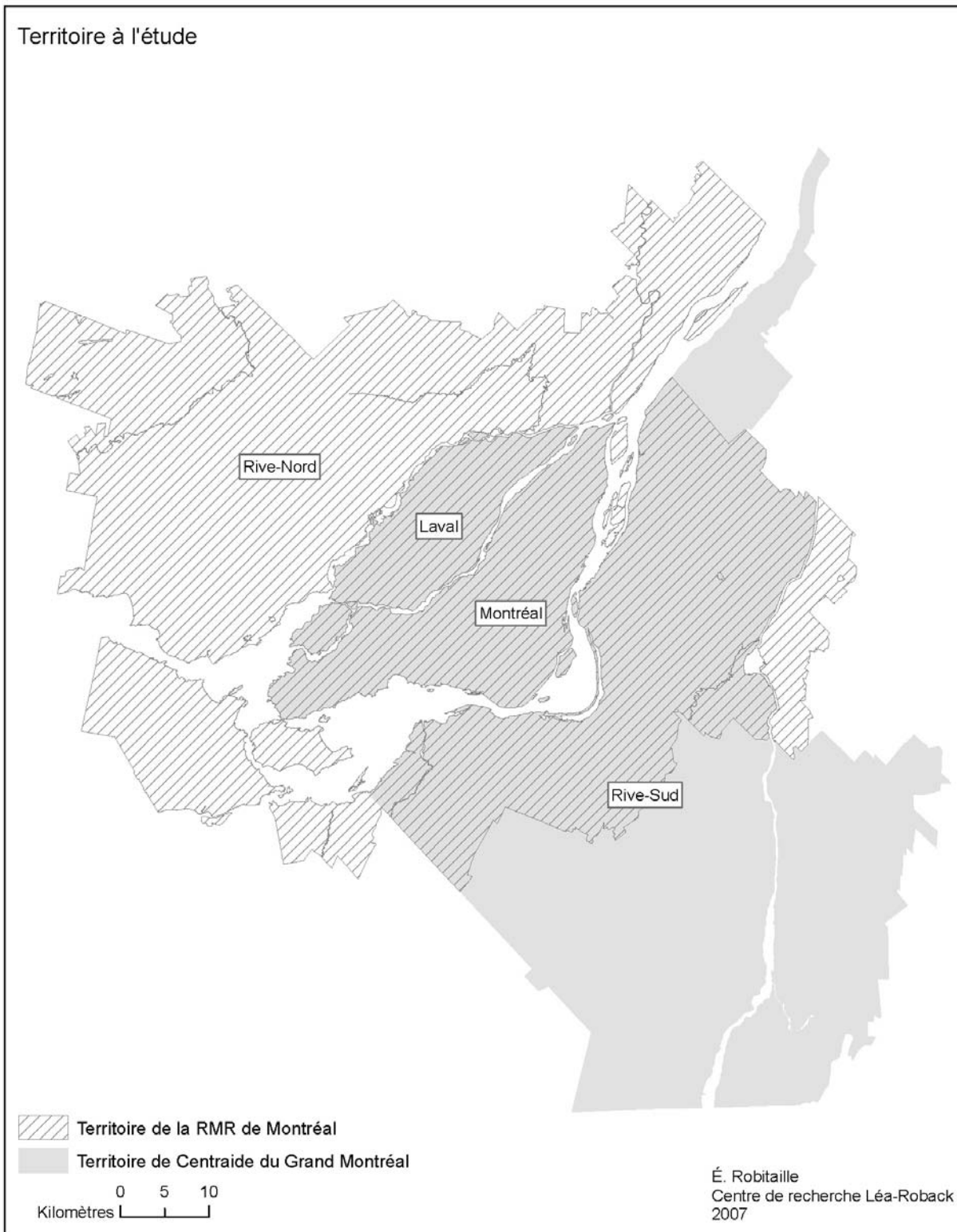
personnes se situant dans le quintile 5 de la défavorisation sociale, sur l'ensemble du territoire de la RMR de Montréal et de Centraide du Grand Montréal (le territoire de Centraide inclut des municipalités, au sud, qui ne font pas partie de la RMR de Montréal). La carte illustre bien l'importance de la défavorisation sociale sur l'île de Montréal. Sous l'angle de la défavorisation sociale, c'est 36,3 % de la population qui se situe dans la tranche des 20% les plus défavorisés, soit le quintile 5, le taux le plus élevé de toutes les régions administratives. En comparaison, on trouve dans la région administrative de Laval un taux<sup>18</sup> de 14,6% de la population qui se situe dans le quintile 5 de la défavorisation sociale et en Montérégie, un taux de 15,9% de la population s'apparentant au quintile 5 de la défavorisation sociale.

Enfin, la carte 6 illustre les secteurs de forte concentration de pauvreté matérielle **et** sociale (quintiles 4 et 5). On voit encore une fois la concentration de pauvreté matérielle et sociale sur l'île de Montréal, de même que dans certaines parties de Longueuil et de Laval, alors que les secteurs présentant une double défavorisation sont plus rares dans la partie Sud, Nord et Ouest du territoire de Centraide du Grand Montréal.

---

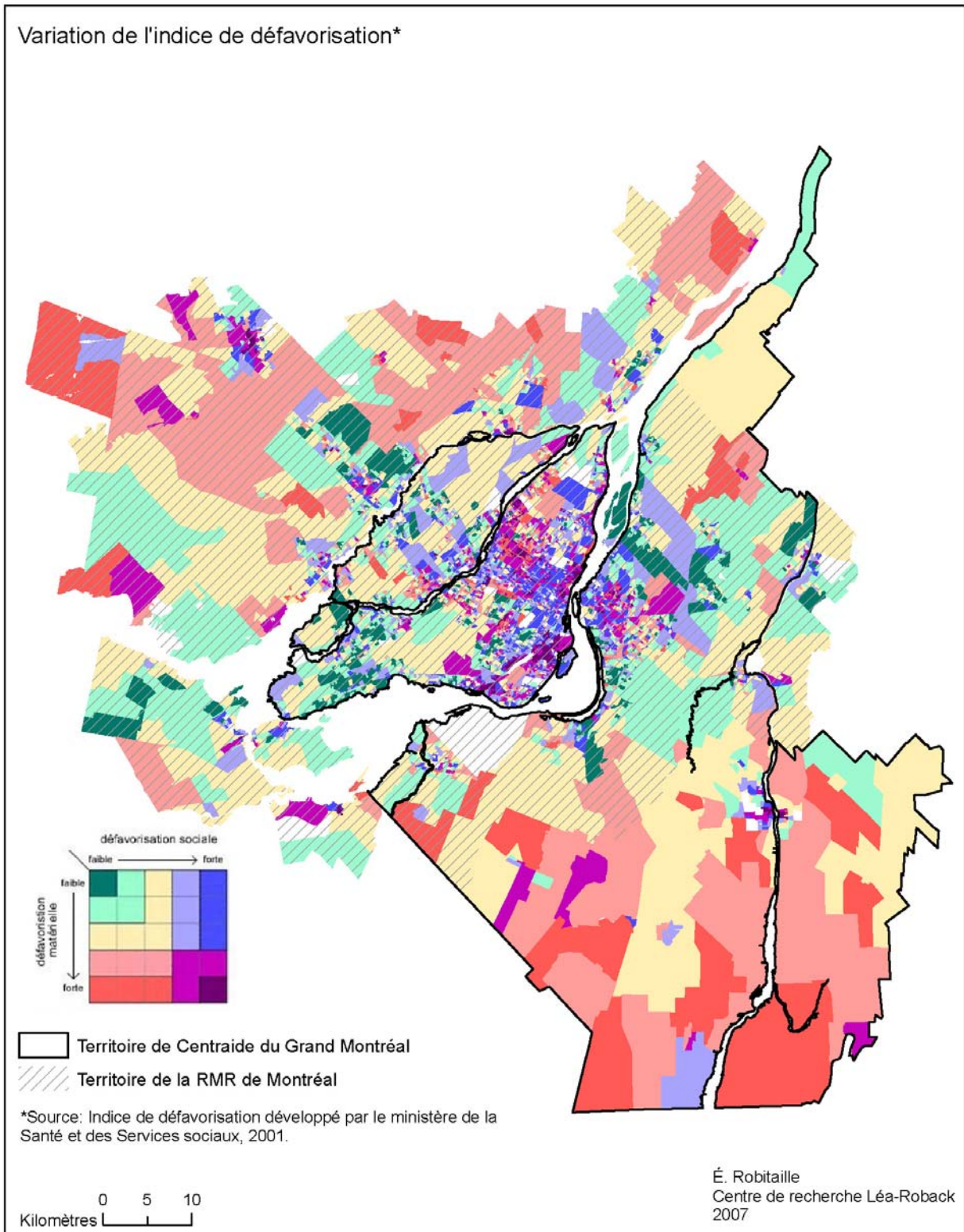
<sup>18</sup> Le taux indique le pourcentage de la population vivant dans des aires de diffusion où la moyenne des indicateurs les situe sous le seuil correspondant au quintile pour l'ensemble du Québec.

CARTE 2 Portrait des territoires à l'étude

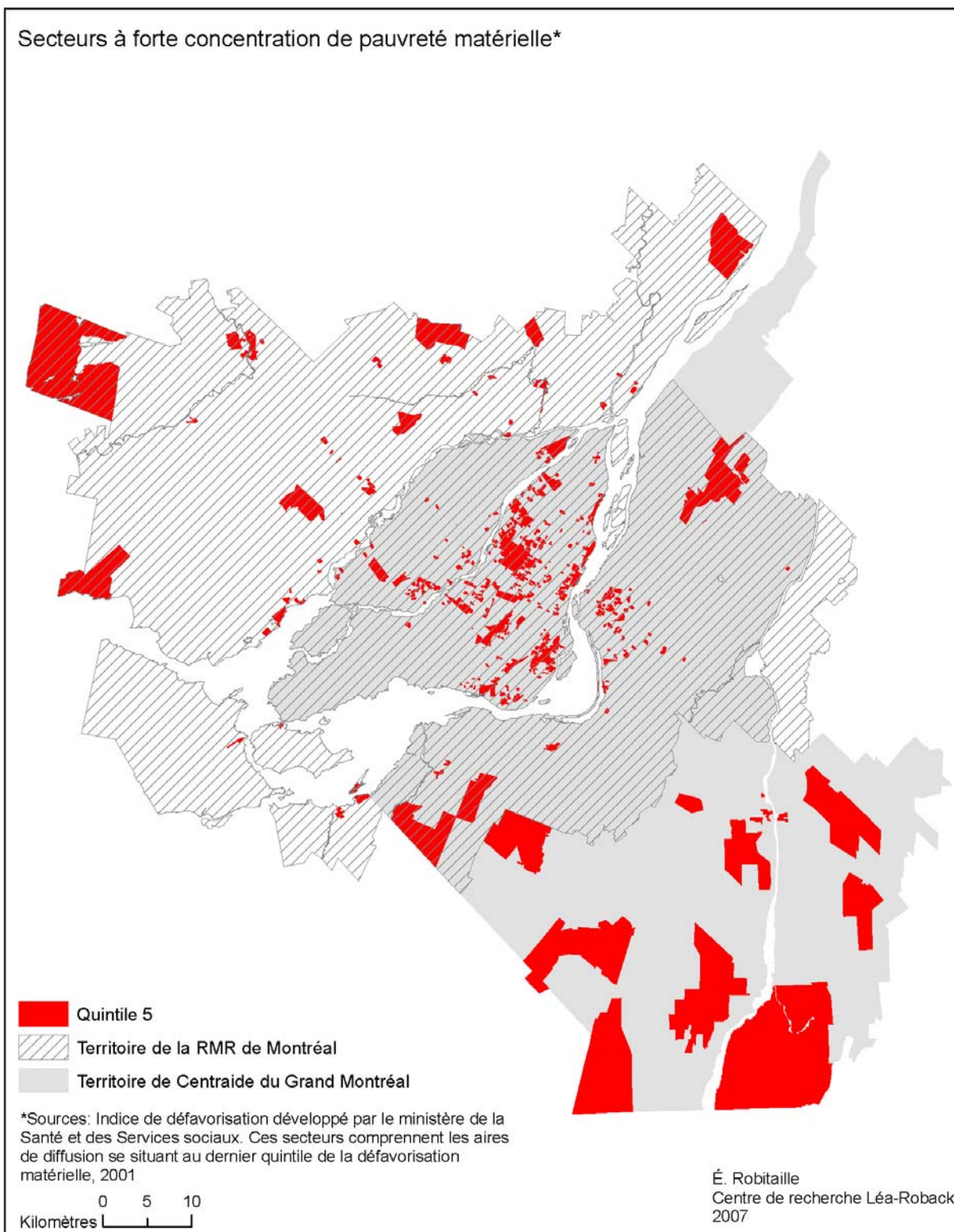




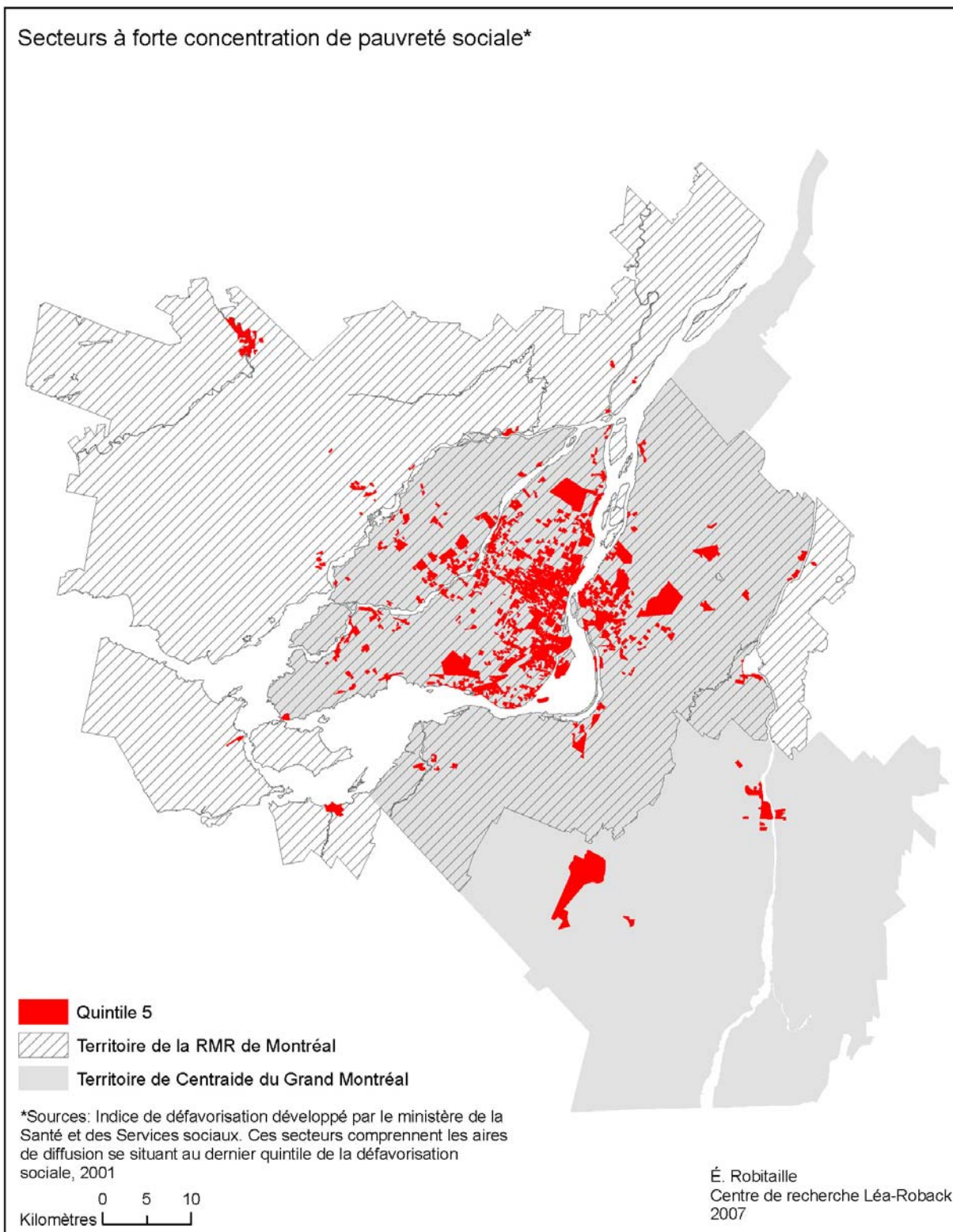
**CARTE 3** La défavorisation matérielle et sociale dans la RMR de Montréal et sur le territoire de Centraide du Grand Montréal, recensement de 2001.



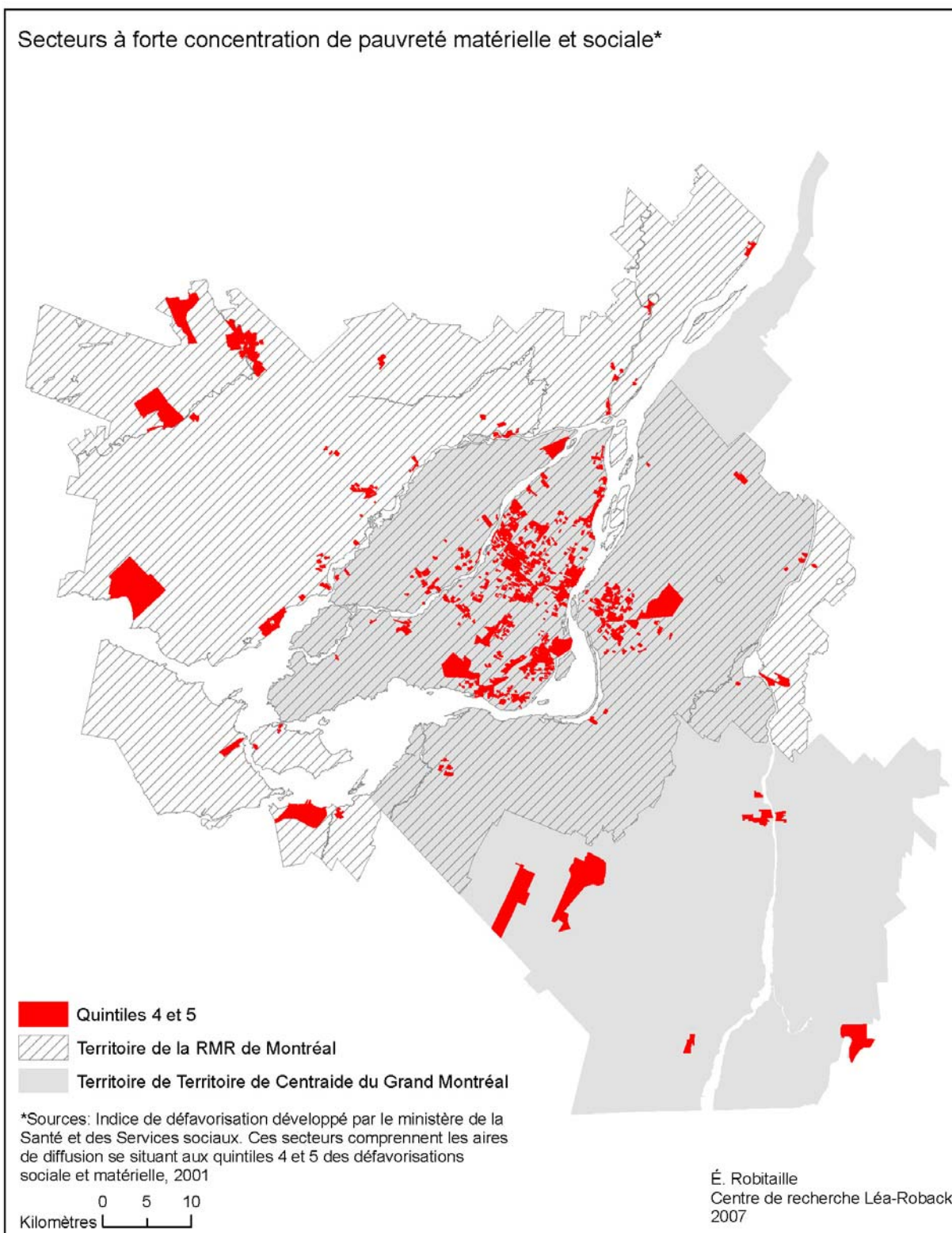
**CARTE 4** Secteurs à forte concentration de pauvreté matérielle sur le territoire de la RMR de Montréal et de Centraide du Grand Montréal, recensement de 2001.



**CARTE 5** Secteurs à forte concentration de pauvreté sociale sur le territoire de la RMR de Montréal et de Centraide du Grand Montréal, recensement de 2001.



**CARTE 6** Secteurs à forte concentration de pauvreté sociale et matérielle sur le territoire de la RMR de Montréal et de Centraide du Grand Montréal, recensement de 2001.



## CONCLUSION

La situation économique semble s'être améliorée pour la famille montréalaise moyenne. Toutefois, quand on regarde au bas de l'échelle, elle semble s'être détériorée : on observe en effet une augmentation du taux de faible revenu malgré la reprise économique, une stagnation voire une chute des revenus et de la richesse pour un grand nombre. À l'inverse, les personnes et les familles en haut de l'échelle accroissent leur revenu et leur richesse. Il y a quand même des signes encourageants. Montréal a su échapper à la forte concentration de la pauvreté. Malgré la présence de zones de pauvreté, les quartiers de la ville sont caractérisés par la mixité sociale et la situation ne s'apparente pas à la réalité vécue par les populations marginales ou l'*underclass* américaines. Cette mixité des quartiers comporte plusieurs avantages. Afin de la préserver, il faudrait notamment s'assurer que les populations plus démunies, tout comme les jeunes familles de la classe moyenne qui ont tendance à s'exiler vers les villes de banlieue<sup>19</sup>, puissent accéder à un cadre de vie de qualité et à un ensemble de ressources nécessaires pour participer pleinement aux activités économiques, politiques, sociales et culturelles de leurs communautés, et bénéficier d'un soutien adéquat dans les moments plus difficiles.

Ces moments difficiles peuvent toucher n'importe qui. Les données qui précèdent montrent que si la pauvreté persistante n'affecte somme toute qu'une minorité, il y a une proportion assez importante de personnes qui peuvent vivre un épisode de pauvreté. Ainsi, la pauvreté ne concerne pas seulement une relativement petite minorité de gens très différents de l'ensemble de la population, mais au contraire une minorité fort importante de gens qui, à bien des égards, ressemblent aux autres, qui nous ressemblent. Les pauvres peuvent être des membres de notre parenté, certains de nos voisins ou de nos anciens camarades de travail. Nos chances de devenir de véritables exclus sont faibles dans la plupart des cas, mais notre probabilité d'avoir besoin d'une aide publique ou communautaire demeure significative si on prend en compte par exemple l'ensemble des événements qui peuvent précipiter une chute significative de revenu: perte d'emploi (y compris une fermeture d'entreprise), accident ou maladie physique ou mentale (par exemple un « burn out »), rupture d'union conjugale ou même arrivée d'un enfant. Ces faits invitent à la solidarité entre citoyens.

Alors que pour plusieurs personnes, la pauvreté est une situation transitoire, pour d'autres il est plutôt question d'une situation qui peut perdurer, produire plusieurs effets néfastes chez l'individu et sa famille et se répercuter sur la vie de quartier. Certaines situations de pauvreté conduisent à une exclusion qui exige une intervention différente et plus soutenue, qui doit être efficace, prenons pour exemple l'alourdissement de la clientèle sur l'assistance-emploi ou les personnes qui éprouvent des problèmes de santé mentale.

Nous avons vu qu'il y a, dans le contexte actuel, des groupes de populations à Montréal qui risquent davantage de vivre en situation de pauvreté : les familles monoparentales, les immigrants récents, les minorités visibles, les personnes seules et particulièrement les femmes seules et âgées. Le portrait de la pauvreté qui précède n'a pas été dressé dans le but d'en extraire des stratégies de lutte contre la pauvreté ou de faire des recommandations précises en ce qui concerne les interventions nécessaires pour chacun de ces groupes vulnérables. En s'appuyant sur l'évolution et les tendances de la pauvreté toutefois, des discussions au sein du groupe de travail ont permis de retenir des défis majeurs autour de trois axes d'intervention :

---

<sup>19</sup> Selon l'Institut de la Statistique du Québec (2007), les faits saillants des migrations interrégionales de l'année 2005-2006 montrent que les pertes nettes de Montréal (région administrative ou île de Montréal) demeurent élevées (soit plus de 20,000 personnes ou - 1,23%). À part les jeunes de 15 à 24 ans qui migrent vers la métropole pour les études, Montréal enregistre des pertes pour tous les groupes d'âge, mais en particulier les 25-44 ans et les moins de 15 ans. Ceci tend à démontrer que les jeunes familles continuent de préférer s'installer en banlieue.

---

## *Groupe de travail sur la pauvreté à Montréal / Centraide*

### 1) L'axe de la prévention

On ne pourrait négliger l'importance de prévenir la pauvreté en encourageant le développement favorable des enfants et l'égalité des chances en éducation (programmes de développement de la petite enfance, services de garde, lutte contre le décrochage scolaire, etc.). La pauvreté a des répercussions néfastes sur les enfants, qui deviendront des adultes à leur tour. Les revenus faibles et précaires empêchent les enfants de devenir les adultes dont notre société a besoin, dotés d'une bonne santé, de la capacité d'apprendre, de gagner leur vie et d'établir de bonnes relations avec les autres. Des niveaux élevés de santé et de littératie chez l'ensemble des membres des générations montantes, y compris ceux des familles à revenus modestes, auront des conséquences importantes pour eux, mais aussi pour l'ensemble d'une société vieillissante qui fait déjà un effort fiscal important. Les retombées de diverses actions préventives rejoignent donc, à travers la santé et les compétences de ses jeunes générations, tous et chacun d'entre nous, y compris les individus et les familles qui ne font pas directement l'expérience de la pauvreté. Les multiples facettes de la pauvreté et le fait que les vies soient liées implique par ailleurs des solutions visant les enfants, mais aussi visant les parents.

### 2) L'axe socioéconomique

- Le travail n'est pas toujours une garantie d'échapper à la pauvreté et la frontière entre l'emploi et le non emploi est facile à franchir dans le contexte actuel du marché du travail. Les interventions de lutte contre la pauvreté ne pourraient donc viser seulement les sans emploi. Les spécialistes qui se sont penchés sur la question soulignent le besoin de mesures pour que le travail soit moins précaire, qu'il soit plus payant, que ses conditions soient plus favorables et qu'il offre davantage de protection sociale. Les transformations du marché du travail soulèvent entre autres l'enjeu de favoriser l'accès aux compétences et le développement de l'employabilité, en tenant compte des récentes transformations du monde du travail, afin que le travail puisse vraiment permettre de se sortir de la pauvreté. L'expérimentation de nouvelles pratiques d'économie sociale, d'insertion professionnelle et de développement économique communautaire semble particulièrement innovante et prometteuse au Québec (Favreau 2002).

Ce même contexte entrave l'épargne nécessaire pour se constituer des avoirs. Alors que les personnes dotées de plus de richesses ont de multiples filets de sécurité, les personnes à faible revenu marchent constamment sur une corde raide en tentant de peine et de misère de maintenir un équilibre précaire. Elles doivent être aidées dans le but d'acquérir des actifs, que cette aide prenne la forme de politiques économiques et fiscales, de soutien budgétaire, de soutien à l'employabilité, à la formation ou au développement d'emplois moins précaires, d'aide à l'accès à la propriété, même pour les plus faibles revenus (par ex. achat de logement social ou abordable). Les économies de revenu sont aussi encouragées par exemple par un accès adéquat et abordable au transport en commun ou à diverses ressources dans les quartiers, qu'il s'agisse d'infrastructures culturelles et sportives gratuites ou peu coûteuses, de jardins communautaires, de marché public ou de commerce direct entre consommateurs et producteurs, de magasins d'articles usagés ou d'épicerie économiques.

### 3) L'axe du soutien social

Les transformations des sources traditionnelles de soutien conjuguées aux faits qu'on trouve de plus en plus de familles monoparentales et de personnes seules à Montréal, que la population âgée est plus concentrée sur le territoire de l'île de Montréal qu'ailleurs dans la région métropolitaine et que neuf immigrants récents sur dix continuent de préférer s'installer à Montréal que dans le reste du Québec font en sorte que les membres des communautés doivent développer les solidarités et se constituer de nouveaux réseaux d'entraide. Quelles que soient les vulnérabilités particulières, le soutien social que procurent les réseaux sociaux et l'organisation communautaire peut agir sur plusieurs fronts : permettre de prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale qui trop souvent l'accompagne, atténuer les conditions difficiles ou pénibles et favoriser la sortie de la pauvreté. Ainsi les immigrants récents peuvent être affectés par la discrimination ethnique et l'absence de réseaux, ce qui soulève le besoin de poursuivre les visées d'insertion, de rapprochement et de dialogue au sein des communautés. Les femmes monoparentales en situation de faible revenu sont souvent confrontées à une vie d'insécurité et à une multitude de problèmes inter reliés, ce qui demande un soutien multiforme. À la pauvreté, la faible estime de soi et l'isolement que vivent souvent les personnes concernées, s'ajoutent de nouveaux écueils comme la difficulté de trouver un logement,

---

### *Groupe de travail sur la pauvreté à Montréal / Centraide*

de trouver un travail et même d'assurer les dépenses nécessaires pour la recherche d'emploi, pour les déplacements vers le lieu du travail et pour faire face au premier mois. Le manque d'argent génère une série de difficultés – problèmes de logement (surtout quand on vit dans un logement de faible qualité), problèmes de transport, problèmes à l'école avec les enfants qui réussissent souvent moins bien ou ont des problèmes de comportement, et ainsi de suite – et engendre une vie de stress. Or les personnes qui souffrent d'insécurité économique sont plus susceptibles d'être malades, physiquement ou mentalement, et de craquer. Parfois, la pauvreté engendre aussi la honte, le sentiment d'échec, le manque d'espoir, sentiments qui peuvent se répercuter sur les enfants.

Les instances municipales peuvent aussi favoriser le développement de la sociabilité locale et de l'ancrage local qui est nécessaire au déploiement du soutien social, en veillant entre autres à assurer un aménagement urbain de qualité et sécuritaire doté d'espaces publics agréables et à organiser des activités de quartier qui renforcent les liens sociaux. Par ailleurs, nous avons vu qu'il y a de l'espoir de sortir de la pauvreté pour la plupart des gens, surtout avec une aide appropriée de la part de l'état. Investir dans une telle aide est efficace, comme le démontre, par exemple, les taux de faible revenu plus faibles des pays plus égalitaires de même que l'espérance de vie et l'espérance de vie en santé plus élevées de leurs populations.

## RÉFÉRENCES

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal** (2006). *Portrait de la population*. <http://www.santemontreal.qc.ca/fr/population/etat.html> (février 2007)
- Bernier, J., Vallée J. et C. Jobin** (2003). *Les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail non traditionnelle*. Chapitre 1, L'évolution dans les formes d'emploi. Québec, Ministère du travail.
- Bouchard, C. et M-F. Raynault** (2003). *La lutte contre la pauvreté : une loi exemplaire*. Article, Conseil canadien de développement social, <http://www.ccsd.ca/francais/ip/2003/cb.htm> (mars 2007).
- Chung, L.** (2004). Travailleurs peu rémunérés : combien vivent dans des familles à faible revenu? *Perspective*, Octobre 2004, Statistique Canada.
- Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – CCLCPE** (2007). *Collectivement plus riches de moins de pauvreté, nous serons mieux...*
- Comité famille CRÉ de Montréal** (Conférence régionale des élus de Montréal) (2007). *Regard sur les familles montréalaises*.
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse**, Québec, (2002). Mandat d'initiative. *Les interventions dans le domaine du logement : une pierre angulaire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Mémoire à la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée Nationale.
- Conseil canadien de développement social - CCDS** (2007). *Projet sur la pauvreté urbaine*. <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/> (octobre 2007)
- Conseil canadien de développement social - CCDS** (2006). « La sécurité économique ». Le progrès des enfants et des jeunes au Canada 2006.
- Conférence régionale des élus de Montréal- CRÉ de Montréal**, Forum régional sur le développement social (2004). *Rapport sur la pauvreté à Montréal*. Document de recherche et de réflexion.
- Conférence régionale des élus de Montréal- CRÉ de Montréal**, Forum régional sur le développement social (2007). *Quand le travail n'empêche plus d'être pauvre... Les suites*. Document de travail.
- Conseil des Montréalaises** (2006). Les femmes et le logement à Montréal. Portrait de la situation. Étude réalisée par le Conseil des Montréalaises. <http://www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises> (mars 2007)
- Communauté métropolitaine de Montréal** (2005). *L'accès à un logement de qualité pour chaque ménage de la Communauté métropolitaine de Montréal. Orientations de la Communauté métropolitaine de Montréal en matière de logement social et abordable*.
- D'amours, M.**, avec la collaboration de **Lachance, E., Crespo S. et F. Leseman** (2002). *Diversification et fragmentation du travail. Le passage de l'emploi salarié typique à des formes de travail atypique chez des travailleurs de plus de 45 ans*. Publication conjointe, INRS- Urbanisation, Culture et Société et Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES).
- Direction de santé publique de Montréal** (2001). Rapport annuel 2001 sur la santé de la population. *Un nouvel éclairage sur la santé mentale des Montréalais*.
- Direction de santé publique de Montréal** (2002). Rapport annuel 2002 sur la santé de la population. *La santé urbaine une condition nécessaire à l'essor de Montréal*.
- Direction de santé publique de Montréal** (2003). *Montréal, une région de plus en plus scolarisée*. La « nouvelle statistique », Recensement 2001, Amélioration des conditions économiques. <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/nouvelle/05052003.html> (février 2007)
- Direction de santé publique de Montréal** (2006). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - 2003*, <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/ESCC/index.html> (février 2007)
- Dufour, P.** (2004). « L'adoption du projet de Loi 112 au Québec : le produit d'une mobilisation ou une simple question de conjoncture politique? ». *Politiques et Sociétés*, 23 (2-3) : 159-182.
- Eliadis, F.P.** (2004). Pauvreté et exclusion : approches normatives de la recherche sur les politiques. *Horizons*, Projet de recherche sur les politiques, Volume 7, No 2, p. 34-39.
- Favreau, L.** (2002). « La lutte contre la pauvreté aujourd'hui : quelle(s) stratégie(s) ? *Cahiers de la Chaire de recherche en développement communautaire*, Série conférence no. 6, Janvier 2002, Université du Québec à Hull, <http://www.uqo.ca/observer/> (avril 2007)
- Finnie R., Irvine I. et R. Sceviour** (2005). *Recours à l'assistance-sociale au Canada : Tendances nationales et provinciales en matière d'incidence, d'entrée et de sortie*. Statistique Canada, Direction des études analytiques, documents de recherche.
- Fleury D. et M. Fortin** (2004). « Les travailleurs à faible revenu au Canada ». *Horizons*, Projet de recherche sur les politiques, Volume 7, No 2, p. 51- 57.
- Frenette, M., Picot, G. et R. Sceviour** (2004). *Durée de la résidence dans les quartiers à faible revenu : évidence pour Toronto, Montréal et Vancouver*. Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche.
- Frenette, M. D. Green et K. Milligan** (2006). *Nouvelle analyse des tendances récentes de l'inégalité du revenu après impôt au Canada au moyen des données de recensement*. Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche.



## Groupe de travail sur la pauvreté à Montréal / Centraide

- Gagné, P. et Crépeau F.** (2005). « Évolution de la clientèle prestataire de l'assistance-emploi ». *Fenêtre sur la recherche et l'évaluation*, Bulletin d'information de la Direction générale des politiques, Vol. 1, No1, mai 2005.
- Gagné, P. et Crépeau F.** (2006). « Pour certains prestataires de l'assistance-emploi, les obstacles s'accroissent ». *Fenêtre sur la recherche et l'évaluation*, Bulletin d'information de la Direction générale des politiques, Vol. 1, No 2, février 2006.
- Germain A., Archambault J. et J. Mongeau** (2003). *Évolution de la pauvreté sur l'île de Montréal 1996-2001 : diminution et discontinuité des zones de concentration de la pauvreté*. INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- Germain, A.** (2004). « Les significations et enjeux du quartier dans la ville contemporaine », Dîner-conférence, CDÉC de Québec, 10 mars 2004, <http://www.cddecdequebec.qc.ca/pdf/diner/annickgermain.pdf> (mars 2007).
- Hatfield, M.** (2004). « Groupes à risque de persistance d'un faible revenu ». *Horizons*, Projet de recherche sur les politiques, Volume 7, No 2, p. 19-26.
- Heisz A.** (2006). *Le Canada et ses villes mondiales : Conditions socio-économiques à Montréal, Toronto et Vancouver*. Statistique Canada, Document analytique.
- Heisz, A. et L. McLeod** (2004). *Faible revenu dans les régions métropolitaines de recensement, 1980 à 2000*. Statistique Canada, Document analytique, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail.
- Institut canadien d'information sur la santé – ICIS** (2006). *Améliorer la santé des Canadiens : une introduction à la santé en milieu urbain*. Ottawa, ICIS.
- Institut de la Statistique du Québec- ISQ** (2005). *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*.
- Institut de la Statistique du Québec- ISQ** (2006). « Le taux de faible revenu en forte hausse dans la région de Montréal ». Communiqué, 1<sup>er</sup> novembre 2006.
- Institut de la Statistique du Québec-ISQ (2007). *Taux de faible revenu édition 2007*, Bulletin flash, octobre 2007.
- Institut de la Statistique du Québec- ISQ** (2007). Profils des régions et des MRC. Montréal 06. [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region\\_06/region\\_06\\_00.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_06/region_06_00.htm) (mars 2007)
- Jackson A.** (2004). « Emplois précaires et exclusion sociale. Enjeux clés et nouvelles orientations stratégiques ». *Horizons*, Projet de recherche sur les politiques, Volume 7, No 2, p. 40-44.
- Lesemann F.** (1989). « Les nouveaux visages de la pauvreté au Québec », *Santé mentale au Québec*, 14 (2) : 114-119.
- Luffman, J.** (2006). « Mesurer l'abordabilité du logement », *Perspective*, Statistique Canada, Novembre 2006.
- Martel L. et J. Légaré** (2001). « Avec ou sans famille proche à la vieillesse : une description du réseau de soutien informel des personnes âgées selon la présence du conjoint et des enfants ». *Cahiers québécois de démographie*, Vol 30, No 1, p. 89-114.
- Martinez, J., Pampalon R. et Denis Hamel** (2003). « Défavorisation et mortalité par accident vasculaire cérébral au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, 24 (2-3). Agence de santé publique du Canada.
- Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport – MELS** (2005), *La réussite scolaire des garçons et de filles. L'influence du milieu socioéconomique. Analyse exploratoire*. <http://www.mels.gouv.qc.ca/publications/menu-rapports.htm> (mars 2007)
- Ministère du travail**, Québec (1998). *L'évolution de l'emploi atypique au Québec*.
- Morissette R. et G. Picot** (2005). *Le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables depuis 20 ans*. Statistique Canada, Direction des études analytiques, documents de recherche.
- Morissette R. et X. Zhang** (2006). « Inégalité de la richesse : second regard ». *Perspective*, Décembre 2006, Statistique Canada, p. 5-17.
- Noël A.** (2003). « Une loi contre la pauvreté : la nouvelle approche québécoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ». *Cahiers du Centre de recherche sur les politiques et le développement social*, No 03-01, Université de Montréal.
- Pampalon, R., Philibert, M. et D. Hamel** (2004). *Développement d'un système d'évaluation de la défavorisation des communautés locales et des clientèles de CLSC*, Institut National de Santé Publique du Québec.
- Pampalon, R., D. Hamel et G. Raymond** (2004). *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec – Mise à jour 2001*. Institut National de Santé Publique.
- Phipps S.** (2003). *Répercussions de la pauvreté sur la santé. Aperçu de la recherche*. Ottawa, Institut Canadien d'Information sur la Santé – ICIS.
- Picot G. et J. Myles** (2004). « Inégalité du revenu et population à faible revenu au Canada ». *Horizons*, Projet de recherche sur les politiques, Volume 7, No 2, p. 9-18.
- Picot G. et J. Myles** (2005). *L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale*. Statistique Canada, Direction des études analytiques, documents de recherche.
- Picot G et A. Sweetman** (2005). *Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles : Mise à jour 2005*. Statistique Canada, Direction des études analytiques, documents de recherche.
- Picot G. et F. Hou** (2003). *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*. Statistique Canada, Direction des études analytiques, documents de recherche.
- Picot G., Hou F. et S. Coulombe** (2007). *Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants*. Statistique Canada, Direction des études analytiques, documents de recherche.

---

## Groupe de travail sur la pauvreté à Montréal / Centraide

- Robitaille, E., Raynault M-F. et R. Choinière** (2006). « An analysis of the residential mobility of individuals receiving employment-insurance benefits ». *5th International Conference on Urban Health*, Amsterdam, The Netherlands, October 25-28, 2006, Poster session 2.
- Rose D., Germain A. et V. Ferreira** (2006). *La situation résidentielle et les besoins en logement des immigrants récents dans la région métropolitaine de Montréal*. Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, rapport final soumis à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- Ross D., Roberts P. et K. Scott** (2000). Le bien-être de l'enfant et le revenu familial. *ISUMA*, Volume 1, No 2. [http://www.isuma.net/v01n02/ross/ross\\_f.shtml](http://www.isuma.net/v01n02/ross/ross_f.shtml) (mars 2007)
- Séguin A-M. et G. Divay** (2002). *Pauvreté urbaine : la promotion de communautés viables*. Document de recherche F/27, Réseau de la famille, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.
- Séguin A-M. et G. Divay** (2004). « La lutte territorialisée contre la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée », *Lien social et Politiques – RIAC*, 52, Le territoire, instrument providentiel de l'État social. Automne 2004, p. 67-79.
- Séguin L., Nikiéma B., Xu Q., Gauvin L., Zunzunegui M-V., Potvin L. et K. Frohlich** (2006). « Pauvreté et santé des enfants de l'ÉLDEQ. L'argent fait-il une différence? » Communication dans le cadre du colloque *Enfants, pauvreté et santé*. Montréal, 7 juin 2006, organisé conjointement par le Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé, l'OMISS et l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. <http://www.centrelearoback.ca> (février 2007)
- Sévigny D.** (2006). *Portrait du décrochage scolaire à Montréal*, Table des partenaires, Persévérance scolaire Montréal, [www.decrochage-scolaire.info](http://www.decrochage-scolaire.info) (février 2007)
- Société d'habitation du Québec – SHQ** (2005). *L'habitation au Québec. Montréal, Profil statistique*.
- Statistique Canada**, s.d. Tableau 105-2004 Niveau d'insécurité alimentaire selon le sexe, population à domicile, Canada et provinces (tableau), CANSIM (base de données), [http://www.statcan.ca/francais/research/82-620-MIF/2005001/tables/t007\\_fr.htm](http://www.statcan.ca/francais/research/82-620-MIF/2005001/tables/t007_fr.htm) (février 2007).
- Statistique Canada** (2003). *Le profil changeant de la population active du Canada, Recensement de 2001*. Série « Analyses », Recensement de 2001.
- Statistique Canada** (2005a). Étude : Les dépenses et l'endettement des ménages. *Le Quotidien*, le mardi 22 mars 2005.
- Statistique Canada** (2005b). Enquête sur la littératie et les compétences des adultes 2003. *Le Quotidien*, le mercredi 11 mai 2005, p. 6- 8.
- Statistique Canada** (2007). Étude : Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? *Le Quotidien*, le jeudi 8 février 2007, p. 2-4.
- Syndicat Canadien de la Fonction Publique – SCFP** (2007). « Le salaire minimum du Canada pourrait être le plus bas des pays riches de l'Ouest ». Bulletin SCFP *Questions d'économie En bref*. 28 janvier 2007.
- Ulysse, P J.** (2006). *Quand le travail n'empêche plus d'être pauvre!* Rapport de recherche, Conférence régionale des élus - CRÉ de Montréal, Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal.
- Ungerleider, C.** (2002). L'éducation comme facteur déterminant de la santé. Agence de la santé publique du Canada, [http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/ddsp/apercu\\_repercussions/10\\_education.html](http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/ddsp/apercu_repercussions/10_education.html) (février 2007)
- UNICEF** (2007). *La pauvreté des enfants en perspective : Vue d'ensemble du bien-être des enfants dans les pays riches*. Florence, Italie, Centre de recherche Innocenti de IUNICEF, Bilan Innocenti 7.